

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



**Ministère de l'Action Humanitaire,
de la Solidarité et des Personnes Âgées**

**Observatoire du Développement Humain
Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté**



**Programme des Nations
Unies pour le Développement**



*Au service
des peuples
et des nations*

Effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire 2012 au Mali : analyse de la situation et énoncé de mesures conservatoires



Rapport Final

Février 2013

ÉQUIPE D'ÉLABORATION DU RAPPORT

Coordination Technique

Amadou ROUAMBA	Secrétaire Général MAHSPA
Maurice DEWULF	Directeur du Programme PNUD
Koulou FANÉ	Conseiller Technique MAHSPA
Zoumana B. FOFANA	Directeur Général ODHD
Bécaye DIARRA	Economiste Principal du PNUD
Alassane BA	Economiste National du PNU

Équipe ODHD/LCP

Personnel technique

Zoumana B. FOFANA	Directeur Général ODHD
Bouréma F. BALLO	Expert Statisticien
Idrissa A. TRAORÉ	Économiste planificateur
Mody SIMPARA	Statisticien
Soumaïla OULALÉ	Sociologue
Mahamadou WAGUÉ	Chargé de la Documentation
Ely DIARRA	Économiste- Informaticien
Abdoulaye dit Noël CISSOKO	Chargé de Communication
Amadou DIALLO	Stagiaire Sociologue

Administration et Gestion

Djougou DIALLO	Agent Comptable
Adama Mody DIAKITE	Comptable matières Adjoint
Mme NIARE Hawa KAREMBE	Assistante d'équipe

Comité de Pilotage

Président

Koulou FANÉ	Conseiller Technique MAHSPA
--------------------	-----------------------------

Membres

Hamaciré DICKO	Macro Economiste BAD
Bah Aly BAH	Chargé de dossiers DBDP
Mary BAH	Assistant APBEF
Mamadou LANDOURE	Directeur Département CNPM
Boubacar O. TOURE	Chef de section à la DNTCP/DBF
Makan KEITA	Macro économiste à la DNTCP
Karounga CAMARA	Statisticien BCEAO
Mahady M. FOFANA	Chef Département INSTAT
Bourel TOURE	Consultant Banque Mondiale
Edi Serge Jean	Economiste Principal AFRISTAT
Hamady DIALLO	Chef de Division Socio-culturelle DGB
Adama BARRY	Chef Unité DHD CT/CSLP
Alassane BA	Economiste National PNUD
Adama Moussa	Conseiller ONU/Femmes
Issa SACKO	Chef de DER Economiste Générale, FSEG/USSGB
Adama SANGARE	Chargé de dossiers MAECI/DCM
Cheikh Ahmed DIOP	Economiste BANQUE MONDIALE
Donatien TAMEKO	Chef Planification Suivi-Evaluation UNICEF
Nouhoun SANKARE	Conseiller en économie Coopération Canadienne
Aboubacar S SACKO	Chargé de dossiers DNP

Personnes ressources

Salif DIALLO	Macro économiste
Sidiki TRAORE	Spécialiste en Finances publiques
Aoua DJIRE	Spécialiste en Genre
Oumar COULIBALY	Statisticien Economiste
Alassane Makan DEMBELE	Macro économiste

PREFACE

L'évaluation des effets ou des impacts est un exercice qui s'insère dans le processus de gestion. Ceci répond aux exigences d'objectivité et de rationalité, quelles que soit la nature, les causes ou l'ampleur des changements dont il est question. En ce qui concerne une crise, la mesure des effets est déterminante pour l'efficacité des interventions envisagées après et même pendant la crise.

Les événements du 22 mars 2012 ont bouleversé le processus démocratique au Mali et entraîné des problèmes d'ordre politique et sécuritaire ayant conduit à l'occupation d'une grande partie du territoire national. Pendant une période donnée, et encore jusqu'ici, notre pays a été confronté à des difficultés inhérentes aux mesures coercitives prises à son égard, en l'occurrence : la suspension de l'aide publique au développement par les partenaires techniques et financiers, l'embargo économique et financier de la CEDEAO.

Le présent rapport dont le thème porte sur « Effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire 2012 au Mali : analyse de la situation et énoncé de mesures conservatoires » répond à une exigence du contexte actuel, celle d'évaluer les effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire afin de déterminer les mesures conservatoires et de relance appropriées. En d'autres termes, il s'agit d'identifier des politiques de développement économiques et sociales efficaces et consensuelles.

En étant convaincu que les domaines économique et financier sont sensibles et compte tenu de la situation de crise que traverse le pays, le Gouvernement du Mali estime qu'il est important d'orienter toute prise de décisions par des informations et des analyses appropriées sur le sujet.

Ce rapport est la concrétisation d'une fructueuse collaboration entre le Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Âgées à travers l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté et le Programme des Nations Unies pour le Développement. Il a suscité un grand engouement des acteurs du développement mais aussi des partenaires techniques et financiers. Mes remerciements vont en particulier au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget ; les responsables de ce département et les cadres qui ont apporté une contribution sans laquelle l'étude ne serait pas réalisée.

Enfin, l'étude a nécessité, entre autres, des entretiens avec un certain nombre de responsables des services techniques, des organisations de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, des focus groupes et du milieu universitaire en charge des questions économiques, financières et sociales. J'exprime notre reconnaissance à tous ces Responsables, grâce à la sollicitude desquels les entretiens ont pu être menés à bien.

Les recommandations pertinentes contenues dans ce rapport s'adressent à plusieurs entités et catégories d'acteurs. Elles portent sur deux grands aspects à savoir : i) la Gouvernance politique, institutionnelle et sécuritaire et ; ii) les mesures d'ordre économique.

La mise en œuvre efficace de ces recommandations, permettra de trouver des solutions efficaces à la sortie de crise et la gestion des problématiques post crise ; et cela dans l'intérêt du Mali et de ses populations.



Le Ministre de l'Action Humanitaire,
de la Solidarité et des Personnes Âgées

Dr Mamadou SIDIBE

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABG	Appui Budgétaire Général
ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
AMDH	Association Malienne des Droits de l'Homme
APBEF	Association des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers
APD	Aide Publique au Développement
AQMI	Al Quaida au Maghreb Islamique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	Banque Mondiale
BSI	Budget Spécial d'Investissement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
CIFAM	Conseil des Investisseurs Français au Mali
CNRDRE	Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DGABE	Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat
DGB	Direction Générale du Budget
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DGE	Direction des Grandes Entreprises
DGI	Direction Générale des Impôts
DME	Direction des Moyennes Entreprises
DNDC	Direction Nationale des Domaines et du Cadastre
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DTI	Droits et Taxes Intérieurs
EDM	Energie du Mali
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCR	Facilité de Crédit Rapide
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FMI	Fonds Monétaire International
FNAM	Fédération Nationale des Artisans du Mali
HCR	Haut Commissariat pour les Réfugiés
IADM	Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
INSTAT	Institut National de la Statistique
MEFB	Ministère de l'Economie des Finances et du Budget

MNLA	Mouvement National de Libération de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODHD/LCP	Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté
OIM	Organisation Internationale des Migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAP	Office National des Produits Pétroliers
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPI	Organisation Patronale des Industriels
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PLF	Projet de Loi de Finances
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PTF	Partenaire Technique et Financier
REAO	Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest
REFOE	Réseau des Femmes Opératrices Economiques
SIAO	Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SOTELMA	Société de Télécommunication du Mali
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UN	United Nations
UNDAF	Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide Publique au Développement
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNFPA	United Nations Population Fund
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine /Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquise

Table des matières

ÉQUIPE D'ELABORATION	1
PREFACE	Erreur ! Signet non défini.
SIGLES ET ABREVIATIONS	2
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES	6
RESUME DE L'ETUDE.....	7
INTRODUCTION.....	11
Objet de l'étude :	11
Méthodologie de l'étude	12
I. DESCRIPTION HISTORIQUE DE LA CRISE POLITIQUE ET SECURITAIRE	15
II. LES EFFETS ECONOMIQUES ET FINANCIERS IMMEDIATS DE LA CRISE ET LE CADRAGE MACROECONOMIQUE 2012 -2013: (SCENARIO DE BASE)	19
II.1. Effets sur le secteur réel :	19
II.1.1. Analyse du PIB du côté de l'offre	20
II.1.2. Analyse du PIB du côté de la demande :	22
II.2. Effets sur les finances publiques :.....	24
II.2.1. Les mesures d'ajustements au niveau des recettes: perspectives 2012 et 2013.....	24
II.2.2. Les mesures d'ajustements au niveau des dépenses:	26
II.2.3. Analyse de l'écart de financement du budget	27
II.2.4. Analyse de la répartition sectorielle des dépenses totales	28
II.2.5. Dépenses de pauvreté	29
II.3. Effets sur la balance des paiements.....	29
II.4. Effets de la crise sur les critères de convergence de l'UEMOA	30
II.5. Les effets de la crise sur le secteur privé	30
II.5.1. Le secteur industriel.....	31
II.5.2. Les effets de la crise politique et sécuritaire sur la branche de l'hôtellerie.....	31
II.5.3. Effets sur le secteur bancaire.....	32
II.5.4. Problèmes énergétiques	33
II.6. Effets de la crise sur l'économie exprimés par les opérateurs économiques	34
II.7. Les effets sur l'emploi et la sécurité sociale	35
II.8. Les effets de la crise sur les femmes	35
III. SCENARIOS BASES SUR UNE REPRISE PARTIELLE OU TOTALE DE L'APD	38
III.1. Reprise partielle à 50% de l'APD	38
III.2. Reprise totale à 100% de l'APD	40
IV. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS A TIRER	42
V. POLITIQUES ET MESURES ECONOMIQUES ET BUDGETAIRES.	45
V.1. Le CSCRP et la crise.....	45
V.2. la politique budgétaire	47
V.3. Les risques.....	50
VI. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS.....	51
VI.1. Recommandations	51
VI.2. Conclusion	55
BIBLIOGRAPHIE.....	58

ANNEXES	59
Annexes I : tableaux de répartition des réfugiés et des déplacés	60
Annexe II : Récapitulatif des décaissements BSI à la date du 31 juillet 2012	61
Annexe III : Liste des projets et programmes du Nord inscrits dans le budget 2012	63
Annexe IV: Répartition sectorielle des dépenses 2011-2013 (en milliards de FCFA).....	64
Annexe V: Répartition des dépenses de pauvreté (en milliards de FCFA).....	65
Annexe VI : Compte rendu de la Conférence	66
Annexe VII : Témoignages	74
Annexe VIII : Liste des personnes rencontrées.....	79
Annexe IX : Termes De Référence de l'étude	82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1: Evolution du taux de croissance du PIB et par branche d'activités 2011 et Perspectives 2012 et 2013	22
Tableau N°2: La croissance du PIB et ses composantes 2011 et perspectives 2012-2013.....	23
Tableau N°3: Evolution des Recettes du budget d'Etat 2011 et perspectives 2012-2013	25
Tableau N°4: répartition des recettes par services de recouvrement (en milliards de FCFA)	25
Tableau N°5: Evolution des dépenses du Budget d'Etat 2011 et les perspectives 2012-2013	26
Tableau N°6 : Evolution des quelques agrégats de la Balance de paiement 2011 et perspectives 2012-2013.....	30
Tableau N°7 : Evolution des critères de convergence de l'UEMOA en 2011 et les perspectives 2012 et 2013 en pourcentage sauf indication contraire.....	30
Tableau N°8 : Pertes et risques encourus par les banques dans les trois régions occupées :.....	32
Tableau N°9: Evolution de quelques agrégats de la situation monétaire 2011 et perspectives 2012-2013	33
Tableau N°10 : Simulation avec une reprise de 50% de l'APD	39
Tableau N°11: Simulation avec une reprise de 100% de l'APD	41
Tableau N°12: Matrice des risques directement qui menacent la relance de l'économie et à la crise. ...	50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N° 1: Répartition des réfugiés selon le pays d'accueil.....	16
Graphique N° 2: Répartition des déplacés selon les régions d'accueil	16
Graphique N° 3: Evolution du Taux de croissance réelle du PIB aux prix du marché 1981-2012	20
Graphique N° 4: Evolution du taux d'inflation 2011 et perspectives 2012 et 2013.....	24
Graphique N° 5 : Effort de mobilisation des services d'assiette au 30/09/2012.....	25
Graphique N° 6: Taux d'exécution des dépenses au 30 septembre 2012 en pourcentage.....	27
Graphique N° 7: Evolution du déficit budgétaire 2011-2013	27
Graphique N° 8: Répartition sectorielle des dépenses 2011-2013 (en milliards de FCFA)	28
Graphique N° 9: Répartition des dépenses de pauvreté (en milliards de FCFA).....	29

RESUME DE L'ETUDE

La République du Mali, depuis janvier 2012, souffre de trois crises majeures qui sont la crise alimentaire, la crise sécuritaire et la crise politique.

La mauvaise campagne agricole en 2011 a provoqué une crise alimentaire. Les Autorités sont à la recherche du financement du coût total du plan de sécurité alimentaire d'urgence estimé à 131 milliards de FCFA. L'occupation des régions du nord par des groupes armés avec des agendas politiques et religieux, tout en menant concomitamment des activités criminelles, y compris la prise d'otages a mis le pays dans une situation de guerre et aggravé la situation humanitaire avec le déplacement d'environ 412 401 personnes dont 203843 dans les pays voisins (108953 en Mauritanie, 64206 au Niger, et 35335 au Burkina Faso).

Un groupe de sous-officiers et d'officiers, conduit par le Capitaine Amadou Haya Sanogo, s'empare du pouvoir, crée un Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat (CNRDRE) provoquant du coup une crise politique et institutionnelle. Aussitôt la Communauté Internationale a condamné ce coup de force et a mis en marche ses mécanismes de sanctions et de négociation pour un retour à l'ordre constitutionnel normal.

L'Accord Cadre signé le premier avril 2012 entre la CEDEAO et les militaires a permis la mise en place d'une transition politique dont les missions principales se résument à la gestion de la crise dans le Nord du Mali, l'organisation d'élections libres, transparentes et démocratiques et la gestion des affaires de l'Etat.

Conformément aux termes de référence, l'analyse des effets de la crise politique et sécuritaire a porté sur les agrégats macroéconomiques (l'évolution : du PIB, des finances publiques, des consommations...) et des aspects micro économiques.

Au niveau macroéconomique, la croissance réelle du PIB en 2012 est estimée à -1,5% contre 5,6% initialement prévue. Cette régression du PIB s'explique par un recul généralisé des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire, à l'exception des productions d'or, l'égrainage du coton et le textile qui ont continué à bien se comporter. L'analyse sectorielle est très précise à ce sujet. En effet la production agricole devrait passer de 5,770 millions de tonnes en 2011 à 6,2 millions de tonnes en 2012; la Production de coton progresserait de 446 000 tonnes en 2011 à 480 000 tonnes en 2012 et celle de l'or est estimée à 50,272 tonnes en 2012 contre 46,033 tonnes en 2011.

Par contre, l'activité du BTP, l'agro industrie et les services connaîtraient des baisses respectives de 20%, 11% et de 10%.

Au niveau des Finances Publiques, au titre du collectif budgétaire 2012: Les recettes sont estimées à 941,659 milliards de FCFA contre initialement 1 341,508 milliards soit une réduction de 29,8%. Les dépenses de 2012 révisées seraient de 988,605 milliards de FCFA contre 1 483,495 milliards de FCFA dans le budget initial, correspondant à une baisse de 33,36%.

Il est important de rappeler les efforts appréciables du gouvernement en matière de gestion budgétaire :

- Le taux de recouvrement des recettes fiscales au 30 septembre serait de 67% par rapport à l'objectif du début d'année (Source TOFE), et de 72,4% comparé au budget rectifié.

- Concernant les dépenses, le niveau d'exécution au 30 septembre serait de 49% comparé au budget initial, et de 61,8% par rapport au budget rectifié.

Au niveau des comptes extérieurs, il a été constaté que les exportations continueront à progresser par rapport à 2011, en raison du maintien de la tendance de la production d'or et des résultats de la bonne campagne cotonnière; le fait le plus marquant est que le besoin en financement de l'économie malienne exprimé au niveau du déficit de la balance courante (301,6 milliards de FCFA) ne serait pas couvert par les flux de capitaux attendus qui s'élèveraient à 171 milliards en 2012 contre 551,9 milliards en 2011. Il en résulte une détérioration des avoirs extérieurs nets de 130 milliards de FCFA en 2012.

Les effets de la crise sur le secteur privé ont été doublement examinés dans le rapport. Une première analyse a été faite à partir des informations recueillies auprès des administrations publiques et une deuxième à partir des déclarations des opérateurs économiques lors de la conférence sur « les effets de la crise politique et sécuritaire sur le secteur productif privé au Mali : état des lieux et mesures de résilience et de relance de l'économie », tenue le vendredi 28 Décembre 2012 dans la salle de Conférence du Conseil National du Patronat du Mali.

Cette double analyse a permis une évaluation des effets de la crise sur les secteurs : industriel (Destruction de l'outil de production circonscrite, réduction de la production industrielle, hésitation des investisseurs étrangers) ; l'hôtellerie et la restauration (Peu de visiteurs : 8 097 visiteurs de janvier à juillet 2012 contre 74 050 pendant la même période de 2011, fermetures de 44 établissements dont 7 à Bamako, licenciements : 208 agents; chômage technique : 739 agents) ; le secteur bancaire et risque pays (Pertes et risques encourus par les banques dans les zones occupées = 17,768 milliards FCFA, agents de banque redéployés : 74, diminution de l'activité bancaire : 10%, réduction drastique des investissements public -60% et privé -10%, COFACE: dégradation de la note du Mali, de C à D).

Les principales préoccupations du secteur privé ont été également recensées, à savoir :

- la sécurité des biens et des personnes et la résolution des problèmes énergétiques ;
- la concrétisation des mesures d'atténuation des effets de la crise sur le secteur privé ;
- la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale entre les entreprises ;
- l'application de certaines mesures de l'intégration sous-régionale ;
- l'institutionnalisation d'un comité de conciliation fiscale pour les entreprises ;
- la mise en place d'un cadre de concertation régulier Gouvernement Secteur Privé entraînant un manque d'interlocuteurs.

L'inflation dépassera de loin la norme fixée par l'UEMOA pour se situer à 5,4% en grande partie liée à l'augmentation des prix des produits alimentaires et des hydrocarbures.

Les différents scénarios ont montré l'impact de l'aide publique au développement notamment les projets de développement sur l'économie malienne. La croissance réelle du PIB serait de -1,5% sans l'APD, elle serait de 1,6% et 4,7% respectivement pour une reprise à 50% et à 100% de l'aide publique au développement.

En dépit du contexte difficile de 2012, les perspectives macroéconomiques du Mali s'annoncent favorables pour l'année 2013. La croissance réelle du PIB devrait se situer à 4,8% en 2013 contre -1,5 % attendu en 2012 grâce à l'augmentation de la production aurifère et d'un regain du volume d'activités dans les autres secteurs en raison d'un retour à la normale dans le sud du pays et de la reprise progressive des projets financés par les PTF. L'inflation pourrait baisser à 3 pour cent en 2013, si la pluviométrie restait favorable.

L'analyse des effets économiques et financiers de la crise permet de tirer deux catégories d'enseignements :

La première catégorie d'enseignements concerne la faiblesse de la gouvernance politique, institutionnelle, et juridictionnelle.

Parmi les enseignements tirés du côté de l'administration publique il faut surtout retenir la mobilisation et la réaction positive de toute l'administration des finances, à gérer conséquemment une économie en pleine récession ; elle a pris des mesures courageuses pour minimiser les risques de cessation de paiement de l'Etat et de remous sociaux. Les administrations ont continué à fonctionner avec un minimum de moyen financier et les salaires ont été régulièrement payés aux dates échues.

La seconde catégorie d'enseignements peut être tirée de l'économie et du social.

Sur le plan économique les leçons apprises au cours de cette crise sont nombreuses :

- Le premier constat ou enseignement à tirer de cette crise sécuritaire et politique est le peu de progrès réalisé dans la politique de décentralisation et de développement rural. Cette insuffisance de développement sert de prétexte aux rebelles pour commettre leurs forfaitures ;
- Un deuxième enseignement économique est que certains secteurs et branches d'activité tels que l'agriculture, le secteur minier, le transport et télécommunication, pour des raisons diverses, ont résisté à la crise ;
- Par contre tous les autres secteurs, branches et entreprises qui ont des liens très forts avec l'APD, les investissements publics et privés ou qui sont influencés par le climat d'insécurité, tels que le BTP, les projets de développement, le tourisme et l'hôtellerie et le commerce ont été très tôt affectés par la crise politique et sécuritaire ;
- Un troisième enseignement provient du constat que la capacité de stockage de produits alimentaires et des produits pétroliers du pays est faible ;
- Un des enseignements clés de la crise politique et sécuritaire réside dans la très grande dépendance du Mali vis-à-vis de ses relations extérieures.
- Au plan social, la solidarité traditionnelle basée sur la parenté, l'amitié, le cousinage, etc. a pleinement joué un rôle d'amortisseur aux drames des ménages déplacés. Il a été également constaté l'absence d'un mécanisme de veille en période de crise, permettant de connaître la situation des ménages en temps réel pour faciliter la prise de décision appropriée.

Les politiques et mesures économiques se concentrent sur la prise en compte des objectifs prioritaires de la transition dans le CSCR et sur les orientations possibles d'une politique budgétaire avant de procéder à une analyse des risques majeurs qui pourraient entraver la relance de l'économie. Il s'agit des : aléas climatiques, des fluctuations des cours de l'or et du coton, des tensions politiques, l'organisation des élections démocratiques libres et transparentes et la reconquête du nord du pays. Le calcul de probabilité et l'échelle de leur impact sont présentés dans le tableau de matrice.

Les quelques recommandations s'appuient sur les enseignements tirés de cette crise et des propositions de politiques et mesures économiques. Elles devraient contribuer à la prise de décisions par rapport à la conduite des affaires de la transition afin de circonscrire les effets néfastes de la crise et de relancer l'économie.

Les recommandations relatives à la gouvernance politique, institutionnelle et sécuritaire s'adressent aux : Autorités de la Transition, Partis Politiques, Société Civile et la Communauté Internationale.

Les recommandations d'ordre économique sont formulées au niveau macroéconomique, de la politique budgétaire ainsi que celles exprimées par le CNPM.

L'accomplissement des deux principales missions de la transition qui sont la libération du nord et l'organisation des élections libres démocratiques et transparentes ne sera effectif qu'avec la mobilisation de toutes les forces vives de la nation et l'assistance de la communauté internationale. Le retour à une vie constitutionnelle classique dans un climat de paix avec un véritable jeu démocratique est le seul garant d'un développement humain durable.

INTRODUCTION

La République du Mali indépendante depuis le 22 septembre 1960, hérite de l'empire du même nom fondé au 13^{ème} siècle. Ce vaste empire fut le berceau culturel de l'Afrique Occidentale dont le rayonnement a été basé sur le brassage des populations de l'époque et l'acceptation de la diversité culturelle.

Aujourd'hui, la République du Mali est menacée dans son existence par une crise politique et sécuritaire.

En effet, la situation socioéconomique du Mali a été marquée par les conséquences de la mauvaise campagne agricole 2011/2012. En plus, dès le début de l'année 2012 une crise politique et sécuritaire est née de l'occupation des régions du Nord et des événements du 22 mars 2012.

La Communauté Internationale non seulement a condamné ces événements, mais a aussi pris des sanctions diplomatiques, militaires et économiques contre le Mali. Les sanctions économiques se caractérisent d'une part par la suspension des aides au développement par les Partenaires Techniques et Financiers, et d'autre part par l'embargo économique, financier de la CEDEAO.

La manifestation des conséquences de ces événements a été perçue à travers les aspects suivants :

- la suspension de la coopération avec les partenaires ;
- la baisse de l'activité (investissement, production, bancaire, commerciale, import/export, inflation) ;
- la détérioration du pouvoir d'achat des populations à travers la hausse de l'indice des prix à la consommation, la dégradation de la confiance des agents économiques (incertitudes) ;
- la baisse des recettes budgétaires (révision du budget, etc...) ;
- la baisse des dépenses en faveur des secteurs sociaux (CSCR, OMD, etc.).

Ceux-ci ont ainsi affecté négativement le cadre macroéconomique et budgétaire dont la présente étude tentera d'évaluer les conséquences dans les détails et de proposer les mesures pour améliorer le cadre macro-économique.

L'étude cherchera à répondre aux questions suivantes: i) quel sera l'ampleur et la durée de la crise sur l'activité économique ; ii) Quelles seront ses implications sur le niveau de la pauvreté, notamment des plus vulnérables ; iii) Quelles seront les conséquences du maintien de la suspension de l'aide sur l'économie et la pauvreté ; iv) quels sont les enseignements à tirer ; v) quelles sont les mesures à mettre en œuvre pour soutenir l'économie.

Objet de l'étude :

La présente étude a pour objectif l'évaluation des effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire afin de déterminer les mesures conservatoires et de relance appropriées. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- faire l'analyse de la situation économique et financière de la crise politique et sécuritaire ;

- apprécier les effets macroéconomiques notamment le PIB, les investissements publics, les productions sectorielles, la consommation, les échanges extérieurs, les Prix et l'emploi ;
- examiner l'évolution du financement de l'économie à travers les finances publiques, l'aide publique au développement, les investissements directs étrangers et le secteur financier ;
- identifier les mesures prioritaires relatives à la politique à mener en vue de limiter ces effets à court terme et de favoriser la relance économique à moyen terme ;
- proposer des mesures conservatoires de résilience à la crise et de relance de court et de moyens termes.

En effet, il s'agira de montrer les conséquences de cette crise sur l'évolution de l'activité économique à travers les comptes nationaux, les finances publiques, le secteur financier et bancaire et les échanges extérieurs. Aussi, l'étude se focalisera sur les mesures préalables à mettre en œuvre pour renforcer la résilience de l'économie et favoriser la relance de l'économie.

Au terme de l'analyse, les résultats attendus seront les suivants :

- l'analyse de la situation économique et l'appréciation des effets macroéconomiques et sociaux (emploi...) de la crise politique et sécuritaire est faite ;
- l'évolution du financement de l'économie à travers les finances publiques, l'aide publique au développement, les investissements directs étrangers et le secteur financier est examinée ;
- les mesures conservatoires de résiliences à la crise et de relance économique appropriée à court et à moyen terme sont identifiées.

Méthodologie de l'étude

La méthodologie utilisée a porté sur : une approche participative, une revue documentaire, des entretiens et enquêtes, l'utilisation des outils et instruments d'analyse.

1. L'approche participative :

La démarche privilégie l'approche participative à tous les stades du processus : préparation, élaboration et validation du rapport par le Comité de Pilotage créé à cet effet. L'ODHD/LCP a assuré le secrétariat de ce Comité et la supervision des travaux à toutes les étapes.

2. La revue documentaire

Elle a consisté dans un premier temps en une collecte de documents de politique économique, des données statistiques et dans un deuxième temps à l'analyse des données existantes.

3. Les entretiens et enquêtes

Les entretiens ont eu lieu avec les principaux acteurs chargés du suivi du cadre macroéconomique et budgétaire.

Des enquêtes ont été menées auprès des organisations et groupements professionnels (Conseil national du patronat, l'Association des Banques et Etablissements Financiers, des groupements de la micro finance, des Hôtels, du secteur du tourisme, l'organisation patronale des industries, l'Association des Assureurs sur l'évolution du risque-Mali...), des Directions du Travail de l'Emploi, des Domaines et du Cadastre.

Ces entretiens ont consisté en une série de questions croisées soumises aux interlocuteurs sur la base des points soulevés dans les TDR de la consultation en vue de demander (i) aux structures nationales leurs rôles dans l'économie nationale, l'évolution de leurs activités de 2007 à 2011 ; depuis janvier 2012, des pertes économiques, financières et en ressources humaines liées à la crise, leurs contraintes et les perspectives; (ii) aux PTF et ONG, l'évolution de leurs contributions au développement du Mali avant pendant et après la crise.

Des guides d'entretien ont été préparés à cet effet pour les structures nationales et les PTF/ONG. Une liste des services, structures et organismes rencontrés est en annexe.

4. La conférence

Une conférence a été organisée à l'endroit du secteur privé dont l'objectif général était de cerner leur perception sur l'incidence de la crise sur l'appareil productif, les moyens de production, le financement des activités productives et l'emploi d'une part et d'autre part, contribuer à l'identification des pistes de solutions à envisager pour un relèvement de l'activité productive privée.

5. Les outils d'analyse

L'enjeu méthodologique était de faire une évaluation valide des effets de la crise politique et sécuritaire sur l'économie globale du pays. Pour un tel exercice, il existe plusieurs voies et procédés par lesquels une influence est mesurée. Ainsi pour l'analyse quantitative, l'étude a utilisé les outils d'analyse existants au niveau des services techniques : le document du CSCR, la comptabilité nationale, le modèle macroéconomique calculable, modèle de la Banque Mondiale pour le calcul de l'indice de la pauvreté, le modèle du cadrage du FMI. Ces outils ont été complétés par la méthode d'évaluation des effets du PNUD et surtout par l'évaluation des effets des sanctions économiques internationales imposées au Mali en posant l'hypothèse que l'embargo de la CEDEAO et la suspension de l'APD sont des sanctions.

L'analyse des évolutions possibles des perspectives des comptes nationaux est basée sur la formulation des hypothèses et la construction de scénarios. Cette analyse quantitative a intégré une dimension qualitative issue des entretiens et enquêtes.

Ainsi, le rapport a été conçu essentiellement sur une analyse quantitative et qualitative des effets de la crise sur les principaux agrégats macro-économiques et par une proposition de mesures pertinentes qui alimenteront le dialogue Politique avec les PTF sur les politiques de développement du Mali.

La démarche accorde une grande importance à la dimension genre.

6. Les limites de l'étude

La formulation des hypothèses, la qualité des informations et des données statistiques constituent les limites de cette étude.

La mesure des effets de la crise est basée essentiellement sur l'analyse des écarts entre les prévisions initiales de 2012 et 2013 et les prévisions révisées à partir des réalisations de 2012. Ces écarts d'une manière générale sont les conséquences de la crise. Cette méthode est réductrice dans la mesure où elle n'utilise que des prévisions et surtout qu'elle ne prend pas toujours en compte l'évolution tendancielle du secteur ou de la branche.

Au regard de tout ce qui précède, le rapport de l'étude comporte cinq chapitres qui sont :

- ✓ description historique de la crise politique et sécuritaire ;
- ✓ évaluation de la situation économique et financière face à la crise ;
- ✓ principaux enseignements à tirer ;
- ✓ mesures pour la résilience et la relance de l'économie et analyse de leurs avantages et risques ;
- ✓ conclusion et recommandations.

I. DESCRIPTION HISTORIQUE DE LA CRISE POLITIQUE ET SECURITAIRE

Le Mali indépendant a connu des soulèvements d'une partie des populations Touareg et Maure vivant au nord du Pays en 1963, 1990, 2006, 2010. Tous ces soulèvements ont été rapidement circonscrits, ils n'ont jamais eu l'envergure de celui que le Mali connaît depuis le début de cette année 2012.

L'avènement de la crise politique et sécuritaire au Mali s'explique par une série d'évènements successifs qui ont commencé en novembre 2011 avec les premières attaques des groupes rebelles au nord du Mali. Ces groupes sont constitués du Mouvement National de Libération de l'Azawad, MNLA. (composé des militaires Touaregs de nationalités différentes fuyant le conflit libyen et rentrés au Mali avec l'accord des Autorités de Bamako, et de certains militaires déserteurs de l'armée Malienne d'origine Touareg) et d'autres groupes islamistes dont les principaux sont Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), Ançar Dine (Défenseur de l'Islam), le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et le Boko Haram. Peu à peu, ces groupes ont conquis les grandes villes du nord pour finalement occuper les 2/3 du territoire national. Suite à la confusion générale créée par la mutinerie du 21 au 22 mars, un groupe de militaires (la liste exacte n'est pas publiée) conduit par le Capitaine Amadou Haya Sanogo, s'empare du pouvoir, crée le Comité National pour le Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat (CNRDRE) provoquant du coup une crise politique et institutionnelle. Aussitôt la Communauté Internationale a condamné ce coup de force et a mis en marche ses mécanismes de sanctions et de négociation pour un retour à l'ordre constitutionnel normal.

Les conséquences immédiates de la crise sont surtout d'ordre humanitaire, politique et économique.

La toute première conséquence d'un conflit armé est la perte de vies humaines. Pour le moment il n'existe pas d'informations fiables ni du côté de l'armée malienne, ni du côté des rebelles, sur le nombre exact des personnes mortes au cours des combats. Il est certain que les deux camps ont perdu beaucoup d'hommes lors des affrontements dans les trois régions du nord. Il faut ajouter à ces victimes, ceux qui ont péri (soldats et civils) à Bamako suite au soulèvement du camp des parachutistes ou « bérets rouges » de Djikoronni.

En ce qui concerne les crimes de guerre, selon les témoignages recueillis par l'AMDH et confirmés par d'autres sources, les rebelles auraient commis beaucoup de crimes de guerre.

Le deuxième aspect de la crise humanitaire est l'insécurité alimentaire et le déplacement massif des populations :

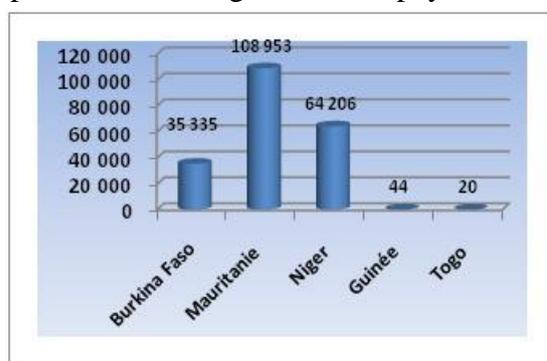
Le Mali avant la crise politique et sécuritaire était déjà confronté à une crise alimentaire grave dans toute la bande sahélienne de son territoire à cause de la mauvaise campagne agricole 2011-2012. Les estimations du Ministère de l'Agriculture indiquaient déjà une baisse de la production céréalière de 41% soit 5 286 351 tonnes (toutes céréales confondues) en 2011-2012. Quant aux régions du Nord ce déficit était estimé à 138 690 tonnes et la population affectée à plus de 900 000 personnes.

Cette insécurité alimentaire et la dégradation des conditions de vie des populations se sont aggravées avec la crise politique et sécuritaire qui est à l'origine des déplacements massifs des populations du nord.

Selon le Kit d'Information de OCHA, publié le 07 novembre 2012, à la date du 28 octobre, 5,01 millions de maliens seraient affectés par la crise politique sécuritaire et alimentaire dont 1,63 million de personnes vivant dans les trois régions du nord. La situation humanitaire au nord reste préoccupante à cause de : l'absence des administrations publiques (départ forcé des fonctionnaires) ; retrait des ONG internationales (risque élevé de prise d'otage) ; pillage des banques, magasins de céréales et des stocks de sécurité alimentaire de l'Etat et du PAM ; fermeture des centres de santé, des dépôts pharmaceutiques et des écoles ; rupture dans la fourniture d'électricité et d'eau potable et perturbations dans l'approvisionnement des marchés.

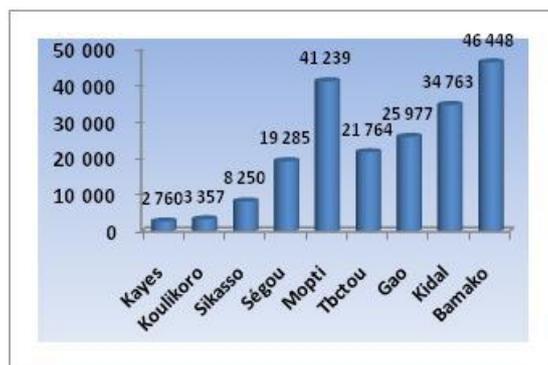
Toujours selon la même source, le déplacement des populations concerne au total 412 401 personnes dont 208 558 réfugiées dans les pays voisins et 203 843 déplacées à l'intérieur. Les déplacés à l'intérieur ont été accueillis par 150 000 ménages, ce qui exerce une pression croissante sur les ressources des familles accueillantes et sur les services sociaux de base des localités d'accueil.

Graphique N° 1: Répartition des réfugiés selon le pays d'accueil



Source : Cluster Protection et Commission Mouvement des Populations, octobre 2012

Graphique N° 2: Répartition des déplacés selon les régions d'accueil



Source : Cluster Protection et Commission Mouvement des Populations, octobre 2012

Le graphique N°1 ne mentionne pas l'Algérie comme pays d'accueil, alors que le Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Agées, dans une note technique produite le 11 octobre 2012, estime à 30 000 le nombre de réfugiés dans ce pays. L'OIM a pris en compte les déplacés de certaines fractions et communes rurales vers les villes du nord à savoir Gao, Tombouctou et Kidal qui ont respectivement accueilli : 25 977 ; 21 764 et 34 763.

Les femmes et les enfants sont les plus affectés par la crise, en effet, selon la même note du Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Agées évoquée ci-dessus, environ 52% des déplacés seraient des femmes et 31% des enfants.

Pour éviter une forte dégradation de la situation humanitaire, des actions ont été menées par le Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Agées avec la participation de certains partenaires sociaux (Haut Conseil Islamique, Collectif des Ressortissants du Nord, Croix Rouge, l'Association Cri de Cœur ...) et des Agences des Nations Unies en charge de l'action humanitaire (**OCHA, PAM, OMS, CICR, HCR, UNICEF et UNFPA**) en direction des régions du nord et sites d'accueil du Sud. L'évaluation en terme monétaire de ces actions humanitaires est examinée au niveau des effets économiques de la crise politique et sécuritaire. La crise politique et institutionnelle qui était latente est finalement arrivée avec le coup de force de l'armée. En effet, le CNRDRE a suspendu la Constitution et les Institutions de la République ; il a également procédé à l'arrestation de plusieurs membres du gouvernement et de certains Directeurs d'Institutions ainsi que des responsables de partis politiques. Il en est résulté la perturbation du fonctionnement des Institutions et des administrations publiques.

La Communauté Internationale n'est pas restée indifférente à la crise politique et sécuritaire au Mali ; en plus de la condamnation du coup de force de la junte, elle a pris des sanctions contre le Mali. Ces sanctions, bien qu'elles aient atteint leur objectif de fléchissement de la junte, ont eu un effet secondaire à savoir : l'aggravation du désarroi d'une population qui ne sait plus à quel saint se vouer.

Elle a également engagé les négociations avec les nouveaux maîtres de Bamako, ainsi l'Accord Cadre signé entre la CEDEAO et le CNRDRE le 06 avril 2012 a permis de trouver un compromis pour la gestion d'une période de transition et pour lever l'embargo économique, financier et diplomatique de la CEDEAO contre le Mali.

Quant aux Partenaires au Développement, malgré la suspension de leur appui direct au budget de l'Etat, ils continuent avec l'aide projet (certains projets bien ciblés) et l'aide humanitaire. Pour une reprise totale ils attendent des responsables maliens, une feuille de route consensuelle avec des objectifs clairs et précis pour la période de transition.

La mise en œuvre de l'Accord Cadre et des différentes négociations ont permis d'établir les conditions minimales d'un retour à la vie constitutionnelle normale qui sont :

- le Président de la République par intérim a été investi dans ses fonctions pour la période de la transition ;
- le choix d'un premier ministre consensuel avec plein pouvoir ;
- un organe de réforme de la défense et de la sécurité a été créé et consacre du coup la dissolution du CNRDRE représentant l'instance politique des forces armées ayant conduit l'insurrection;
- un Gouvernement d'Union Nationale a été mis en place le 20 août 2012.

Les missions des autorités de la transition sont :

- la gestion de la crise dans le Nord du Mali ;
- l'organisation d'élections libres, transparentes et démocratiques ;
- la bonne gouvernance de la transition qui garantirait une stabilité politique, l'accès aux services sociaux de base et l'aide humanitaire.

Pour sortir de cette crise politique le Mali a urgemment besoin de la mobilisation de tous les maliens au-delà des clivages politiques et de l'assistance de la Communauté Internationale.

La crise politique, institutionnelle et sécuritaire a porté un coup dur à l'économie malienne. Elle est en train d'affecter profondément la performance de l'activité économique au cours de l'année 2012 et probablement en 2013. Elle a transmis ses méfaits à l'économie à travers deux principaux canaux avec des effets différenciés : i) les atteintes au système de production économique et aux biens de l'administration publique et, ii) les sanctions des institutions sous régionales et de la communauté internationale.

II. LES EFFETS ECONOMIQUES ET FINANCIERS IMMEDIATS DE LA CRISE ET LE CADRAGE MACROECONOMIQUE 2012 -2013: (SCENARIO DE BASE)

Il est question pour ce chapitre d'évaluer dans un premier temps, les effets directs de la crise sur l'économie en 2012 et 2013 en comparant les projections avant et pendant la crise et en évaluant les pertes économiques dues à la crise au niveau des secteurs ou branches les plus affectées.

L'analyse des écarts entre les prévisions et les réalisations au niveau des secteurs ou branches, l'examen des évolutions issues des estimations du dernier cadrage macroéconomique permettent de mesurer les effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire que vit le Mali. Cet exercice est considéré comme le scénario de base parce qu'il décrit l'état réel et actuel de l'économie.

Le Gouvernement de transition en collaboration avec le FMI, a élaboré un cadrage macroéconomique lors de la dernière mission du FMI au Mali qui a eu lieu du 1er au 14 novembre 2012. Ce dernier cadrage est une mise à jour de celui du 14 septembre, il combine les informations récentes recueillies auprès de certaines structures nationales et Partenaires au développement du Mali et les prévisions initiales corrigées sur la base d'hypothèses dont les principales sont :

- ✓ la suspension des financements extérieurs pour les trois derniers trimestres de 2012 et toute l'année 2013 avec ses corollaires : la forte baisse du financement intérieur des investissements publics et la réduction drastique des dépenses de fonctionnement de l'Etat ;
- ✓ l'augmentation du taux de croissance du secteur primaire et de la branche extraction minière ;
- ✓ la contraction du crédit à l'économie liée non seulement au climat d'insécurité qui a provoqué un ralentissement de l'activité économique, mais aussi au déclassement du Mali par les agences de notation en matière de « risque pays » ;
- ✓ l'ajustement budgétaire : les dépenses presque égales aux recettes.

Il est important de signaler que l'insécurité et les incertitudes au plan politique n'assurent pas un climat favorable aux affaires.

Ainsi à part quelques rares exceptions, les écarts qui existent entre les prévisions initiales et les prévisions révisées permettent de mesurer les effets de la crise sur le secteur réel, les finances publiques, le secteur bancaire, la balance des paiements, l'emploi et la pauvreté.

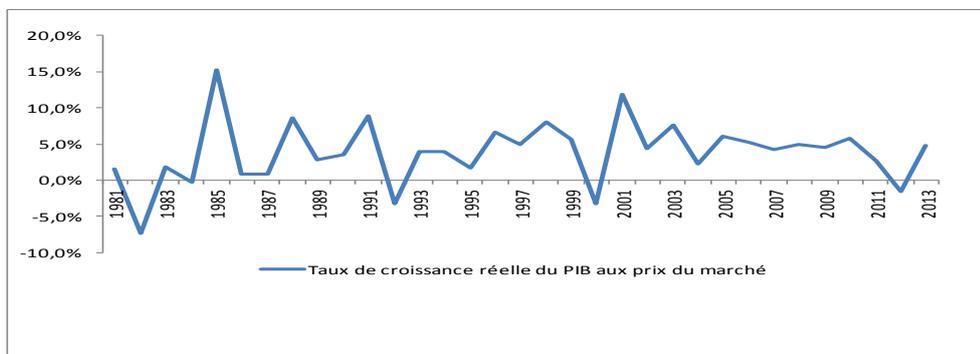
II.1. Effets sur le secteur réel :

L'économie malienne a connu une croissance moyenne de 4,5% sur les quatre dernières années. Cette croissance a été tirée essentiellement par le secteur primaire avec une croissance de plus de 7% et une contribution moyenne au PIB de 2 points et ½ de pourcentage. A l'exception de l'année 2011, la production agricole notamment la production de l'agriculture vivrière a permis de maintenir une très bonne croissance dans ce secteur.

Le double choc sécuritaire et institutionnel a eu des répercussions négatives sur l'activité économique et plus particulièrement sur certaines branches d'activité qui ont été très affectées (BTP, hôtellerie, commerce ...). Ainsi, suivant l'évolution des indicateurs conjoncturels au troisième trimestre de l'année 2012, l'estimation de la croissance économique attendue pour

l'année serait de -1,5%. Cette récession de l'économie, la première depuis 2000, est due à la contribution négative des secteurs secondaire et tertiaire. En effet, ces deux secteurs ont été les plus touchés par les chocs.

Graphique N° 3: Evolution du Taux de croissance réelle du PIB aux prix du marché 1981-2012



Source : Modèle Macroéconomique du Mali, novembre 2012

II.1.1. Analyse du PIB du côté de l'offre

La croissance de l'économie était initialement prévue à 5,6% en 2012. Cette hausse significative de la croissance était liée non seulement à une reprise de la production dans l'agriculture après la mauvaise campagne observée en 2011, mais aussi aux bonnes perspectives de la production d'or et à une poursuite normale de l'activité dans les autres branches d'activités. Cet optimisme se brise avec la crise politique et sécuritaire. Le Gouvernement de transition pour faire face à une économie de crise pour ne pas dire une économie de guerre, a changé ses priorités et procédé à un ajustement conséquent du budget pour refléter la baisse des ressources d'une manière générale. Ainsi la révision des comptes nationaux a fait ressortir une récession du PIB à -1,5%. Cette situation a eu des répercussions sur les différents secteurs et branches d'activités.

Le secteur primaire Les prévisions initiales de 2012 du secteur primaire ont estimé la croissance du secteur primaire à 5,4% cette croissance a été revue à la hausse (8,1%) à cause du bon déroulement de la campagne agricole et du niveau satisfaisant de la pluviométrie, alors qu'en 2011, une année de paix, elle a été négative (-1,43%). Ce qui veut dire que le secteur primaire est faiblement touché par la crise politique et sécuritaire. Seules les régions de Gao et Tombouctou qui ne sont d'ailleurs pas des zones agricoles par excellence ont connu des perturbations de leur campagne agricole du fait des déplacements des populations et de l'acheminement tardif des intrants agricoles. Le montant total alloué à la campagne agricole 2012- 2013 est de 9 milliards de F CFA. Les branches de l'élevage et la pêche n'ont pas été aussi affectées par la crise avec une variation nulle de leur production de 2012 par rapport à 2011.

Le secteur secondaire :

La croissance dans le secteur secondaire en 2012 serait de -2,2% suite à la révision de novembre 2012 contre 8,9% de prévisions initiales. Elle a été de 8,1% en 2011.

Le recul du secteur en 2012 s'explique par les récessions enregistrées au niveau de l'agroalimentaire-boisson-tabac (- 13,0%), le BTP (-20,0%) et électricité-eau (-2,0%) contre respectivement des prévisions initiales de 5,4%, 5,6% et 9,4%.

La branche la plus touchée est les BTP avec une baisse de 20%, ceci est du essentiellement à l'arrêt de la quasi-totalité des grands chantiers de l'Etat suite à la suspension de la coopération avec les PTFs. Pour preuve, dans le Budget Spécial d'investissement, ¼ seulement du montant des investissements a été exécuté (voir annexe N° II, tableau N°3).

Avec la suspension des financements extérieurs, le BSI réalisé en 2012 s'établirait autour de 31,2 milliards de FCFA, contre 111,43 milliards en 2011 faisant ainsi effondrer le taux de croissance économique de +5,6% à -1,5%.

De plus, l'exécution des projets au Nord était arrêtée en raison des problèmes sécuritaires avec un montant pour 2012 estimé à 108 milliards de FCFA dans le BSI dont 99,9 milliards de FCFA financés par les PTF et 8,1 milliards de FCFA financés par l'Etat. (Voir annexe III)

Ces dernières années, le secteur des BTP a été l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie malienne avec une croissance moyenne de 6% entre 2008 et 2011. Les BTP ont un effet d'entraînement très fort sur certaines branches d'activités telles que :

- ✓ le Commerce, avec la demande en matériaux de construction dont la plus grande partie est importée ;
- ✓ les services aux entreprises notamment les activités d'ingénieries conseils, d'architecte et autres qui sont connexes aux activités de BTP ;
- ✓ les industries locales de production de matériaux de construction.

En outre, le secteur des BTP génère beaucoup d'emplois et favorise la distribution de revenus pour les ménages. La fourniture d'électricité par l'EDM a été caractérisée par d'importants délestages d'électricité durant tout le mois d'avril 2012. Certaines entreprises ont ralenti le volume de leur production et d'autres ont eu recours à des groupes électrogènes entraînant une augmentation importante des coûts de production.

Ces délestages ont été provoqués de façon conjoncturelle par les ruptures d'approvisionnement en carburant liées aux sanctions de la CEDEAO. Par ailleurs, l'EDM connaît toujours une tension de trésorerie due à l'annulation lors de l'ajustement budgétaire de la subvention de l'Etat de près de 20 milliards de FCFA initialement prévue en 2012.

Les industries extractives notamment la production de l'or, affichent de bonnes perspectives en 2012 avec un taux de croissance révisé de 7,5% contre un taux initial de 6,8%. Le caractère extraverti de l'activité minière et la position géographique des sites miniers lui permettent d'échapper à la crise.

Le secteur tertiaire :

Le secteur tertiaire, devrait connaître une croissance de 4,9% selon les prévisions initiales. Avec la crise le taux corrigé est de -8,8% contre 3,8% en 2011. Excepté la branche transports et télécommunications qui devrait connaître une croissance nulle, toutes les autres branches de ce secteur seraient en récession : la récession du commerce, des services financiers et des services non marchands serait de -10,0% et celle des autres services marchands non financiers de -15,0%. Cette régression s'explique essentiellement par la réduction des dépenses publiques.

Les perspectives 2013 : l'économie retrouvera une croissance positive de 4,8% selon l'hypothèse d'une reprise de la production dans les secteurs secondaire et tertiaire en raison du calme relatif et une demande intérieure un peu plus élevée que celle de 2012 avec le retour de l'investissement public prévu au budget 2013.

Tableau N°1: Evolution du taux de croissance du PIB et par branche d'activités 2011 et Perspectives 2012 et 2013

	croissance moyen de 2008-					2013
	2011	2011	Réf2012	Crise 2012	Ecart (Crise-Réf)	
Secteur Primaire	7,20%	-1,3%	5,4%	8,1%	2,7%	5,3%
Agriculture	9,50%	-4,5%	6,1%	13,1%	7,0%	6,0%
Elevage	4,10%	4,0%	4,4%	0,0%	-4,4%	3,8%
Pêche, Forêt		4,6%	3,7%	0,0%	-3,7%	4,7%
Secteur Secondaire	1,20%	8,1%	8,9%	-2,2%	-11,1%	5,4%
Industries extractives	-4,80%	0,0%	10,0%	7,5%	-2,5%	8,4%
Agroalimentaire - boisson -tabac	2,70%	18,6%	5,4%	-13,0%	-18,4%	4,0%
Textile	1,70%	31,0%	29,0%	35,0%	6,0%	8,0%
Autres branches manufacturières (spinning)	3,50%	15,5%	2,6%	-2,0%	-4,6%	1,8%
Electricité eau	9,50%	8,0%	9,4%	-2,0%	-11,4%	5,0%
Bâtiment et travaux publics	5,60%	5,0%	5,6%	-20,0%	-25,6%	2,0%
Secteur tertiaire	4,00%	3,8%	4,9%	-8,8%	-13,7%	4,4%
Commerce	4,60%	4,0%	6,5%	-10,0%	-16,5%	4,3%
Transports et telecommunication	5,50%	5,2%	5,5%	0,0%	-5,5%	3,8%
Autres services marchands non financiers	3,10%	2,0%	4,0%	-15,0%	-19,0%	4,5%
Services financiers	3,00%	3,0%	3,8%	-10,0%	-13,8%	3,8%
Services non marchands	2,70%	4,0%	2,0%	-10,0%	-12,0%	5,0%
PIB	4,50%	2,7%	5,6%	-1,5%	-7,1%	4,8%

Source : INSTAT, FMI novembre 2012

II.1.2. Analyse du PIB du côté de la demande :

L'évolution de la situation devrait avoir un impact très significatif sur la demande.

Du côté du secteur public, il a été procédé à un réajustement budgétaire marqué par une compression de la demande publique entraînant ainsi :

- En rapport avec la réduction des dépenses de fonctionnement, on observe que la contribution à la croissance pour la consommation finale ressortirait à -1,7 points de pourcentage dont -12 points de pourcentage pour la consommation publique.
- En rapport avec les investissements publics, on observe une baisse du volume des investissements en 2012 d'environ 60% par rapport à 2011, avec l'arrêt de presque la totalité des projets. En termes de contribution à la croissance, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) contribue à -34,2%.

Du côté du secteur privé, l'insécurité et les troubles politiques ont conduit à une contraction des activités au niveau du secteur BTP avec l'arrêt des grands travaux sur financement extérieur et au niveau du secteur touristique favorisant le chômage dans le secteur de l'hôtellerie, du sous emploi dans l'artisanat. Cette contraction se traduit par une baisse de 13% de l'investissement privé. La consommation finale des ménages, selon les perspectives 2012 et 2013, connaîtra une légère augmentation en raison d'une hausse significative de l'inflation. La contribution à la croissance pour la consommation finale privée ressortirait à 1,5 point de pourcentage. Par ailleurs, les entreprises ont de plus en plus mal à payer les cotisations à l'INPS dont les arriérés se chiffrent au 30 septembre 2012 à 6 milliards de FCFA.

Le tableau ci-dessous donne le PIB et ses principales catégories de dépenses.

Tableau N°2: La croissance du PIB et ses composantes 2011 et perspectives 2012-2013

	2011	Réf 2012	Crise 2012	Ecart (Crise-Réf)	2013
Importations	2,0%	5,4%	-8,0%	-13,4%	7,5%
Formation brut de capital fixe	5,6%	5,8%	-31,9%	-37,7%	12,4%
Invest. Privé	7,0%	6,0%	-13,0%	-19,0%	5,0%
Invest. Public	4,0%	5,5%	-55,0%	-60,5%	30,0%
Consommation finale	4,0%	5,0%	-1,7%	-6,7%	6,0%
Consommation publique	3,8%	5,5%	-12,0%	-17,5%	8,0%
Consommation des ménages	4,0%	5,0%	1,5%	-3,5%	5,5%

Source : INSTAT et FMI novembre 2012

Il convient de noter que les dépenses publiques (l'Etat) représentent près de 35% de la demande intérieure.

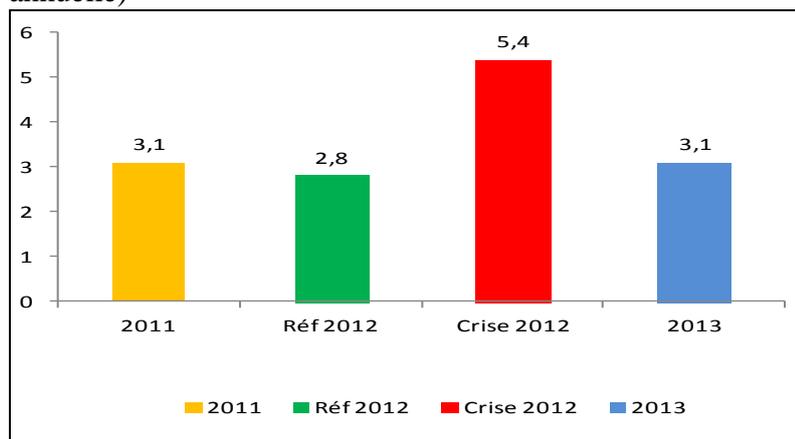
L'inflation : La crise alimentaire déclenchée par les effets de la mauvaise campagne agricole, engendrera une poussée des prix à la hausse. Ainsi, les prix à la consommation s'orienteraient à la hausse, au cours de l'année 2012, dans l'hypothèse de l'apparition de tensions sur les cours internationaux des produits pétroliers. Sur cette base, le taux d'inflation, en variation moyenne, ressortirait à 5,4% contre 2,8% en prévision et 3,1 en 2011. Toutefois cette hausse de l'inflation n'est pas uniquement liée à la crise politique et sécuritaire.

En effet, la poussée haussière des prix en 2012 par poste de produit selon leur importance est engendrée par les poissons et autres produits sèches ou fumés (32,6%), les céréales non transformés (14,9%), les poissons frais (14,9%), le Bœuf (8,8%) le lait (8,6%). L'augmentation des prix de ces produits s'explique par l'occupation des régions du Nord du pays qui sont à fort potentiel de bétail et de poisson et la mauvaise campagne 2011-2012 au niveau des céréales.

Aussi, il convient de noter que d'autres produits ont connu une hausse modérée des prix comme les tissus et habillement (4,9%), la communication téléphonique (4,1%) et les produits pétroliers (2,6%) liée à l'augmentation des cours internationaux.

En revanche, les prix de certains produits ont suivi une tendance à la baisse, il s'agit du sucre (-9,1%) en raison des subventions de l'Etat, les légumes frais et fruits (-6,6%), les médicaments modernes (-1,4%) et le transport routier de passagers (-1,4%) en rapport avec la faiblesse du trafic routier liée à l'insécurité dans le nord du pays.

Par ailleurs, il est prévu une décélération de l'inflation en 2013 de l'ordre de 3,1 points de pourcentage en relation avec la bonne pluviométrie attendue.

Graphique N° 4: Evolution du taux d'inflation 2011 et perspectives 2012 et 2013(en moyenne annuelle)

Source : INSTAT

II.2. Effets sur les finances publiques :

(Analyse des évolutions et des écarts, situation la plus récente et perspectives)

La loi de Finances rectificative 2012 a ramené l'exécution de la loi de finances initiale de 2012 qui visait les objectifs de développement économique et social du CSCRP ainsi que l'atteinte des OMD, en un budget de crise pour atténuer les effets néfastes de la suspension de l'aide au développement et la faible mobilisation de ressources intérieures en raison de la contraction de l'activité économique.

En s'approchant de l'équilibre budgétaire, le Gouvernement s'est fixé de nouvelles priorités et a pris des mesures courageuses en conséquence pour réduire les dépenses et à maintenir les ressources qui sont sous son contrôle.

II.2.1. Les mesures d'ajustements au niveau des recettes: perspectives 2012 et 2013

Les recettes ont été basées sur les ressources internes et ne tiennent pas compte des moindres ressources d'aide publique au développement.

La première mesure d'ajustement des recettes à cause de la crise a été une diminution des recettes totales de l'Etat d'environ 278 milliards de FCFA en 2012, soit 8% du PIB. Ainsi, les recettes totales du budget sont passées de 1220,3 milliards de FCFA initialement prévues à 941,66 milliards de FCFA. Cette baisse s'explique par la réduction des recettes fiscales d'environ 50 milliards liée au ralentissement de l'activité économique et à la réduction du volume des aides publiques au développement pour environ 364 milliards de FCFA (ABS, aide projets et programme) et de la contraction des importations sur les recettes pour 68,152 milliards de FCFA. L'ABG étant utilisé pour financer l'écart de financement du budget n'est pas comptabilisé dans le tableau des recettes du budget, si nous ajoutons ce dernier, la réduction des aides publiques au développement s'élèvera à 443,55 milliards de FCFA.

La deuxième mesure a consisté à intégrer aux recettes non fiscales les reliquats des ressources obtenues au titre de la privatisation de la SOTELMA non encore utilisées pour financer les projets de développement. La conséquence de cette mesure est l'arrêt de ces projets.

Tableau N°3: Evolution des Recettes du budget d'Etat 2011 et perspectives 2012-2013 (en milliards de FCFA)

	2011	Réf 2012	Crise 2012	Ecart (Crise- Réf)	2013
Recettes totales et dons	1057,1	1220,3	941,3	-279	1029,2
Recettes fiscales	734,2	835,9	786,2	-49,7	876,1
Recettes non fiscales	32,9	58,6	50,7	-7,9	52,9
Fonds spéciaux et budgets annexes	96,1	102,5	100,2	-2,3	100,2
Dons (AB, aides projets)	193,9	223,3	4,2	-219,1	0

Source : PLF 2012 révisé, PLF 2013

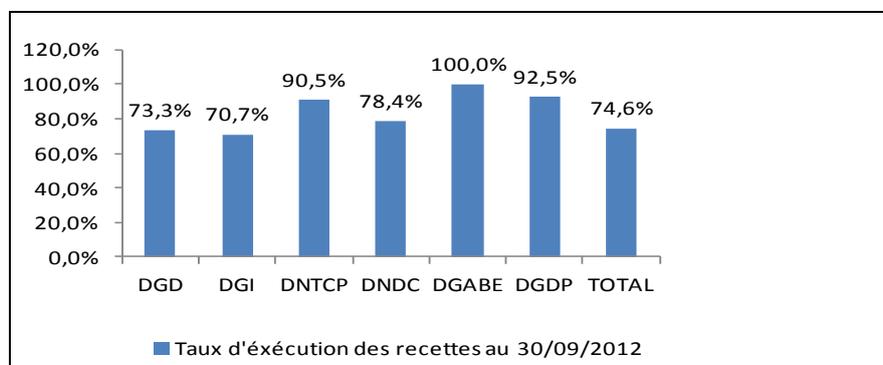
En ce qui concerne les services de recettes, l'essentiel du manque à gagner s'élève à 68,15 milliards de FCFA et cela a été enregistré respectivement à la DGD pour 28 milliards de FCFA, la DGI pour environ 25 milliards de FCFA et pour la DNDC 15 milliards de FCFA.

Ce manque à gagner aurait pu être plus important si les services de recettes n'avaient pas redoublé d'effort pour collecter les recettes fiscales afin de permettre au gouvernement de continuer de fonctionner. Pour soutenir cet effort, le gouvernement a augmenté à trois reprises la taxe sur les produits pétroliers afin d'améliorer les recettes fiscales. De plus, le gouvernement a décidé de réduire la subvention du gaz butane afin d'obtenir des économies.

Tableau N°4: répartition des recettes par services de recouvrement (en milliards de FCFA)

	2011	2012			2013
		Réf	Crise	Ecart	Variation
DGD	300,945	324,571	296,601	-27,97	-8,62%
DGI	425,534	495,286	470,104	-25,182	-5,08%
DNTCP	12,316	15,611	15,611	0	0,00%
DNDC	79,2	98,948	83,948	-15	-15,16%
Sous total 1	817,995	934,416	866,264	-68,152	-7,29%
DGABE	63,801	16,187	61,719	45,532	281,29%
DGDP	3,1	1,95	1,95	0	0,00%
Sous total 2	66,901	18,137	63,669	45,532	251,04%
TOTAL	884,896	952,553	929,933	-22,62	-2,37%

Source : PLF révisé 2012 et PFL 2013

Graphique N° 5 : Effort de mobilisation des services d'assiette au 30/09/2012

Source : PLF révisé 2012 et PLF 2013

II.2.2. Les mesures d'ajustements au niveau des dépenses:

La réduction des dépenses de l'Etat sur le budget d'Etat a concerné une annulation globale de dépenses de 494,89 milliards de FCFA soit 9% du PIB. Les dépenses du budget sont passées initialement de 1483,5 milliards de FCFA à 988,61 milliards de FCFA. L'annulation nette de dépenses se décompose comme suit :

Par nature de dépenses, le réajustement a été marqué par la prise en compte de la situation particulière d'occupation des régions nord, les budgets de la Défense et de la Sécurité ont même été revus à la hausse d'environ 30 milliards de FCFA. Aussi, la masse salariale n'a pas été touchée par la réduction. De même, la politique de subvention des intrants agricoles (9 milliards FCFA) a été reconduite pour éviter la situation de crise alimentaire de 2012.

Aussi, la subvention à l'électricité (EDM) a été ajustée à la hausse passant de 20 milliards de FCFA à 30 milliards de FCFA pour soutenir la fourniture de l'électricité.

Pour amoindrir le manque des ressources extérieures au niveau des secteurs sociaux, des dépenses spéciales au niveau de l'éducation (les frais scolaires, les bourses etc.) et de la santé (subvention des hôpitaux, la subvention au VIH, le paludisme, la césarienne, la tuberculose etc.) à défaut d'être augmenté, ont été maintenues à leur niveau initial.

Globalement, l'ajustement des dépenses a accordé la priorité au paiement des salaires, au fonctionnement minimum de l'Administration, les dépenses militaires pour la reconquête des régions du nord, le maintien dans la mesure du possible du financement des services sociaux de base, l'humanitaire et au paiement de la dette extérieure afin de préserver la crédibilité de l'Etat.

Tableau N°5: Evolution des dépenses du Budget d'Etat 2011 et les perspectives 2012-2013 (en milliards de FCFA)

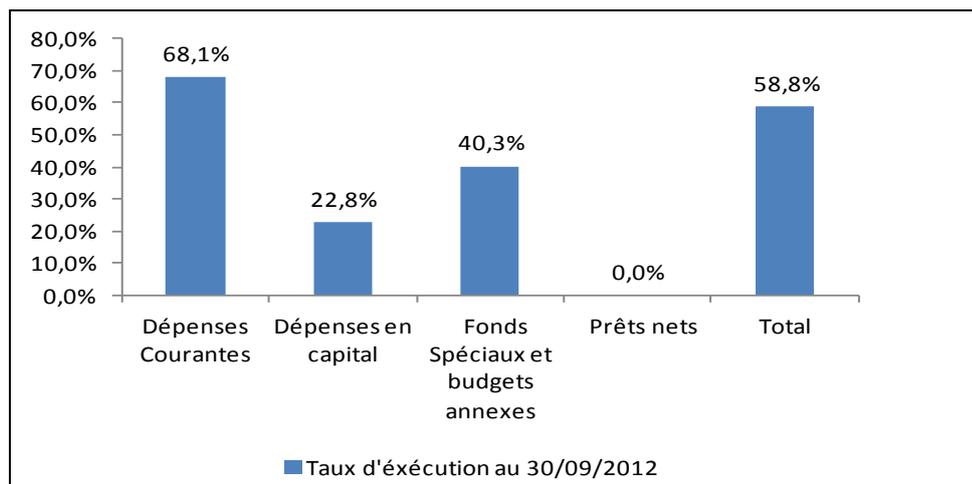
	2011	Réf 2012	Crise 2012	Ecart (Crise- Taux de		2013	
				Réf)	variation		
Dépenses totales et Prêts nets	1 246,3	1 432,8	970,9	-	461,9	-32,2%	1 026,5
Dépenses courantes	715,5	793,4	731,8	-	61,6	-7,8%	764,7
Dépenses en capital	437,9	538,9	140,9	-	398,0	-73,9%	163,5
Financement extérieur	253,9	358,1	4,2	-	353,9	-98,8%	-
Financement intérieur	184,0	180,8	136,6	-	44,2	-24,4%	163,5
Fonds Spéciaux et budgets annexes	96,1	102,5	100,2	-	2,3	-2,2%	100,2
Prêts nets	-	3,2	-	2,0	-	0,0%	1,9

Source : PLF 2012 révisé et PLF 2013.

Le rythme d'exécution des dépenses a été soumis au niveau des recettes budgétaires recouvrées. Avec la suspension des décaissements de certains PTF, la prise en charge de certaines dépenses obligatoires a davantage compliqué la gestion budgétaire en particulier le paiement du service de la dette extérieure, où il a été constitué des arriérés de paiement à hauteur de 23 milliards en fin septembre 2012.

Le niveau d'exécution des dépenses au 30 septembre 2012 ressort à 58,8% dont 68,1% pour les dépenses courantes et 22,8% pour les dépenses en capital. Ce qui montre que l'exécution des dépenses en capital ou investissement a été très faible. Globalement le rythme d'exécution du budget a été affecté par les périodes de verrouillage du budget au lendemain des événements du 22 mars 2012.

Graphique N° 6: Taux d'exécution des dépenses au 30 septembre 2012 en pourcentage



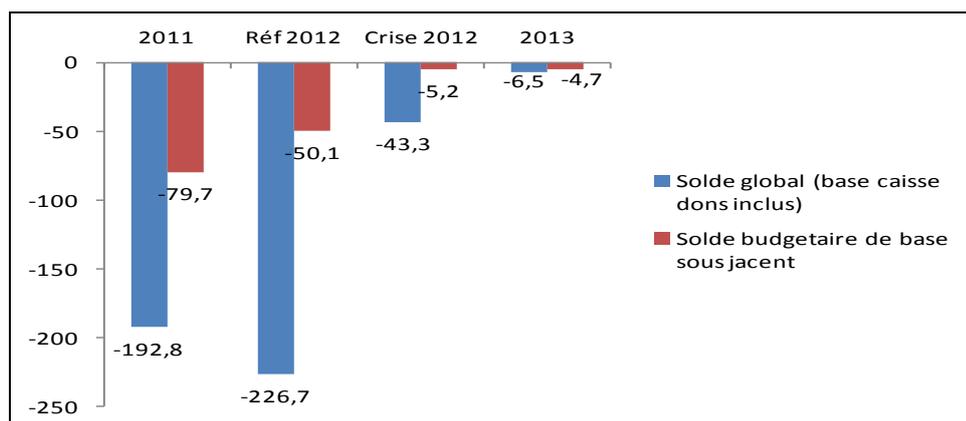
Source : PLF 2012 révisé et PLF 2013

II.2.3. Analyse de l'écart de financement du budget

L'analyse de l'évolution du déficit du budget d'Etat montre que ce dernier s'améliora du fait des choix budgétaires difficiles que le gouvernement a eu à prendre. Le niveau du solde global (base caisse dons inclus) initial de 2012 fixé à 226,7 milliards de FCFA a été ramené à 43,3 milliards de FCFA contre 192,8 milliards de FCFA 2011. De même le solde budgétaire de base sous-jacent¹ est aussi passé en 2012 de -50,1 initialement à -5,2 dans le budget ajusté. Cette réduction du déficit est de nature à assurer la stabilité macroéconomique et éviter les dérapages budgétaires.

En 2013, la même politique budgétaire prudente a été retenue. Ainsi le solde global ressortira à -6,5 milliards de FCFA.

Graphique N° 7: Evolution du déficit budgétaire 2011-2013



Source : PLF 2012 ajusté et PLF 2013

¹ Recettes (y compris les ressources provenant de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)) moins les dépenses courantes et les dépenses en capital sur financement intérieur et hors dépenses financées par les recettes de privatisation de la SOTELMA

II.2.4. Analyse de la répartition sectorielle des dépenses totales

Dépenses Totales

En 2012, la répartition sectorielle des dépenses totales montre que l'ajustement budgétaire a entraîné une baisse de 10,2% les dépenses courantes contre 73,4% pour les dépenses en capital.

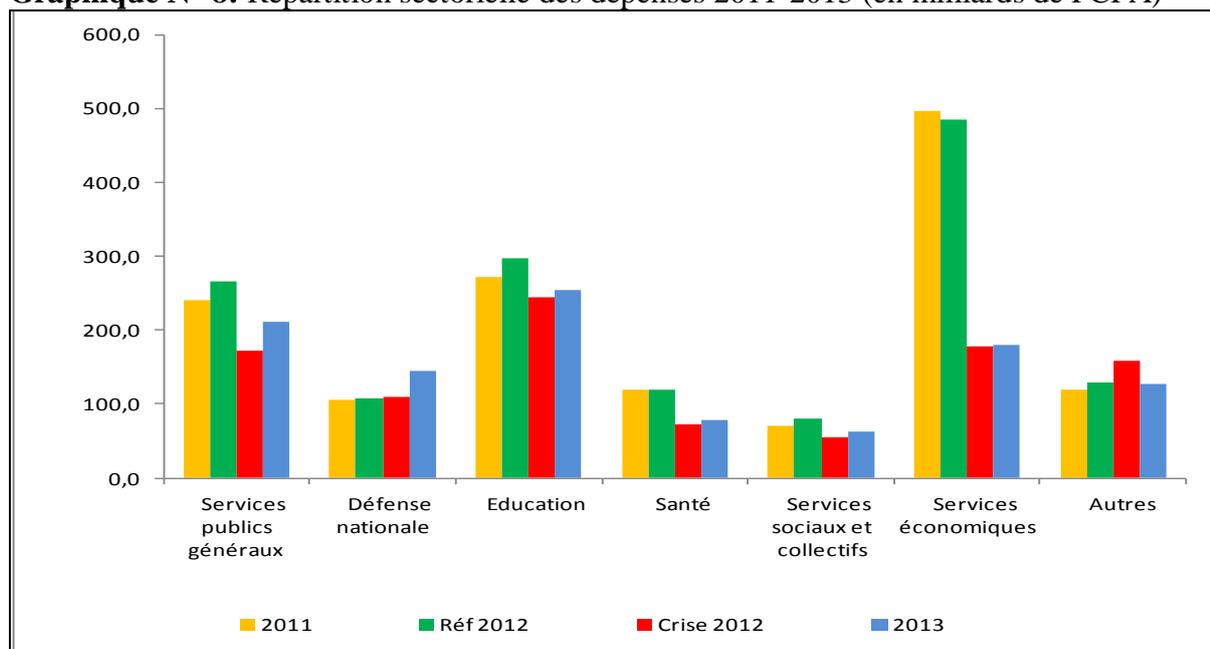
Les secteurs les plus touchés par la réduction des dépenses sont : les services économiques (infrastructures, agriculture, élevage et pêche) 63,4%, la santé 38,7%, les services publics généraux 35,2% et des services sociaux et collectifs (hydraulique, secteurs sociaux, etc....) 32,1%. La réduction des dépenses du secteur de l'éducation est de 17,1%.

Il convient de noter que la baisse des dépenses en capital est plus importante que celle des dépenses courantes dans tous les secteurs à l'exception des services publics généraux dont l'essentiel des crédits budgétaires sont constitués des dépenses de fonctionnement. Aussi, les dépenses en capital ont chuté de près de 40 milliards dans chacun des secteurs santé et éducation. Quant aux dépenses courantes qui sont entièrement financées sur ressources internes, les secteurs sociaux ont été plus ou moins épargnés par les réductions que les autres secteurs. Les réductions ont été de 4,4% pour l'éducation et de 9,3% pour la santé contre une baisse de 28,8% pour les services publics généraux.

En 2013 contrairement à l'année 2012, il est prévu une augmentation de 16,3% pour des dépenses en capital et 5,3% pour les dépenses courantes. Tous les secteurs devraient obtenir des augmentations de dépenses en capital dont les plus significatives concerneront la Défense Nationale, les services publics généraux, l'Education, et les services sociaux collectifs.

Egalement tous les secteurs bénéficieront de l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement dont la plus importante concernera les services publics généraux afin d'assurer un fonctionnement normal de l'administration qui a été fortement affectée par la réduction budgétaire de 2012.

Graphique N° 8: Répartition sectorielle des dépenses 2011-2013 (en milliards de FCFA)



Sources : PLF 2012 ajusté, PLF 2013

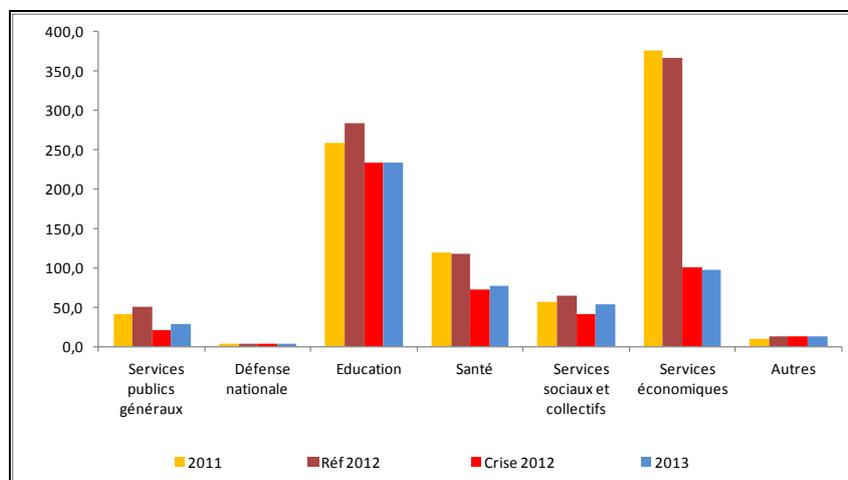
II.2.5. Dépenses de pauvreté

Les dépenses de pauvreté sont des allocations budgétaires allouées aux administrations, aux projets et aux programmes et destinées à la lutte contre la pauvreté.

En 2012, l'impact de l'ajustement budgétaire a réduit les dépenses de pauvreté de presque de moitié. Les dépenses en capital pour l'ensemble des secteurs y compris les secteurs sociaux, ont baissé de près de 4/5. Par contre, les dépenses courantes des secteurs sociaux ont été plus ou moins épargnées avec une diminution de 7,7% du fait des efforts de maintien des allocations pour des dépenses spécifiques comme ; la césarienne, le palu, la tuberculose, les subventions des hôpitaux, le VIH SIDA, les frais scolaires, les bourses, etc.. Dans tous les cas, les ratios liés à l'accessibilité et à la qualité des services sociaux de base vont connaître une détérioration.

En 2013, les allocations sectorielles des dépenses de pauvreté vont connaître une légère augmentation de 4% globalement dont 4,1% pour les dépenses courantes et 3,6% pour les dépenses en capital. Cet effort proviendra des ressources internes de l'Etat afin de garantir le maintien des acquis dans les secteurs sociaux. Toutefois, il n'est pas significatif pour compenser le manque de ressources extérieures occasionné par l'arrêt des financements extérieurs des PTF dont la plus part est orientée pour la lutte contre la pauvreté. Ce qui suppose que cette décision de gel de financements extérieurs touche profondément les couches vulnérables par rapport à l'accessibilité et à la qualité de fourniture des services sociaux qui dépendent des concours financiers des PTF comme indiqué dans le graphique ci-dessous.

Graphique N° 9: Répartition des dépenses de pauvreté (en milliards de FCFA)



Source : PLF 2012 révisé, PLF 2013, calcul auteur

II.3. Effets sur la balance des paiements

Selon, les prévisions effectuées par le FMI et le gouvernement, en novembre 2012 les exportations continueront à progresser par rapport à 2011 en raison du maintien de la tendance de la production d'or et des résultats de la bonne campagne cotonnière. De même les importations connaîtront une légère augmentation par rapport à 2011, malgré les difficultés qu'a connues le pays suite aux évènements du 22 mars 2012 et les conséquences du renchérissement du coût des assurances sur les échanges extérieurs liés à la dégradation de la note « risque pays » par COFACE qui passe de C à D.

Aussi, bien que le solde courant est structurellement déficitaire, il s'améliorerait en 2012. Cette amélioration du compte courant pourrait ne pas compenser la détérioration du compte de capital et des opérations financières portée par la suspension de l'aide extérieure.

Ainsi, le solde global de la balance des paiements qui ressortait habituellement positif grâce au solde des transferts officiels autrement dit l'aide extérieure, en raison de la crise, la position extérieure globale du Mali pourrait se détériorer fortement. C'est-à-dire le pays pourrait avoir à recourir à 130,6 milliards de FCFA des réserves de changes de la BCEAO pour financer le déficit de la balance de paiement.

Tableau N°6 : Evolution des quelques agrégats de la Balance de paiement 2011 et perspectives 2012-2013

	2011	Réf 2012	Crise 2012	Ecart (Crise-Réf)	2013
Exportations	1120	1424	1455	32	1556
Importations	1309	1370	1357	-13	1497
Solde courant	-523	-300	-302	-1	-451
Compte des capital et Op. Fin.	552	342	171	-171	368
Solde global	29	42	-131	-172	-83

Sources : TOFE Mali, DNTCP, BCEAO & FMI, novembre 2012

II.4. Effets de la crise sur les critères de convergence de l'UEMOA

Le tableau ci-dessous fait le point des critères de convergence de l'UEMOA. A l'analyse de ce tableau il ressort que 3 critères sur 8 ont été atteints en 2011. Mais en 2012, il était attendu le respect de 4 critères. En conséquence des effets de la crise, il ne serait atteint que 2 critères en 2012 et 2013.

Tableau N°7 : Evolution des critères de convergence de l'UEMOA en 2011 et les perspectives 2012 et 2013 en pourcentage sauf indication contraire.

Critères de convergence	Norme UEMOA	2011	Réf 2012	Crise 2012	2013
Critères de premier rang					
Solde budgétaire de base sur PIB (hors PPTE)	≥ 0%	-0,50%	-0,10%	0,00%	-0,10%
Taux d'inflation	≤ 3%	3,10%	2,80%	5,40%	3,10%
Encours de la dette publique rapporté au PIB	≤ 70%	23%	23,70%	23,30%	20,90%
Non-accumulation d'arriérés de paiement en milliards de FCFA	0	0	0	29	0
Critères de second rang					
Masse salariale sur recettes fiscales	≤ 35%	36,1%	36,69%	39,01%	35,59%
Investissements pu. financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales	≥ 20%	25,06%	21,63%	17,37%	18,66%
Solde extérieur courant hors dons sur PIB	≥ -5%	-11,60%	-6,80%	-7,30%	-8,80%
Taux de pression fiscale	≥ 17%	14,6%	15,1%	15,0%	15,5%
Nombre de critères respectés		3	4	2	2

Source : INSTAT, DNPDP, Rapport sur la situation économique et sociale 2012

II.5. Les effets de la crise sur le secteur privé

Après une analyse des effets de la crise sur le secteur productif à partir de l'évolution des outils économiques tels que le CSCRP, le cadrage macroéconomique, et le budget général de l'Etat, il

serait intéressant d'évaluer les effets de la crise sur le secteur privé à partir des informations recueillies auprès des différentes administrations.

II.5.1. Le secteur industriel

La destruction de l'appareil de production a été globalement circonscrite, toutefois selon le CIFAM², plusieurs sociétés ont subi des dommages matériels et des vols pour un montant estimé à 500 millions de FCFA. Dans la zone industrielle de Bamako, seules quelques entreprises ont été ciblées. Parmi elles, on peut citer le groupe familial AMI³ qui a évalué les dégâts à hauteur de 300 millions de FCFA.

Les résultats de l'enquête d'opinion, au 2^{ème} trimestre, font ressortir :

- la majorité des entreprises ont indiqué avoir diminué la production. Ces entreprises se situent dans les branches « textile et cuire », « pétrole, chimique, caoutchouc et plastique » et « métallique ». Les raisons évoquées sont : la baisse des commandes par 44% des entreprises, l'insuffisance des matières premières, l'insuffisance de main d'œuvre et l'insuffisance d'équipement ont été évoquées par moins de 20% des entreprises.
- Par rapport à l'utilisation de leur capacité de production, les entreprises étaient peu, soit 17% d'entre elles à déclarer avoir utilisé moins de 50% de leur capacité de production au 1er trimestre 2012. Sous l'effet de la crise le pourcentage a augmenté passant à 27% au 2^{ème} trimestre et 25% au 3^{ème} trimestre.
- S'agissant de l'anticipation par rapport aux productions à venir, tout d'abord au 1^{er} trimestre 2012, 41,4% des entreprises prétendaient augmenter leur production au 2^{ème} trimestre 2012. Cet optimisme n'a pas été confirmé au 2^{ème} trimestre du fait de l'incertitude liée à la stabilité politique et institutionnelle née des événements du 22 mars 2012. Ainsi, seulement 18,7% des entreprises au 2^{ème} trimestre prétendaient augmenter leur production au 3^{ème} trimestre de l'année. Ensuite, l'optimisme semble revenir avec 40% des entreprises qui semblent estimées au 3^{ème} trimestre une augmentation de leur production au 4^{ème} trimestre 2012.

Le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO) a lancé un appel aux autorités politiques, administratives et militaires pour veiller à l'implication effective du secteur privé dans le processus de la transition, notamment pour les décisions qui impactent la vie des entreprises et l'économie du Pays eu égard à la confiance du secteur privé au niveau national comme international qui s'est fortement érodée et qui place les investisseurs dans une position attentiste dans la quasi-totalité des secteurs.

II.5.2. Les effets de la crise politique et sécuritaire sur la branche de l'hôtellerie

La crise a particulièrement touché le secteur de l'hôtellerie et de la restauration du fait de la rareté des visiteurs. Le total cumulé du nombre de visiteurs dans les établissements hôteliers, du mois de janvier 2012 au mois de juillet 2012, a baissé de près de 90% par rapport à la même période de 2011. (8 097 visiteurs en 2012 contre 74 050 en 2011). Ceci a entraîné des pertes énormes dans ce secteur aboutissant ainsi à des fermetures d'établissements (44 au total dont 7

² CIFAM : Conseil des Investisseurs Français au Mali

³ AMI : Achkar Mali Industrie

à Bamako), avec des licenciements au niveau de certains hôtels (208 agents) et le chômage technique dans d'autres (739 agents).

II.5.3. Effets sur le secteur bancaire

Les activités bancaires au même titre que les autres branches du secteur privé ont subi des dommages qui sont : les pertes d'encaisses détenues dans les banques, l'exposition aux risques d'approvisionnement et les dégâts matériels.

S'agissant des zones occupées, les pertes enregistrées par les banques au titre des encaisses emportées par les rebelles, au 30 avril 2012 totalisent 3824,47 millions de FCFA ; les encours bancaires à la clientèle s'élèvent à 11852,77 millions de FCFA et les dégâts matériels évalués à 2091,38 millions de FCFA. Le personnel des agences du nord redéployés est au nombre de 74. L'occupation du nord a des conséquences négatives sur l'activité bancaire en terme de :

- l'arrêt de nouvelle distribution de crédit,
- le non remboursement des échéances en cours,
- l'impossibilité de créer du produit net bancaire (PNB) dans les zones concernées à cause de l'inexistence d'opérations bancaires (crédits, dépôts, services bancaires ...).

Ces effets sur les résultats financiers des banques ne pourront être quantifiés qu'à la fin de l'exercice 2012.

Tableau N°8 : Pertes et risques encourus par les banques dans les trois régions occupées (Millions de FCFA):

BANQUES	Encaisses	Encours crédits	Dégâts matériels	TOTAL
BNDA	769,20	6447,75	856,20	8073,15
BDM-sa	865,73	1374,32	289,15	2529,20
BHM	15,40	156,10	14,30	185,80
BIM-sa	759,00	1391,00	175,00	2325,00
ECOBANK	456,91	41,10	200,37	698,38
BMS	684,23	1039,50	412,36	2136,09
BAM	274,00	1403,00	144,00	1821,00
TOTAL	3824,47	11852,77	2091,38	17768,62

Source : note d'information sur « l'évaluation sommaire et provisoire des dégâts causés aux banques dans les régions de KIDAL-GAO->TOMBOUCTOU » APBEF, mai 2012.

Il faut signaler que l'Agence Régionale de la BCEAO de Mopti a été également fermée le 03 avril 2012.

Au niveau national, le ralentissement économique et le climat d'insécurité ont diminué l'activité bancaire d'au moins de 20% à 30%, même si cette diminution est perçue par l'APBEF comme conjoncturelle.

A ces difficultés, s'est ajoutée la perte de garanties et assurance crédits des fournisseurs pour les importations de matières premières et équipements à cause de la dégradation de la notation du Mali qui passe de C à D par la COFACE.

Par ailleurs, le secteur bancaire est très inquiet sur les perspectives de remboursement de ces créances vis-à-vis du secteur privé et de l'Etat (bons et obligations) en raison des difficultés de

trésorerie de l'Etat. Les instances de paiements du secteur privé sur l'Etat amène ce dernier à ne pas faire face aux remboursements de ces créances auprès des banques. Si cette situation perdure, les provisions des Banques augmenteront. Cette augmentation des provisions des banques détériore les ratios de solvabilités et entraîne une diminution des flux de crédit pour les nouveaux prêts.

Il en est de même pour les titres de créances détenus par l'Etat, qui pour le moment sont renouvelés à chaque échéance de remboursement pour éviter des défauts de remboursement.

Selon les données de la situation monétaire à fin septembre 2012, la masse monétaire a augmenté de 10,8% par rapport à la même période de l'année 2011 du fait de l'utilisation accrue par l'Etat de ses dépôts auprès du système bancaire pour financer le déficit budgétaire. Mais depuis le début de l'année, on remarque une baisse des crédits à l'économie et des dépôts alors qu'au même moment la circulation fiduciaire augmente.

Tableau N°9: Evolution de quelques agrégats de la situation monétaire 2011 et perspectives 2012-2013 (en milliards de FCFA)

	2011	Réf 2012	Crise 2012	Ecart (Crise-	
				Réf)	2013
Avoirs extérieurs nets	693,9	755,2	614,9	-140,3	543,8
Crédits net au gouvernement	-203,7	-139	-93,4	45,6	-86,4
Crédits à l'économie	1048	1017,5	1142,8	125,3	1284
Masse monétaire	643,5	684,8	717,8	33	751,1

Sources : BCEAO et FMI, novembre 2012

II.5.4. Problèmes énergétiques

La crise énergétique fut de courte durée, elle a été durement ressentie surtout au mois d'avril à cause d'importantes coupures d'électricité obligeant certaines entreprises à ralentir le volume de leur production ou recourir à des groupes électrogènes. Le non versement par l'Etat à EDM de la subvention (20 milliards de FCFA) prévue dans la loi de finances 2012 initiale, explique en partie la mauvaise performance de l'EDM qui traverse depuis quelques années une crise structurelle. Le système de production d'électricité combine l'électricité hydroélectrique et l'énergie thermique.

La quantité d'électricité produite par les barrages hydroélectriques dépend de la pluviométrie et du volume de la retenue d'eau, tandis que le coût de l'énergie thermique varie en fonction des fluctuations des cours mondiaux du pétrole.

En plus de l'appel lancé par le REAO, le CNPM au nom des principaux groupements professionnels a élaboré une note qui fait ressortir toutes leurs préoccupations à l'attention du Gouvernement. Ces préoccupations s'articulent autour des éléments ci-après :

- la sécurité des biens et des personnes ;
- les problèmes énergétiques ;
- la réouverture et la sécurisation des institutions financières dans le Nord du Mali ;
- la question des indemnisations des entreprises victimes des événements du 22 mars 2012 ;

- le règlement de la dette intérieure permettant ainsi de soulager financièrement les sociétés ;
- les allègements fiscaux et sociaux à octroyer aux entreprises et à leurs personnels afin de favoriser l'embauche et la croissance ;
- la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale entre les entreprises.

II.6. Effets de la crise sur l'économie exprimés par les opérateurs économiques

La description des effets de la crise sur le secteur privé n'est pas en contradiction avec l'analyse de l'étude des effets de la crise sur le secteur privé, elle apporte plutôt un enrichissement par des témoignages vibrants de certains opérateurs économiques (voir témoignages en annexe VI).

Il a été constaté que les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et du transport aérien avaient dans un premier temps connu une diminution du volume de leurs activités liée à la crise mondiale causée par le troisième choc pétrolier de Juillet 2008, la crise financière en Septembre 2008 qui s'est transformée en crise économique et la crise de la dette publique en zone Euro à partir de 2010. La baisse des activités dans ses trois secteurs s'est aggravée avec l'implication du Mali dans la libération des otages. La timidité, voire l'arrêt total a été constaté en novembre 2011 après l'enlèvement de deux français à Hombori et de deux touristes européens suivi de l'assassinat d'un autre à Tombouctou.

En ce qui concerne le secteur de l'élevage, selon les déclarations du panéliste, les difficultés proviennent de : i) la mauvaise pluviométrie de 2011 avec comme conséquences la sécheresse et le manque de pâturage qui ont provoqué des pertes énormes du bétail ; ii) l'occupation du nord qui a favorisé les vols non pas par tête mais par troupeaux par les hommes armés et iii) la corruption endémique qui sévit au Mali depuis belle lurette.

Les secteurs industriel et bancaire ont confirmé par leurs interventions l'exactitude des informations qu'ils fournies aux consultants pour la réalisation de cette étude.

Le Représentant de la CMDT a mis l'accent sur l'appui du secteur bancaire en sa faveur. Cet appui a permis à cet établissement d'organiser une campagne de production excédentaire tant en céréales qu'en coton.

Les mesures d'urgence et les recommandations de relance économique identifiées pour faire face à la situation proposées par les panélistes sont presque identiques à celles proposées au point II.5.

Toutefois l'OPI propose dans son plan de mandature **39 mesures** pour relancer l'industrie et porter sa contribution au PIB qui passerait de 4% à **10% voire 15%**. Elle estime que la moitié de ces propositions ne nécessitent aucun effort budgétaire en terme de dépenses pour l'Etat et au contraire peuvent apporter des recettes additionnelles.

Les éleveurs proposent pour le compte de la filière :

- l'aménagement effectif des sites pastoraux ;
- un prélèvement de 500 FCFA sur chaque abattement de bovin dans les abattoirs du Mali pour le compte de la filière ;
- un prélèvement sur chaque tête de bovin ou de caprin qui traverse les frontières du Mali d'un montant équivalent au montant pratiqué dans les pays voisins ;
- l'affectation d'une partie des taxes perçues sur l'importation des produits laitiers ou instaurer une taxation spéciale sur ces produits.

II.7. Les effets sur l'emploi et la sécurité sociale

Les informations recueillies auprès de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) renseignent mieux sur l'évolution de l'emploi et de la sécurité sociale.

L'Institut National de Prévoyance Sociale, dans l'exercice de ses missions permet de mesurer d'autres effets de la crise sur le secteur formel en matière de perte d'emplois et du fonctionnement de système de sécurité sociale.

L'INPS, en dépit des pertes de recettes liées à la fermeture de certaines entreprises et aux difficultés de recouvrements des recettes auprès des entreprises en difficulté, a assuré avec régularité le service des prestations à l'ensemble de ses usagers. En ce qui concerne les assurés des zones occupées, l'Institut a mis en place de nouvelles procédures qui permettent de payer ceux qui se sont déplacés à l'intérieur du pays, et par un système de procuration ceux qui sont restés sur place

Par rapport aux fermetures d'entreprises et pertes d'emplois, l'INPS a enregistré en 2012:

Tombouctou : 707 employeurs ont arrêté leurs activités pour un manque à gagner de 336 millions de FCFA. **Gao/Kidal** : 933 employeurs pour un manque à gagner de 660 millions de F CFA. **Mopti** 78 employeurs pour un manque à gagner de 360 millions de F CFA. **Bamako** : 37 entreprises sont en arrêt ou diminution d'activités pour un manque à gagner d'environ 2,6 milliards de F CFA.

Le licenciement de 2069 travailleurs de diverses entreprises.

Le gel du paiement des arriérés de cotisations de certains gros débiteurs publics et privés d'un montant de 12,3 milliards de F CFA dont 5,76 milliards de F CFA au titre des arriérés de l'Etat. Une baisse de création d'emplois. En 2012, 9733 créations d'emplois ont été enregistrées contre 12837 en 2011, soit une baisse de 24,2%.

Une baisse des nouvelles immatriculations d'entreprises passant de 806 en 2011 à 724 en 2012, soit une baisse de 10,2%.

II.8. Les effets de la crise sur les femmes

La crise politique et sécuritaire a eu des impacts socio-économiques sur les femmes et les filles dans les zones de départ comme dans les zones d'accueil.

Au plan économique, les femmes qui étaient économiquement actives se sont retrouvées dans une situation de précarité totale. L'étude menée par ONU Femmes a montré que 84% des femmes déplacées exerçaient des activités économiques avant leur déplacement.

Les différentes initiatives jusque-là entreprises se focalisent sur l'aide humanitaire en termes de distribution gratuite de denrées sans cibler le relèvement économique des femmes pour réduire leur dépendance économique et soulager les familles d'accueil, surtout que les filets sociaux s'affaiblissent au fur à mesure que la crise perdure.

Les ménages déplacés majoritairement composés de femmes et d'enfants ont d'énormes difficultés à faire face aux dépenses. Les chefs des ménages déplacés (en général des femmes) sont souvent obligés de prioriser les dépenses. Ainsi dans plusieurs des cas, la fréquentation des

écoles par les filles enregistre un net recul. La mère préfère envoyer le garçon à l'école par manque de moyens. Souvent ce sont les jeunes enfants qui sont sacrifiés au profit des frères.

Par ailleurs, la crise que traverse le pays a frappé de plein fouet les activités économiques de façon générale et surtout celles menées par les femmes.

Selon la présidente des femmes opératrices économiques, les conséquences de la crise sur les activités des femmes est inestimable et se traduit comme suit :

- Le système bancaire qui est d'habitude très frileux en ce qui concerne l'octroi de crédit aux femmes a arrêté de financer les activités ;
- Aucune femme n'a pu bénéficier de l'appui du fonds de garantie déposé au niveau de la Bank of Africa. Ce fonds avait suscité un grand espoir pour les femmes car il devait palier au manque de biens meubles et immeubles en guise de garantie pour soutenir leurs prêts à hauteur de souhait en ce qui concerne le financement de leurs activités ;
- Les subventions venant de l'Etat et des partenaires financiers sont arrêtées ;
- Toutes les activités des entreprises, dans tous les secteurs fonctionnent au ralenti en général et particulièrement celles gérées par les femmes.

Les secteurs d'activités retenues pour les besoins de cette étude sont celles qui enregistrent un taux élevé de femmes et qui ont été les plus touchées par la crise.

Le secteur de l'artisanat et du tourisme

Les entreprises de femmes sont très nombreuses dans le secteur de l'artisanat. La FNAM a déterminé 172 corps de métiers parmi lesquels les cinq métiers les plus exercés par les femmes sont la teinture, la transformation alimentaire, la couture, la fabrication de savon/pommade, et la poterie (Source : FNAM).

Regroupant 935 associations représentant 171 corps de métier qu'englobe le secteur de l'artisanat, la FNAM s'est fixé comme objectif principal la défense des intérêts des acteurs et la promotion du secteur qui absorbe 80% de la population active non agricole.

Le secteur constitue une alternative pour la valorisation des ressources naturelles locales et du savoir faire.

L'intervention des femmes dans le secteur de l'artisanat est assez remarquable au Mali. C'est d'ailleurs l'un des secteurs qui leur procure un revenu substantiel.

Les activités artisanales des femmes dépendent de leur appartenance ethnique et aussi de la zone de résidence.

Quant au tourisme, l'intervention des femmes y reste encore très limitée. Elles sont surtout présentes dans les villes touristiques au niveau des activités de restauration et de vente de divers produits alimentaires. La viabilité de ces activités est directement liée au volume de l'activité touristique.

Le secteur de la transformation agroalimentaire : Aujourd'hui, les femmes sont devenues de véritables actrices du secteur agricole rural. Elles sont présentes tout le long de la chaîne agricole du labour à la transformation et la commercialisation. La plupart de ces femmes sont à un niveau moyen par rapport aux femmes de la première catégorie: les chiffres d'affaires

annuels sont généralement inférieurs à 30 millions CFA. La plupart des femmes de cette catégorie sont soumises à l'impôt synthétique.

Le secteur de l'entrepreneuriat féminin : Ce sont des femmes véritablement entrepreneurs, qui gèrent des entreprises relativement structurées, qui ont un niveau d'activité largement au-dessus de la moyenne et qui sont en général imposées au réel. Tous les secteurs d'activités sont concernés, le seul critère d'appartenance à cette catégorie étant le degré de structuration et le chiffre d'affaires relativement élevé (généralement supérieur à 30 millions FCFA). L'entrepreneuriat féminin connaît les mêmes difficultés que les autres entrepreneurs nationaux. Les témoignages annexés montrent l'ampleur de ces difficultés.

III. SCENARIOS BASES SUR UNE REPRISE PARTIELLE OU TOTALE DE L'APD

L'analyse des effets de la crise sur l'économie et les finances, a montré que l'APD influence de façon considérable la croissance économique de notre pays. Il importe maintenant de s'interroger sur le comportement de l'économie par rapport à une reprise partielle (50%) ou totale de l'APD. L'aide publique au développement n'apparaît pas comme telle dans les comptes nationaux, elle a été donc assimilée à la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) après analyse des liens qui existent entre les deux variables.

L'économie malienne connaît une récession en 2012, en dépit des perspectives d'une bonne campagne agricole et de production aurifère, de l'ordre de 1,5% contre une prévision initiale de 5,6%. Les effets de cette crise devront se poursuivre en 2013 si une reprise de la coopération avec les PTF n'est pas amorcée et aussi le renforcement de la sécurité et la confiance des opérateurs économiques.

Les deux scénarios ont pour objet de faire ressortir l'impact d'une reprise partielle ou totale de l'aide publique au développement sur le secteur réel.

Ainsi les résultats des deux simulations se présentent comme suit.

III.1. Reprise partielle à 50% de l'APD

L'hypothèse principale serait de considérer une reprise de 50% de l'aide publique au développement. Celle-ci se traduirait par une augmentation dans la même proportion de l'investissement public. En d'autres termes, on suppose que la reprise concernera les projets d'investissements.

Pour faire la simulation, on augmentera de 50% le niveau actuel de la formation brute de capital fixe (FBCF) dans les comptes nationaux. Les résultats se présentent comme ci-dessous dans le tableau N°10.

En termes de croissance réelle, le PIB ressort à +1,68% soit un gain de 3,1 points de pourcentage par rapport à la situation en 2012 et 0,4 point de pourcentage par rapport à 2013. Les secteurs qui bénéficient plus de cette reprise sont le secondaire et le tertiaire. L'impact reste négligeable sur le secteur primaire, en plus les hypothèses de ce secteur primaire n'ont pas changé par rapport au scénario de base. C'est pourquoi le secteur primaire ne figure pas sur les tableaux de simulation.

Tableau N°10 : Simulation avec une reprise de 50% de l'APD

CROISSANCE REELLE	Situation actuelle		Simulation à 50%		Ecart	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PIB Secteur secondaire	-2,2%	5,6%	0,5%	5,6%	2,6%	0,0%
PIB Produits de l'extraction	7,5%	8,3%	7,5%	8,3%	0,0%	0,0%
PIB Agroalimentaire-boisson-tabac	-13,0%	3,5%	-10,3%	5,0%	2,7%	1,5%
PIB Industries textiles	35,0%	8,0%	35,0%	8,0%	0,0%	0,0%
PIB Bâtiment et travaux publics	-20,0%	3,5%	-11,0%	3,8%	9,0%	0,3%
PIB Secteur tertiaire	-8,8%	4,3%	-2,5%	4,3%	6,3%	0,0%
PIB Commerce	-10,0%	4,3%	-0,3%	5,8%	9,7%	1,5%
PIB Transport et télécommunication	0,0%	3,8%	0,0%	3,8%	0,0%	0,0%
PIB Autres services marchands non financiers	-15,0%	4,5%	-5,5%	6,2%	9,5%	1,7%
PIB Services financiers	-10,0%	3,8%	-6,1%	3,5%	3,9%	-0,3%
PIB Services non marchands	-10,0%	5,0%	-6,7%	5,6%	3,3%	0,6%
PIB Production imputée de services bancaires (marges d'intérêt)	-10,0%	6,0%	-7,2%	5,1%	2,8%	-0,9%
PIB au coût des facteurs, prix de 1987	-0,8%	5,0%	2,3%	5,4%	3,1%	0,4%
Taxes indirectes (moins subventions)	-10,3%	2,6%	-7,1%	3,1%	3,2%	0,5%
PIB aux prix du marché, prix de 1987	-1,5%	4,8%	1,6%	5,2%	3,1%	0,4%
EMPLOIS						
CONSOMMATION FINALE	-1,7%	6,0%	1,6%	6,0%	3,2%	0,0%
MÉNAGES	1,5%	5,5%	4,6%	6,0%	3,1%	0,5%
ADMINISTRATIONS	-12,0%	8,0%	-8,5%	8,1%	3,5%	0,1%
FORM. BRUTE DE CAPITAL (Investissements)	-16,0%	-5,0%	-4,5%	-5,0%	11,5%	0,0%
FBCF	-31,9%	12,4%	-20,1%	12,4%	11,8%	0,0%
Privée	-13,0%	5,0%	-10,0%	5,0%	3,0%	0,0%
Publique	-55,0%	30,0%	-32,5%	30,0%	22,5%	0,0%
IMPORTATIONS	-8,0%	7,5%	1,4%	9,3%	9,4%	1,8%

Source : INSTAT : Simulation avec une reprise de 50% de l'APD

Au niveau du secteur secondaire, l'impact d'une reprise de l'APD serait plus significatif dans la branche BTP et dans la branche agroalimentaire. En effet, le BTP passerait de -20% à -11% soit près de 19 points de croissance en 2012. Quant à la branche agroalimentaire, elle devrait bénéficier légèrement de la hausse de la demande avec la création d'emplois engendrée par ces projets d'investissement et la hausse des revenus des ménages. Les difficultés actuelles de cette branche sont beaucoup plus dues à des problèmes d'approvisionnement que de demande. La branche agroalimentaire devrait passer de -13% à -10%. Une hausse de 50% de l'investissement public impacte positivement le secteur secondaire avec un gain de 2,6 points de pourcentage en 2012. En 2013 l'impact devrait être négligeable du fait d'une reprise de la coopération avec les PTF. Dans le secteur tertiaire, le gain en termes de point de croissance serait de l'ordre de +6,3% et 0,0% respectivement en 2012 et 2013. Les branches commerce, "Autres services marchands non financiers" et "Services non marchands" devront connaître un regain de l'activité économique.

En effet, une reprise dans les BTP devraient avoir des effets d'entraînement très fort sur les branches d'activités tels que le Commerce, avec la demande en matériaux de construction dont

la plus grande partie est importée ainsi que les services aux entreprises notamment les activités d'ingénieurs conseils, d'architecte et autres qui sont connexes à l'activité de BTP.

Au niveau des emplois, une reprise de l'ADP devrait avoir un impact positif sur les différentes composantes. La consommation finale des ménages ressortirait en hausse du fait de la création des emplois en vue de l'exécution de ces projets qui entraîne une hausse de leurs revenus. Pour les besoins de l'exécution des projets, la demande en biens d'équipement et de matériaux de construction devrait booster les importations. De même, la consommation des administrations publiques notamment les dépenses de fonctionnement devrait s'améliorer du fait d'une part de l'amélioration du niveau de la croissance économique et d'autre part, la hausse des importations. Ceux-ci devraient permettre à l'Etat d'augmenter ses recettes et ses dépenses en conséquence.

III.2. Reprise totale à 100% de l'APD

De la même manière que pour la première simulation, l'hypothèse serait de considérer d'une reprise à 100% de l'aide qui se traduirait par une hausse du même niveau de la formation brute de capital fixe.

Tableau N°11: Simulation avec une reprise de 100% de l'APD

CROISSANCE REELLE	Situation actuelle		Simulation à 100%		Ecart	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PIB Secteur secondaire	-2,2%	5,6%	3,2%	5,6%	5,3%	0,0%
PIB Produits de l'extraction	7,5%	8,3%	7,5%	8,3%	0,0%	0,0%
PIB Agroalimentaire-boisson-tabac	-13,0%	3,5%	-7,1%	5,8%	5,9%	2,3%
PIB Industries textiles	35,0%	8,0%	35,0%	8,0%	0,0%	0,0%
PIB Bâtiment et travaux publics	-20,0%	3,5%	-2,0%	4,1%	18,0%	0,6%
PIB Secteur tertiaire	-8,8%	4,3%	3,7%	4,3%	12,6%	0,0%
PIB Commerce	-10,0%	4,3%	9,3%	7,0%	19,3%	2,7%
PIB Transport et télécommunication	0,0%	3,8%	0,0%	3,8%	0,0%	0,0%
PIB Autres services marchands non financiers	-15,0%	4,5%	4,1%	7,8%	19,1%	3,3%
PIB Services financiers	-10,0%	3,8%	-2,7%	4,2%	7,3%	0,4%
PIB Services non marchands	-10,0%	5,0%	-3,4%	6,2%	6,6%	1,2%
PIB Production imputée de services bancaires (marges d'intérêt)	-10,0%	6,0%	-4,2%	5,8%	-	0,2%
PIB au coût des facteurs, prix de 1987	-0,8%	5,0%	5,3%	5,8%	6,2%	0,8%
Taxes indirectes (moins subventions)	-10,3%	2,6%	-3,9%	3,7%	6,4%	1,1%
PIB aux prix du marché, prix de 1987	-1,5%	4,8%	4,7%	5,7%	6,2%	0,8%
EMPLOIS						0,0%
CONSOMMATION FINALE	-1,7%	6,0%	4,7%	6,0%	6,4%	0,0%
MENAGES	1,5%	5,5%	7,8%	6,4%	6,3%	0,9%
ADMINISTRATIONS	-12,0%	8,0%	-5,3%	8,5%	6,7%	0,5%
FORM. BRUTE DE CAPITAL (Investissements)	-16,0%	-5,0%	7,3%	-5,0%	23,3%	0,0%
FBCF	-31,9%	12,4%	-10,0%	12,4%	21,9%	0,0%
Privée	-13,0%	5,0%	-10,0%	5,0%	3,0%	0,0%
Publique	-55,0%	30,0%	-10,0%	30,0%	45,0%	0,0%
IMPORTATIONS	-8,0%	7,5%	10,8%	10,8%	18,8%	3,3%

Source : INSTAT : Simulation avec une reprise de 100% de l'APD

La croissance réelle du PIB serait de l'ordre de 4,7% soit un gain de 6,2 points de pourcentage en 2012. En 2013 la croissance serait de 5,7%. Par rapport aux secteurs, comme dans la première simulation, l'impact reste significatif dans le secondaire et le tertiaire. Il en serait de même pour les emplois du PIB telles que consommation des ménages et des administrations, la FBCF.

Il faut retenir de ces deux simulations qu'une reprise de l'aide publique au développement notamment dans les projets de développement, avec les perspectives actuelles de la campagne agricole et de la production d'or, devrait avoir un impact positif sur l'économie malienne. La croissance réelle du PIB positive en 2012 serait de 1,6% et 4,7% respectivement pour une

reprise à 50% et à 100% de l'aide publique au développement contre une prévision de -1,5% en 2012. Mais la seule reprise de l'APD ne suffirait pas à amener l'économie malienne à atteindre sa croissance moyenne de l'ordre 5%, il faudrait prendre en compte les problèmes de sécurité qui sont très importants pour le secteur privé.

IV. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS A TIRER

L'un des intérêts majeurs de cette étude est de tirer les principaux enseignements par rapport au comportement de l'économie pendant cette crise. Ces enseignements devront permettre aux décideurs de mettre en place les bases d'une économie qui résisterait mieux aux chocs éventuels. Ces enseignements aussi nombreux qu'ils soient convergent tous vers la problématique de la gouvernance au Mali.

La faiblesse de la gouvernance politique, institutionnelle et juridictionnelle.

Les résultats publiés d'une étude commanditée par la Fondation Friedrich Ebert⁴ sont très instructifs : « 76,50% des sondés pensent que les partis politiques n'ont pas pleinement joué leur rôle du fait de leur faiblesse (41,50%) ayant comme effet principal la mauvaise gouvernance (24,94%), assimilée selon les enquêteurs à la mauvaise gestion, la corruption, les attitudes du président sortant qui ont occasionné la mauvaise gestion des rebellions successives au nord..... Plus de 45% des enquêtés ne font pas confiance à l'Assemblée Nationale contre 13,25% qui lui font juste confiance et seulement 7% très confiance... ».

Le déchirement de la classe politique uniquement pour des raisons « d'égo », empêchant les autorités de transition d'élaborer une feuille de route consensuelle, seule condition nécessaire pour la reprise de la coopération avec les PTF, atteste de la part de cette classe politique, le peu d'intérêt accordé à la survie de la nation.

La pratique observée au niveau des parlementaires maliens est totalement contraire à l'adage qui dit que « nul n'est sensé ignorer la loi ». Les lois votées à l'Assemblée Nationale sont écrites en français et de surcroît dans un discours qui prend sa source dans le droit gréco-romain, ainsi la majorité des députés ignorent la portée des lois qu'ils votent et ils pensent également que ces lois ne s'appliquent pas à eux. Pour preuve les deux épisodes du code de la famille n'ont laissé aucun citoyen indifférent. Les députés ont voté à l'unanimité un premier projet du code de la famille qui leur a été soumis par l'exécutif. Après une grandiose manifestation de la population musulmane, l'exécutif a réécrit un nouveau code de la famille qui a été également voté à l'unanimité par les mêmes députés ; cela n'a eu aucune conséquence ni de la part de l'exécutif, ni de la part du parlement, alors que de l'avis des spécialistes du droit moderne, ce dernier code est un net recul par rapport au premier.

Par ailleurs, il n'est un secret pour personne que le citoyen ordinaire n'a pas confiance en la justice malienne à cause du fait que : i) il ignore la loi qui est écrite dans une langue qui n'est pas la sienne, ii) cette loi vient souvent contredire le droit coutumier, sa tradition et sa croyance religieuse, iii) il est convaincu que le droit est toujours dit en faveur du plus offrant.

Deux principaux enseignements sont à retenir du côté de l'administration publique :

⁴ Le journal « les Echos, Edition quotidienne de Jamana N°3982 du lundi 03 décembre 2012 » a publié les résultats du sondage commandité par la Fondation Friedrich Ebert, et réalisé du 06 au 12 novembre 2012 par le docteur Ibrahima Cissé.

- la mobilisation et la réaction positive de toute l'administration des finances, à gérer conséquemment une économie en pleine récession ; elle a pris des mesures courageuses pour minimiser les risques de cessation de paiement de l'Etat et de remous sociaux. Les administrations ont continué à fonctionner avec un minimum de moyen financier et les salaires ont été régulièrement payés aux dates échues.
- la dégradation de la qualité de production des services publics. L'absentéisme et le sous-emploi des fonctionnaires sous prétexte du manque de budget de fonctionnement sont à la base de cette dégradation ; le même argument est présenté à l'utilisateur du service public pour qu'il mette la main à la poche s'il veut être servi.

Sur le plan économique, les leçons apprises au cours de cette crise sont nombreuses :

Le premier argument avancé par les rebelles pour justifier leur forfaiture est l'absence totale d'actions de développement économique au nord ; cet argument ne résiste pas seulement au nombre et au montant des projets exécutés et en cours de réalisation au nord du Mali dont la liste est publiée à l'annexe III de cette étude. Le problème général est celui des efforts équitables du gouvernement en matière de développement local.

Le premier constat ou enseignement à tirer de cette crise sécuritaire et politique est le peu de progrès réalisés dans la politique de décentralisation et de développement rural.

Toujours dans le domaine économique des enseignements encourageants à capitaliser, concernent certains secteurs et branches d'activité qui ont résisté à la crise.

L'agriculture a résisté à la crise pour trois raisons principales. Premièrement, les grandes zones agricoles qui s'étendent sur les cinq régions du sud se trouvent en dehors de la zone de conflit. Les régions de Gao et de Tombouctou ont connu des perturbations de leur campagne agricoles 2012-2013. Deuxièmement, la résistance de ce secteur est liée à la nature de l'activité qui est en grande majorité de type familial contrairement aux grandes entreprises agricoles qui sont plus vulnérables à ce genre de crise à cause de l'importation des intrants, des techniques et technologies sophistiquées. Troisièmement, l'Etat a pu assurer le minimum de service en fournissant aux agriculteurs des intrants subventionnés, il a également continué l'encadrement des paysans. A cela, s'ajoute la bonne pluviométrie de la campagne agricole 2012-2013.

La branche extraction minière n'a pas été affectée par la crise. Au Mali, les sites des mines industrielles sont loin des zones de conflit. De plus, le caractère extraverti du secteur le rend peu sensible aux événements sociaux du pays. La grande capacité de résilience de cette branche est due également au cours mondial de l'or qui ne cesse de monter depuis le début de la crise financière internationale en 2008.

Une troisième branche qui aurait résisté à la crise est celle des transports et télécommunications à l'exception du transport aérien qui a connu au début de la crise une fermeture des aéroports du Mali, puis l'annulation de la destination Mali par les agences touristiques. Le besoin de se déplacer et de communiquer pour tout individu explique en grande partie la résilience de cette branche et la faible-destruction des infrastructures de transport et télécommunication par les rebelles.

Tous les autres secteurs, branches et entreprises qui ont des liens très forts avec l'APD, les investissements publics et privés ou qui sont influencés par le climat d'insécurité, tels que le

BTP, les projets de développement, le tourisme et l'hôtellerie et le commerce ont été très tôt affectés par la crise politique et sécuritaire.

La faible capacité de stockage du pays en produits alimentaires et des produits pétroliers a été durement ressentie par la population dès l'annonce de l'embargo de la CEDEAO. Par exemple, en matière d'approvisionnement du pays en produits pétroliers, il y a eu une panique au sein de la population.

Un des enseignements clés de la crise politique et sécuritaire est la trop grande dépendance du Mali vis-à-vis de l'extérieur. *En effet, l'économie malienne est financée à plus de 70% par l'extérieur à travers les différents modes de financement qui sont : Aide Publique Directe, Appui Budgétaire Sectoriel, Appui Budgétaire Général, l'action humanitaire (qui englobe l'aide d'urgence, la sécurité alimentaire ...), la contribution des ONG, les investissements directs privés.* La suspension de la seule Aide publique directe au budget a eu des conséquences graves sur le niveau des investissements publics responsable en grande partie de la récession économique en 2012 de -1,5% ; alors qu'une suspension partielle de 50% ramènerait le taux de croissance à 1,6% en 2012, une reprise totale porterait ce taux à 4,7% en 2012.

Au plan social, le premier enseignement est que la société malienne a joué pleinement la solidarité traditionnelle basée sur la parenté, l'amitié, le cousinage, etc. Cette solidarité a surtout servi d'amortisseur aux drames des ménages déplacés.

Le deuxième enseignement est l'absence d'un mécanisme de veille en période de crise, permettant de connaître la situation des ménages en temps réel pour faciliter la prise de décision appropriée.

V. POLITIQUES ET MESURES ECONOMIQUES ET BUDGETAIRES.

La stabilité macroéconomique et les progrès soutenus vers les objectifs de développement à moyen terme inscrits au CSCR, tout comme l'atteinte des OMD, sont d'une importance vitale pour le Mali. La gestion économique de la crise ne devrait pas faire perdre de vue la préservation de la stabilité macroéconomique et la consolidation des acquis en matière de développement social. La gestion économique de la crise qui s'appuie sur des mesures de relance de l'économie à court et moyen terme, devrait saisir cette occasion pour faire avancer les programmes de réformes structurelles, de manière à renforcer la résilience de l'économie face aux chocs de tout genre.

Les politiques qui nous permettent d'atteindre ces objectifs sont le CSCR et la politique budgétaire.

V.1. Le CSCR et la crise

Le Gouvernement du Mali a adopté le 28 décembre 2011, un nouveau Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR, 2012-2017) de troisième génération. Le CSCR est le seul document de référence de la politique de développement économique et social du Mali qui met en cohérence l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles y compris les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

De même, le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide Publique au Développement (UNDAF 2007- 2011), est arrivé en fin de cycle. A cet effet, la formulation de son nouveau cycle UNDAF (2012-2016), a été lancée, en collaboration avec les autorités gouvernementales, pour en assurer son appropriation à tous les niveaux et son alignement aux priorités nationales inscrites dans le CSCR.

C'est au moment de mettre en œuvre ces initiatives que le pays est secoué par les événements du 22 mars 2012 qui ont ébranlé d'une part le processus démocratique et entraîné un sérieux problème sécuritaire avec l'occupation des 2/3 du territoire national. La dégradation de la situation politique a conduit à la mise en place d'institutions de transition en vue du retour à une vie constitutionnelle démocratique et la récupération des zones occupées. Les objectifs qualitatifs du CSCR et l'atteinte des OMD restent toujours pertinents et d'actualité. La problématique qui se pose est de savoir comment réaliser les objectifs quantitatifs du CSCR compte tenu de cette situation de crise ? Faut-il procéder à une révision globale du document du CSCR 2012-2017 ou de produire un CSCR de circonstance ?

Toutefois Compte tenu de la situation exceptionnelle que traverse le pays, il est préférable dans un premier temps de procéder à une intégration cohérente des objectifs prioritaires de la transition aux objectifs de CSCR et d'ajuster les financements. Aussi au vu des enseignements tirés de cette crise, des allocations supplémentaires devraient être accordées à certains axes du CSCR pour accroître la résilience de l'économie. Le Gouvernement actuel du Mali a pour missions principales la gestion de la crise dans le Nord, l'organisation d'élections libres, transparentes et démocratiques et la gestion d'une économie en récession pendant la période de transition.

La gestion de la crise au Nord vise essentiellement à rétablir l'autorité de l'Etat central sur les régions occupées par les rebelles. La feuille de route de la transition préconise dix huit (18) objectifs pour la gestion de la crise au Nord, dont :

- libérer les zones sous contrôle des groupes armés,
- rétablir l'intégrité territoriale ;
- assurer le retour de l'Administration dans les zones reconquises ;
- favoriser le retour des populations réfugiées et des déplacées ;
- améliorer les conditions de vie et la protection des personnes et des communautés affectées par le conflit et l'insécurité alimentaire ;
- visiter et reconforter les populations réfugiées dans les pays voisins et les inciter au retour ;
- promouvoir l'insertion socioéconomique des personnes déplacées ;
- renforcer les capacités de prise en charge des traumatismes au sein des établissements publics hospitaliers et des Centres de Santé de Référence dans la zone tampon du conflit ;
- faire face aux besoins éducatifs des populations déplacées ;
- renforcer la protection juridique des personnes, en particulier les femmes et les enfants, victimes de violences ou déplacées ;
- préserver et promouvoir le patrimoine culturel.

Pour l'organisation d'élections libres transparentes et démocratiques en 2013, la feuille de route préconise trois (03) objectifs majeurs à savoir :

- organiser les élections libres, transparentes et démocratiques ;
- sécuriser les élections ;
- appuyer le processus électoral dans les missions diplomatiques et consulaires.

La gestion de l'économie en crise, cherche à préserver les acquis (protection des infrastructures socioéconomiques et l'accès aux services sociaux de base) et introduire une croissance progressive par la mise en œuvre des mesures de relance économique.

Un des arguments qui militent en faveur d'une reprise de la coopération avec les PTF pendant la transition est de solliciter leur appui dans les domaines suivants :

- sécurité alimentaire ;
- éducation ;
- santé ;
- eau potable ;
- production agricole ;
- électricité ;
- appui aux autorités de la transition en matière de gouvernance politique, administrative et économique ; ceci éviterait le dérapage des dépenses militaires et sécuritaires.

Une bonne partie des éléments du projet de la feuille de route se trouve dans les dix neuf (19) objectifs spécifiques et les quarante quatre domaines d'intervention du CSCRP.

Au vu de deux enseignements qui concernent la résistance de l'agriculture et du développement local, il devient important que le CSCRP accorde des crédits supplémentaires à ces deux domaines d'intervention pour accroître la résilience de l'économie et réduire les inégalités régionales dans le cadre de la décentralisation.

L'augmentation de la production agricole inscrite dans la mission de gestion de l'économie du Gouvernement de la transition est incluse dans l'objectif spécifique N°1 du CSCRP : « accroître la production agro-sylvo-pastorale et soutenir l'émergence d'agro-industries ». Cette activité occupe plus de la moitié de la population.

Selon l'enquête ELIM 2010, le taux de pauvreté dans les zones rurales est 51%. L'activité agricole est dominée par l'exploitation familiale dont la productivité reste faible à cause des techniques culturales et du caractère extensif de l'élevage.

L'étude ayant constaté que le secteur agricole a résisté à la crise, la stratégie du CSCRП devrait tout simplement renforcer cette résilience non seulement par le maintien du soutien aux campagnes agricoles, mais aussi par un encadrement plus accru des paysans en vue de l'introduction de nouvelles techniques culturales, du développement de la recherche et la vulgarisation des innovations paysannes. Un financement conséquent de la promotion de l'agriculture familiale doit être inscrit dans l'actualisation du cadrage macroéconomique et budgétaire du CSCRП.

La politique de décentralisation qui a débuté depuis plus de trois décennies n'a pas enregistré de progrès sensibles par rapport à son objectif de développement local et de réduction des inégalités régionales. Le CSCRП depuis sa première génération (2004-2007) met l'accent sur l'importance de la décentralisation et du développement local, la problématique, la vision et les stratégies du secteur sont bien décrites dans les documents CSCRП. Par contre à l'exécution le bilan reste insuffisant par rapport aux attentes des collectivités territoriales. En conséquence, le CSCRП devrait repenser toute sa stratégie de développement local et surtout les programmes et projets de développement des régions du nord pour prendre en compte les spécificités du milieu et les aspirations des populations qui sont en général nomades.

V.2. la politique budgétaire

La politique budgétaire constitue, avec la politique monétaire, l'un des principaux leviers de la politique économique de l'État. Elle consiste à utiliser certains instruments budgétaires (dépenses publiques, endettement public, prélèvements fiscaux) pour influencer sur la conjoncture économique. Cette théorie économique a été développée par l'économiste britannique John Maynard Keynes. Par conséquent, la plupart des pays développés ont mené depuis les années 1930 des politiques de relance budgétaire lors des périodes de récession ou de moindre croissance.

Mais, à partir de la crise consécutive au choc pétrolier de 1973, les théoriciens néoclassiques ont mis l'accent sur les limites de la politique budgétaire et, notamment, les effets néfastes des déficits et de la dette publique. Aujourd'hui, la théorie néoclassique est confortée par la crise des dettes souveraines des États membres de la zone euro. La solution adoptée par l'UE est la mise en œuvre des politiques de réduction des déficits, rendues crédibles par l'édiction de règles de disciplines très contraignantes.

Le Mali qui se trouve en situation de conflit armé, de crise politique et institutionnelle entraînant une récession économique n'a eu d'autre choix que de mettre en œuvre une politique budgétaire basée sur la réduction du déficit pour se rapprocher de l'équilibre budgétaire. Ce choix s'explique par le fait que : - les politiques budgétaires nationales demeurent pour les pays membres de l'UEMOA le principal instrument pour faire face à des chocs économiques, en effet, le gouvernement de transition, dans le cadre de l'UEMOA ne peut pas recourir à la politique monétaire pour influencer sur les variations de la conjoncture économique, - le Mali non seulement n'a pas accès au marché financier international, mais aussi n'a aucune possibilité d'emprunter auprès de ses Partenaires Financiers à cause de la suspension de la coopération.

Dans tous les cas, cet ajustement budgétaire présente des avantages : il a permis d'éviter l'accumulation des déficits budgétaires qui vient gonfler l'encours de la dette publique et

augmente les charges futures de l'État ; il a surtout contribué à maîtriser les dépenses de défense et de sécurité en une période de crise sécuritaire.

Cependant, cette politique d'austérité budgétaire présente aussi des inconvénients : en appliquant la théorie keynésienne qui explique que : « Les recettes et les dépenses publiques exercent spontanément une action contra-cyclique sur l'activité économique, c'est-à-dire d'atténuation ou d'accélération des aléas de la conjoncture économique. » à la structure du budget malien, il ressort que, certaines dépenses publiques sont mécaniquement liées à l'activité économique. C'est notamment le cas des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital (FBCF). Si la crise perdure et si le gouvernement n'agit pas sur la demande intérieure, l'économie malienne se trouvera dans un cycle de récession. En effet, bien que ne représentant que 35% de la demande intérieure, les dépenses publiques ont un important effet multiplicateur de près de 40% sur la demande privée. La baisse de la demande adressée aux entreprises affecte leur niveau de production et implique une réduction de l'investissement et de l'emploi. Ceci entraîne une diminution des revenus des ménages et alimente un nouveau recul de la demande adressée aux entreprises, et ainsi de suite.

En plus d'une demande publique déjà faible, la situation des entreprises est aggravée par une accumulation d'arriérés de paiement vis-à-vis de l'Etat. Ces impayés priveraient les entreprises de recettes nécessaires à leur fonctionnement ainsi qu'au respect de leur engagement vis-à-vis des banques et au paiement des impôts.

Un autre inconvénient de l'ajustement budgétaire est la baisse du financement des secteurs sociaux. L'effort de l'Etat dans ce domaine a consisté au maintien des dépenses courantes, le gouvernement ne pourra pas atteindre le niveau des investissements attendus en 2012 et 2013 en termes de construction de salles de classe pour l'éducation et de mise à niveau des centres de santé.

La politique budgétaire actuelle du Mali doit chercher un équilibre entre un déficit budgétaire normé par les critères de convergence de l'UEMOA et une augmentation de la demande intérieure capable d'entraîner une croissance autour de 5% en 2013. Pour atteindre cet objectif, les autorités financières devront mettre en œuvre plusieurs mesures et actions.

L'humanitaire étant conforme aux missions des PTF, une des solutions serait de leur demander d'appuyer les secteurs sociaux. De ce fait l'Etat pourrait réallouer une partie des ressources intérieures réservées à ces secteurs aux investissements publics.

La recherche de l'équilibre budgétaire passe nécessairement par le respect de plusieurs conditions cumulatives dont :

- l'équilibre par sections (des dépenses et leur équivalence en recettes tant en investissement qu'en fonctionnement) ;
- l'évaluation sincère des crédits budgétaires, c'est-à-dire pas de surestimation des recettes ni de sous-estimation des dépenses, et la totalité des dépenses obligatoires doit figurer dans le budget, correctement estimées à leur juste niveau ;
- le remboursement des annuités d'emprunt doit être assuré exclusivement par des ressources propres.

Ces conditionnalités devront être respectées au niveau des recettes et des dépenses.

Les recettes budgétaires :

La poursuite des efforts de mobilisations de ressources internes

Dans le contexte actuel, le gouvernement doit accélérer la mise en œuvre du programme de transition fiscale afin d'améliorer les performances des services d'assiettes et de recouvrement. Ainsi, l'élargissement de l'assiette fiscale reste potentiellement une opportunité pour augmenter les recettes fiscales.

La contribution du secteur minier est du domaine du possible, si le gouvernement se donne les moyens, soit de mieux contrôler une gestion considérée trop opaque, soit de réviser des conventions minières en cours avec l'assistance du FMI qui possède l'expertise nécessaire pour avoir pratiqué ce genre d'exercice dans d'autres pays.

La mise en place d'un système informatique et de contrôle interne efficace est en cours au niveau de la DGI en vue de réduire considérablement les contentieux et les fraudes fiscaux. Ce qui permettra d'améliorer le recouvrement.

Les services des domaines et du cadastre sont en mesure d'accroître les ressources internes de l'Etat. Bien que leurs recettes soient en augmentation en 2012, ils estiment qu'il y a un manque à gagner assez important dû aux exonérations accordées aux opérateurs miniers mais qui font l'objet de contestation. A cela il faut ajouter le non-paiement des dividendes par les banques de la place. Ils estiment qu'il existe encore une bonne marge de progression qui passerait par l'uniformisation des modes d'établissement des baux avec les acteurs maliens et étrangers pour l'exploitation des terres d'importantes surfaces et la création de nouveaux postes de recette tels que les références hertziennes et les frais de location.

Les recettes douanières sont surtout fonction du niveau des importations.

Les dépenses budgétaires

La poursuite des efforts d'ajustement budgétaire passe obligatoirement par l'évaluation sincère des dépenses budgétaires, c'est-à-dire pas de surestimation ni ou de sous-estimation des dépenses, et la totalité des dépenses obligatoires doit figurer dans le budget, correctement estimées à leur juste niveau.

La priorisation des dépenses traduite au Mali par le CDMT (cadre des dépenses à moyen terme), devient un exercice judicieux en période de récession économique, elle exige le maintien des dépenses qui empêche la faillite de l'Etat, le choix gouvernemental sur le maintien des dépenses de salaires, des services sociaux de base, de subvention à l'agriculture, de la dette extérieure répond bien à ce souci.

Le deuxième aspect du choix des dépenses concerne celles qui sont porteuses de croissance économique, c'est-à-dire des dépenses en capital. Ces dépenses d'investissement ont été annulées dans le budget révisé de 2012, et 2013 prévoit une faible allocation pour les dépenses en capital. Le règlement des impayés du secteur privé par l'Etat qui fait partie de cette catégorie de dépenses devient une impérative.

Pour réduire les dépenses globales du budget, il faut tout d'abord fixer des critères objectifs de suppression et diminution des allocations de certains postes. La décision à prendre par rapport aux subventions et exonérations doit être accompagnée par une stratégie de communication.

Par exemple la population a très mal accueilli la suppression de la subvention au gaz de cuisine alors qu'elle n'a pas réagi à l'augmentation des produits pétroliers.

Cette suppression qui contribue à la réduction des dépenses budgétaires oblige les ménages à utiliser les produits de substitution à savoir le charbon et le bois de chauffe pour compenser leur perte de pouvoir d'achat, la déforestation qui en résulte est contraire aux principes du développement humain durable, l'objectif du CSCRP. Enfin toutes les politiques et mesures économiques et financières s'inscrivent en ligne droite du renforcement de la bonne gouvernance économique et financière.

V.3. Les risques

Les perspectives sur l'économie sont favorables, si on s'en tient aux chiffres du cadrage macroéconomique. Cet optimisme tient à quatre facteurs essentiels, il s'agit : (i) l'amorce d'une transition politique en bonne voie (ii) la bonne tenue du secteur agricole, (iii) la bonne tenue des ressources internes et (iv) la reprise du programme avec le FMI.

Néanmoins, malgré cet optimisme, il n'en demeure pas moins que des incertitudes pèsent toujours non seulement sur la sortie de crise institutionnelle à travers les élections mais aussi et surtout la crise sécuritaire au nord. Bien qu'il soit envisagé une intervention militaire de la communauté internationale. De plus l'économie reste toujours vulnérable aux aléas climatiques et à aux fluctuations du cours de l'or et du coton.

Tableau N°12: Matrice des risques directement qui menacent la relance de l'économie et à la crise.

#	Description	Période et Date	Lien avec la crise	Probabilités : Echelle de 1 (bas) à 5 (Elevé) Impact : Echelle de 1 (bas) à 5 (élevé)	Réponse proposée	Responsable.
1	Aléas climatiques	Campagne agricole 2013- 2014	Aucun	P= 2 I = 4	Soutien aux campagnes agricoles y compris les pluies provoquées et Surveillance des nids des criquets	PM et ministre de l'Agriculture
2	Evolution des cours de l'or et du coton	2012 et 2013	Aucun	P = 3 I = 3	Augmentation de la production de l'or et coton	Ministres des Mines et de l'Agriculture
3	L'adoption d'une feuille de route consensuelle et le risque de tensions politiques	2013	Lien causal de la crise politique, institutionnelle	P = 3 I = 4	Organisation de la concertation nationale,	Gouvernement, partis politiques, société civile
4	élections démocratiques	2013	Lien causal de la crise politique et Institutionnelle	P=3 I=5	Préparation du fichier électoral et mise en place des organes chargés de la préparation et de la conduite des élections	Gouvernement, partis politiques, société civile
5	la reconquête du nord du pays	2013	Lien causal de la crise politique et institutionnelle	P= 4 I=4	Adoption d'une résolution de l'ON, appui logistique et de formation des forces d'interventions dont principalement l'armée malienne	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale Ministère de la Défense et celui de la Sécurité intérieure
	La survie des entreprises privées	2013	Conséquence de la crise	P = 2 I = 4		
6	La reprise de la coopération	2012-2013	Lien causal de la crise politique et institutionnelle	P=2 I=4	Reprise du programme économique et financier avec le FMI	Ministère de l'Economie des Finances et du Budget

VI. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

VI.1. Recommandations

Les quelques recommandations formulées ci-après, s'appuient sur les enseignements tirés de cette crise et des propositions de politiques et mesures économiques, elles contribuent à la prise de décisions par rapport à la conduite des affaires de la transition afin de faire face à la crise et relancer l'économie.

PROBLEMES/ENSEIGNEMENTS	RECOMMADATIONS ET MESURES		RESPONSABLES
		Relance	Résilience
GOUVERNANCE POLITIQUE INSTITUTIONNELLE ET SECURITAIRE			
LES AUTORITES DE LA TRANSITION			
<p>Manque de coordination de la part des responsables de la Transition</p> <p>Absence d'une feuille de route consensuelle</p>	Préserver l'unité d'actions et de solidarité au niveau des trois grandes personnalités de la transition vis à vis de la population et de l'extérieur ;	X	Gouvernement de transition
	Multiplier les plaidoyers et les actions diplomatiques auprès de la communauté internationale pour une sortie rapide de la crise et une reprise des aides budgétaires.	X	Gouvernement de transition
	Organiser la concertation nationale pour l'adoption d'une feuille de route consensuelle.	X	Gouvernement de transition
	Prioriser la gestion humanitaire de la crise en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes.	X	Gouvernement de transition
	Impliquer les femmes dans les organes de gestion de la transition.	X	Gouvernement de transition
LES PARTIS POLITIQUES			
	Harmoniser, coordonner les actions politiques autour de la crise au nord.	X	Partis politiques et Assemblée Nationale
	Organiser, participer aux concertations nationales et rencontre internationales	X	Partis politiques et Assemblée

Division antagonique de la classe politique Manifestations intempestives	sur la crise malienne ;			Nationale
	Rétablir la cohésion sociale;			Partis politiques et Assemblée Nationale
	Mener des actions au niveau décentralisé pour la cohésion sociale.	X	X	Partis politiques et Assemblée Nationale
	Impliquer les femmes des partis politiques dans la coordination des actions politiques autour de la crise.	X		Partis politiques et Assemblée Nationale
LA SOCIETE CIVILE				
Grèves illimitées de certains syndicats,	Sursoir momentanément aux revendications corporatistes.	X		Société civile
Mobilisation modeste de la société civile pour la paix (exception des religieux)	Œuvrer pour la paix.	X	X	Société civile
	Renforcer l'entraide, la solidarité et la cohésion sociale.	X	X	Société civile
LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS				
Lenteur dans les prises de décisions Beaucoup de divergences par rapport à l'intervention armée.	Harmoniser et coordonner les initiatives (CEDEAO, UA, ONU).	X		La Communauté Internationale
	Soutenir les efforts du Gouvernement en faveur de la restauration d'une bonne gouvernance tenant compte du genre et d'une paix durable (l'ensemble des PTF).	X	X	
	Contribuer au renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base (les PTF).	X	X	Les PTF
	Mettre en œuvre des réponses humanitaires d'urgence, c'est-à-dire : réduire la vulnérabilité des personnes affectées par la crise alimentaire et nutritionnelle, protéger les personnes affectées par le conflit, renforcer la résilience des personnes affectées par les crises et renforcer l'espace humanitaire	X	X	

	et la réponse.			
LES RECOMMANDATIONS ET MESURES D'ORDRE ECONOMIQUE				
LE RENFORCEMENT DE LA GESTION MACROECONOMIQUE				
Défaillance de la gestion administrative des programmes et projets de développement	Cadrer les missions des Directions Nationales et des services centraux à l'analyse, formulation, et au suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement économique et social.		X	Gouvernement de transition et PTF
	Promouvoir la promotion des Agences nationales d'exécution et leur confier l'exécution des projets.		X	
	Relire la programmation des actions du CSCRP pour inclure les priorités de la Transition et des OMD après 2015.	X		Ministères en charge des Finances et de l'Action Humanitaire
	Accroître la production agro-sylvo-pastorale par le maintien des subventions aux campagnes agricoles, l'encadrement de l'exploitation familiale et le développement de la recherche et la vulgarisation des innovations et techniques culturelles.	X	X	Ministères en charge : des Finances, de l'Agriculture, de l'Elevage et Pêche et l'Action Humanitaire
	Renforcer l'aménagement effectif des sites pastoraux.		X	
	Lutter contre l'insécurité alimentaire et améliorer la disponibilité et la qualité des services sociaux de base : Education, santé, eau potable, etc.	X	X	
	Poursuivre la politique de décentralisation et du développement local tout en répondant à la question « quel développement pour le nord ? »	X	X	Ministère en charge de l'Administration du Territoire
	Actualiser les données sur la situation humanitaire en les désagrégeant selon le sexe (là où c'est possible) et poursuivre les actions humanitaires envers les populations des zones occupées et	X		Ministère en charge de l'Action Humanitaire

	envers les populations déplacées à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.			
LA POURSUITE DES REFORMES FISCALES ET DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN COURS				
Certaines exonérations et subventions sont contre productives L'incivisme fiscal du contribuable	Identification et réduction progressive des exonérations.	X	X	Ministère en charge des Finances et du Budget en concertation avec les principaux contribuables
	Préparation d'une stratégie pour ajuster les prix domestiques de l'énergie (produits pétroliers et électricité) à l'évolution des prix internationaux du pétrole.	X	X	
	Changement des seuils de chiffres d'affaires de la DGE et de la DME en vue de rationaliser l'administration des contribuables.	X	X	
	Promouvoir le civisme fiscal.		X	
	Renforcement des structures de contrôle internes et la production et l'audit des comptes annuels de l'État.	X	X	
	Rendre effective la mise en œuvre de la stratégie de la budgétisation sensible au genre au niveau de tous les départements ministériels afin d'assurer une meilleure répartition des ressources budgétaires.		X	
LE SECTEUR PRIVE				
	Assurer la sécurité du personnel des entreprises, des unités de production et points de ventes afin de permettre une continuité de la production et des services.	X	X	Gouvernement et
	Appuyer l'EDM dans la fourniture de l'électricité aux entreprises.	X	X	
	Promouvoir la production d'énergies renouvelables.		X	
	Indemniser les entreprises victimes des événements du 22 mars et de la rébellion et reporter le paiement des impôts dus par ces entreprises victimes au cas par	X		

Les préoccupations du secteur privé exprimées par les opérateurs économiques	cas.			Opérateurs économiques
	Rechercher et mettre en œuvre les mécanismes viables d'apurement et de remboursement des bons et obligations de l'Etat échus ; apurer les arriérés de factures impayées de l'Etat, notamment au niveau du Trésor public et rembourser les obligations et autres titres de l'État échus.	X	X	
	Mettre en place un programme spécifique de relance du secteur du tourisme et de l'hôtellerie.		X	
	Lutter contre la corruption et la concurrence déloyale.	X	X	
	Accorder les allègements fiscaux et sociaux aux entreprises et à leurs personnels afin de favoriser l'embauche et la croissance.	X		
Manque de coordination des actions au niveau des différents groupements socio-professionnels	Unifier le cadre de concertation des acteurs du secteur privé	X	X	CNPM
Vulnérabilité du secteur privé	Rendre opérationnels les outils d'accompagnement et d'assistance au secteur privé : i) Loi d'orientation du secteur privé ; ii) Fonds de garantie ; iii) Fonds d'indemnisation des entreprises victimes de la crise.		X	CNPM

VI.2. Conclusion

La crise politique et sécuritaire menace l'existence de la République, elle a ébranlé les fondements de l'économie. Ces conséquences sont visibles sur l'économie réelle, les finances publiques, les échanges extérieurs et le secteur bancaire.

Sur la base des résultats des analyses, on peut retenir que l'année 2012 va être marquée par :

- ✓ une très forte baisse de l'aide publique extérieure ;
- ✓ une forte baisse de l'investissement public (tant sur ressource internes que sur ressources externes) ;
- ✓ une récession économique à cause du recul des investissements et de la contraction de la consommation finale ;
- ✓ une forte tension sur les prix en lien avec la crise alimentaire.

Au plan macroéconomique, pour la première fois depuis 12 ans, l'économie malienne connaît une récession de 1,5% en 2012. Cette récession touche en particulier le secteur secondaire (BTP) et le secteur tertiaire. L'outil de production n'a pas été touché et le repli de la croissance est lié en grande partie à la faiblesse de la demande intérieure. L'inflation qui connaîtra une forte augmentation en 2012 retombera au niveau du seuil défini par l'UEMOA dans les critères de convergence soit 3%.

Au plan budgétaire, les conséquences du ralentissement de l'activité économique sur les recettes publiques et la suspension de l'aide publique au développement ont conduit le gouvernement à sacrifier les dépenses d'investissement sur financement intérieur afin d'éviter les dérapages budgétaires. L'application anticipée des mesures conservatrices de régulation des dépenses du budget d'Etat (verrouillage des crédits budgétaires, et l'ouverture prudente de niveau de crédits budgétaires en fonction de la trésorerie) a permis de conserver les acquis en matière de bonne gestion du budget de l'Etat. L'exécution du budget 2012 reste toujours sur une bonne trajectoire. Le gouvernement a sauvé l'essentiel en s'efforçant de donner la priorité au paiement des salaires, des pensions, des bourses des étudiants, des dépenses de l'armée et des forces de sécurité et dans la mesure du possible des dépenses des secteurs sociaux et le remboursement de la dette. Le budget de 2013 prévoit une allocation de 168,55 milliard de F CFA aux dépenses en capital nécessaires à la relance de l'activité économique.

Les échanges extérieurs ont souffert du renchérissement des coûts des transactions liées à l'abaissement de la note du Mali par COFACE. Egalement, le manque de transferts officiels a entraîné une utilisation accrue des réserves de changes au niveau de la Banque centrale.

Quant au Secteur Bancaire, il a été victime de pillage et de vols dans les régions du Nord suite aux attaques des groupes armés rebelles et islamistes. Depuis le début de l'année, on assiste à une diminution des crédits accordés au secteur privé. De plus le secteur bancaire est inquiet sur les perspectives de remboursement de ces crédits vis-à-vis du secteur privé qui à son tour souffre des difficultés de trésorerie.

L'année 2013 présente des meilleures perspectives économiques avec la reprise de la croissance de l'ordre de 4,8% grâce à l'augmentation de la production aurifère et d'un regain du volume d'activités dans les autres secteurs en raison d'un retour à la normale dans le sud du pays et de la reprise progressive des projets financés par les PTF.

Les différents scénarios ont montré l'impact de l'aide publique au développement notamment les projets de développement sur l'économie malienne. La croissance réelle du PIB serait de -1,5% sans l'APD, elle serait de 1,6% et 4,7% respectivement pour une reprise à 50% et à 100% de l'aide publique au développement contre une prévision en 2012.

Les nombreuses leçons apprises de cette crise tant au niveau de la gouvernance que de l'économie orientent les politiques et les mesures de résilience et de relance de l'économie malienne.

La reprise de l'APD est vivement souhaitée par le Mali, à cet effet les Autorités de transition ne ménagent aucun effort pour convaincre ses partenaires au développement. Quelques signes encourageants retiennent l'attention, il s'agit entre autres :

- ✓ les résolutions du Conseil de Sécurité en faveur de la résolution de la crise sécuritaire par la négociation et à défaut par une intervention militaire ;

- ✓ le positionnement de l'Union Européenne (surtout celle de la France) et des Etats Unis d'Amérique par rapport à l'intégrité territoriale et à la laïcité du Mali ;
- ✓ la conférence internationale sur le Mali, tenue à Bamako le 19 octobre 2012 ;
- ✓ le retour du Mali au sein de l'Union Africaine ;
- ✓ l'arrivée très prochaine de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International ;
- ✓ la reprise des négociations du 11ème FED est programmée.

Le retour progressif de la confiance, ne doit pas faire oublier que l'économie malienne reste exposée à des risques dont les probabilités de manifestation (de réalisation) sont élevées.

Pour ouvrir la voie à un avenir meilleur, le Gouvernement du Mali doit doubler les efforts de plaidoyers, de négociations et de communications auprès de tous les acteurs nationaux et de la communauté internationale pour sortir rapidement de la crise, condition sine qua non de la reprise économique.

BIBLIOGRAPHIE

- BCEAO, Bulletin mensuel de la conjoncture à fin juillet 2012, Août 2012 ;
BCEAO, Bulletin mensuel de la conjoncture à fin juillet 2012, Août 2012 ;
BCEAO, Perspectives économiques des états de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, 2012
BCEAO, Perspectives économiques des états de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, 2012
DUE au Mali, Note trimestrielle, sur les conséquences du coup d'Etat du 22 mars 2012, juin 2012
DUE au Mali, Note trimestrielle, sur les conséquences du coup d'Etat du 22 mars 2012, juin 2012
MEFB, Feuille de route interne du ministère pour la transition, septembre 2012
MEFB, Feuille de route interne du ministère pour la transition, septembre 2012
MEFB, Note de conjoncture deuxième trimestre 2012, Août 2012
MEFB, Note de conjoncture première trimestre 2012, Mai 2012
MEFB, Note de conjoncture troisième trimestre 2011, novembre 2011
MEFB, Note de conjoncture troisième trimestre 2012, novembre 2012
MEFB, Note de présentation du projet de budget 2013, septembre 2012
MEFB, Note de présentation du projet de budget 2013, septembre 2012
MEFB, Note de présentation du projet de budget rectifié 2012, septembre 2012
MEFB, Note de présentation du projet de budget rectifié 2012, septembre 2012
MEFB, Note interne sur l'impact des événements du 22 mars sur la situation économique et les perspectives économique à court et à moyen terme, juillet 2012
MEFB, Note interne sur l'impact des événements du 22 mars sur la situation économique et les perspectives économique à court et à moyen terme, juillet 2012
MEFB, Note interne sur la gestion du budget en 2012 suite à la crise du 22 mars 2012, avril 2012
MEFB, Note interne sur la gestion du budget en 2012 suite à la crise du 22 mars 2012, avril 2012
MEFB, Note interne sur les ajustements budgétaires 2012 et les mesures de régulations, mai 2012
MEFB, Note interne sur les ajustements budgétaires 2012 et les mesures de régulations, mai 2012
MEFB, Note interne sur les perspectives économiques de 2012, avril 2012
MEFB, Note interne sur les perspectives économiques de 2012, avril 2012
MEFB, Rapport d'Exécutions du Budget d'Etat au 30 septembre 2012, novembre 2012
MEFB, Rapport de mise en œuvre du CSCR 2007-2011, juin 2012
MEFB, Rapport de mise en œuvre du CSCR 2007-2011, juin 2012
MEFB, Rapport sur la situation économique et social du Mali en 2011 et les perspectives pour 2012, juin 2012
MEFB, Rapport sur la situation économique et social du Mali en 2011 et les perspectives pour 2012, juin 2012

ANNEXES

Annexes I : tableaux de répartition des réfugiés et des déplacés

Tableau N°1: Répartition des Réfugiés selon le pays d'accueil

Pays d'accueil	Refugiés	%
Burkina Faso	35 335	16,9%
Mauritanie	108 953	52,2%
Niger	64 206	30,8%
Guinée	44	0,02%
Togo	20	0,01%
TOTAL	208 558	100,0%

Tableau N°2 : Répartition des déplacés selon la destination

Région	Personnes déplacées	%
Kayes	2 760	1,4%
Koulikoro	3 357	1,6%
Sikasso	8 250	4,0%
Ségou	19 285	9,5%
Mopti	41 239	20,2%
Tombouctou	21 764	10,7%
Gao	25 977	12,7%
Kidal	34 763	17,1%
Bamako	46 448	22,8%
TOTAL	203 843	100,0%

Annexe II : Récapitulatif des décaissements du Budget Spécial d'Investissement Intérieur (BSI) par Ministères/Institutions à la date du 31 juillet 2012

N°	Ministère/Institution	crédits			Taux décais.
		budget 2012	engagés	liquidés	
1	Présidence de la République	5 650 000 000	5 211 043 405	5 211 043 405	92%
2	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique	5 900 000 000	3 975 830 184	3 975 830 184	67%
3	Bureau du Vérificateur Général	800 000 000	400 000 000	400 000 000	50%
4	Ministère du Logement, des Affaires Foncières et de l'Urbanisme	4 807 090 000	3 034 603 444	2 423 745 638	50%
5	Ministère de la Sécurité Intérieur et Protection Civile	2 600 000 813	1 306 256 883	1 299 676 023	50%
6	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	650 000 000	292 440 880	292 440 880	45%
7	Ministère de l'Artisanat et du Tourisme	1 400 000 000	654 922 886	604 922 886	43%
8	Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Intégré Zone Office du Niger	4 418 000 000	1 836 500 000	1 836 500 000	42%
9	Minist. Malien Extérieur et Int Africaine	450 000 000	175 000 000	175 000 000	39%
10	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	1 160 000 000	493 188 085	450 000 000	39%
11	Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes Agées	2 545 000 000	903 210 919	868 629 496	34%
12	Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce	5 400 000 000	2 452 006 999	1 764 067 859	33%
13	Ministère de l'Agriculture	14 145 000 000	4 753 153 741	4 104 669 786	29%
14	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement	6 660 000 000	1 912 467 449	1 859 490 400	28%
15	Ministère de l'Elevage et de la Pêche	6 574 000 000	1 207 634 660	1 246 569 496	19%
16	Ministère des Mines	1 010 000 000	199 712 870	182 164 755	18%
17	Ministère de l'emploi et de Formation Professionnelle	2 000 000 000	647 921 023	310 896 529	16%
18	Ministère de l'Energie et de l'Eau	8 654 000 000	1 244 246 559	1 147 323 149	13%
19	Ministère de la Jeunesse et des Sports	2 520 000 000	356 879 491	275 841 084	11%
20	Ministère de l'Economie et Finances	7 332 000 000	883 118 015	736 274 685	10%
21	Ministère de l'Equipeement et des transports	18 948 000 000	2 729 166 057	1 869 791 752	10%
22	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux	2 060 000 000	185 586 917	185 427 617	9%
23	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la	1 815 000 000	144 369 605	134 599 055	7%

Les effets économiques et financiers de la crise sécuritaire et politique 2012 au Mali

	Famille				
24	Ministère de la Communication	6 130 000 000	575 000 000	375 000 000	6%
25	Ministère de la Culture	2 320 000 000	116 891 058	105 092 058	5%
26	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales	3 050 000 000	330 218 264	90 198 013	3%
27	Primature	1 350 000 000	63 617 158	14 232 290	1%
28	Ministère de la Santé	2 891 000 000	120 000 000	0	0%
29	Minist. Aff. Etrang. et Coop. Intern	1 312 000 000	0	0	0%
30	Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales	1 980 000 000	0	0	0%
31	Ministère de la Réforme de l'Etat	1 150 000 000	0	0	0%
32	Cour Suprême	300 000 000	0	0	0%
33	Cour Constitutionnelle	100 000 000	0	0	0%
	Total Général Ministères/Institutions	127 681 090 813	36 204 986 552	31 939 427 040	25%

Source : DNPDP, Note BSI, juillet 2012

Annexe III : Liste des projets et programmes du Nord inscrits dans le budget 2012 (en million de FCFA)

N° ordre	Intitulé des projets et programmes	Localisation géographique	PREVISION BUDGETAIRE 2012		
			Etat	Partenaires	Total
1	Projet d'Aménagement du Barrage de Taoussa (hors volet routier)	7ème région	2 000	18 500	20 500
2	Projet de Développement de l'Elevage dans la Région du Liptako Gourma	5ème , 6ème, 7ème	635	3 542	4 177
3	Programme d'Investissement et de Développement Rural Régions Nord du Mali (PIDRN)	6ème, 7ème	150	1 250	1 400
4	Programme Intégré de Développement Rural Région Kidal (PIDRK)	8ème région	65	798	863
5	Etude de Faisabilité du Projet d'Aménagement et Mise en Valeur Système Faguibine	6ème région	650	-	650
6	Projet Elevage Mali Nord Est	6ème région	200	1 500	1 700
7	Selection Zebu Maure Azawack	6ème, 7ème, 8ème	90	500	590
8	Programme AEP Assainissement 18 Communes Mopti	5ème	220	3 500	3 720
9	Hydraulique Villageoise Plateau Dogon	5ème , 6ème	50	915	965
10	Programme Mobilisation Ressources en Eau 1,2,3,5,6 Regions	5ème , 6ème	100	3 740	3 840
11	AEP Régions Koulikoro, Ségou, Gao	6ème région	250	7 640	7 890
12	Projet Saoudien Forage D"veloppementt AEP Tombouctou	7ème	40	1 585	1 625
13	Bitumage Route Goma Koura Tombouctou	6ème, 7ème	700	20 000	20 700
14	Travaux Route Bandiagara Bankass Koro Frontière Burkina Faso	5ème , 6ème	1 000	3 000	4 000
15	Projet Appui aux Communautés Rurales (PACR)	7ème	-	5 000	5 000
16	Appui ANICT	Ttes Régions	1 500	7 500	9 000
17	APPUI AU Développement des Régions du Nord	6ème, 7ème, 8ème	514	-	514
18	PRODESS Gao/ ABS	7ème	-	142	142
19	PRODESS Tombouctou/ ABS	6ème	-	147	147
20	PRODESS Kidal/ ABS	8ème région	-	76	76
21	Programme Spécial Paix Sécurité Développement du Nord	6ème, 7ème, 8ème	-	20 565	20 565
					-
	Ensemble Projets - Programmes		8 164	99 900	108 064

Source : DNP, Note BSI, juillet 2012

Annexe IV: Répartition sectorielle des dépenses 2011-2013 (en milliards de FCFA)

	2011	Réf 2012	Crise 2012	Ecart (crise-Réf)	Variation	2013
Répartition dépenses courantes/dépenses en capital						
Dépenses totales	1423,7	1483,5	988,6	-494,9	-33,4%	1057,3
Dépenses courantes	841,3	939,5	843,7	-95,9	-10,2%	888,7
Services publics généraux	193,55	222,08	158,15	-63,9	-28,8%	190,30
Défense nationale	92,52	97,32	97,56	0,2	0,3%	95,37
Education	215,56	250,18	239,22	-11,0	-4,4%	243,00
Santé	68,33	75,23	68,20	-7,0	-9,3%	72,09
Services sociaux et collectifs	48,64	54,45	48,60	-5,8	-10,7%	51,19
Services économiques	123,04	124,85	114,28	-10,6	-8,5%	117,54
Autres	99,69	115,43	117,65	2,2	1,9%	119,21
dont: intérêts sur la dette	17,05	19,50	13,67	-5,8	-29,9%	13,74
Dépenses en capital	582,4	544,0	144,9	-399,0	-73,4%	168,5
Services publics généraux	46,57	42,91	13,68	-29,2	-68,1%	20,81
Défense nationale	13,52	11,14	11,14	0,0	0,0%	49,75
Education	55,38	46,88	5,83	-41,0	-87,6%	11,25
Santé	51,75	43,83	4,78	-39,1	-89,1%	5,67
Services sociaux et collectifs	21,99	25,68	5,80	-19,9	-77,4%	11,51
Services économiques	372,96	359,64	63,06	-296,6	-82,5%	61,87
Autres	20,24	13,88	40,64	26,8	192,8%	7,68
Répartition globale						
Dépenses totales	1 423,7	1 483,5	988,6	-494,9	-33,4%	1 057,3
Services publics généraux	240,1	265,0	171,8	-93,2	-35,2%	211,1
Défense nationale	106,0	108,5	108,7	0,2	0,2%	145,1
Education	270,9	297,1	245,1	-52,0	-17,5%	254,2
Santé	120,1	119,1	73,0	-46,1	-38,7%	77,8
Services sociaux et collectifs	70,6	80,1	54,4	-25,7	-32,1%	62,7
Services économiques	496,0	484,5	177,3	-307,2	-63,4%	179,4
Autres	119,9	129,3	158,3	29,0	22,4%	126,9
dont: intérêts sur la dette	17,1	19,5	13,7	-5,8	-29,9%	13,7

Sources : PLF 2012 ajusté, PLF 2013

Annexe V: Répartition des dépenses de pauvreté (en milliards de FCFA)

	2011	Réf 2012	Crise 2012	Ecart (Crise- Réf)	Variation	2013
Répartition dépenses courantes/dépenses en capital						
Dépenses totales	866,4	900,8	485,3	-415,5	-46,1%	504,9
Dépenses courantes	387,4	447,6	412,9	-34,7	-7,7%	429,9
Services publics généraux	21,63	26,28	19,66	-6,6	-25,2%	22,19
Défense nationale	3,20	3,38	3,35	0,0	-0,8%	2,84
Education	206,03	239,93	229,54	-10,4	-4,3%	226,11
Santé	64,56	74,33	67,29	-7,0	-9,5%	71,18
Services sociaux et collectifs	34,65	40,07	35,01	-5,1	-12,6%	42,83
Services économiques	46,76	50,96	45,50	-5,5	-10,7%	52,05
Autres	10,61	12,65	12,58	-0,1	-0,6%	12,65
dont: intérêts sur la dette	0,00	0,00	0,00	0,0		0,00
Dépenses en capital	479,0	453,2	72,4	-380,8	-84,0%	75,0
Services publics généraux	19,48	24,05	1,68	-22,4	-93,0%	6,15
Défense nationale	0,63	0,30	0,22	-0,1	-27,1%	0,38
Education	53,06	44,46	4,98	-39,5	-88,8%	7,57
Santé	54,60	43,83	4,78	-39,1	-89,1%	5,67
Services sociaux et collectifs	21,82	24,74	5,96	-18,8	-75,9%	10,28
Services économiques	329,43	315,83	54,77	-261,1	-82,7%	44,94
Autres	0,00	0,00	0,00	0,0	-	0,00
Répartition globale						
Dépenses totales	866,4	900,8	485,3	-415,5	-46,1%	504,9
Services publics généraux	41,1	50,3	21,3	-29,0	-57,6%	28,3
Défense nationale	3,8	3,7	3,6	-0,1	-3,0%	3,2
Education	259,1	284,4	234,5	-49,9	-17,5%	233,7
Santé	119,2	118,2	72,1	-46,1	-39,0%	76,9
Services sociaux et collectifs	56,5	64,8	41,0	-23,8	-36,8%	53,1
Services économiques	376,2	366,8	100,3	-266,5	-72,7%	97,0
Autres	10,6	12,7	12,6	-0,1	-0,6%	12,7
dont: intérêts sur la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0

Source : PLF 2012 révisé, PLF 2013

Annexe VI : Compte rendu de la Conférence sur « Les effets de la crise politique et sécuritaire 2012 sur le secteur productif privé au Mali : état des lieux et mesures de résilience et de relance de l'économie »

L'an 2012 et le vendredi 28 décembre à 09 heures, s'est tenue dans la salle de conférence Moussa Mary Balla COULIBALY du Conseil National du Patronat du Mali, la conférence sur les « Effets de la crise de 2012 sur le secteur productif privé au Mali ». Elle a été organisée conjointement par le Conseil National du Patronat du Mali, l'Association Djoyoro Fa en partenariat avec l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté (ODHD/LCP) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La cérémonie d'ouverture a été présidée par Dr Mamadou SIDIBE, Ministre de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Âgées. Il avait à ses côtés, Mr Adama KONATE, Conseiller Technique représentant le Ministre de l'Industrie et du Commerce, Mr Seydou Moussa TRAORE, Directeur Général de l'INSTAT représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, Mr Moussa Alassane DIALLO, Troisième Vice-président du Conseil National du Patronat du Mali représentant son Président et, Mr Assemien Alexandre, Economiste Principal du PNUD. Après cette cérémonie, les travaux ont été dirigés par Mr Koulou FANE, Conseiller Technique au Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Âgées.

1. Participants à la conférence :

Ont pris part à cette conférence, les représentants des Départements Ministériels, des Institutions de la République, de l'Association Djoyoro Fa, du Système des Nations Unies au Mali, des Partenaires Techniques et Financiers, des Services Techniques de l'Etat, des Organisations de la Société Civile et du Secteur Privé. Environ 116 personnes ont pris part à cette conférence. La liste de présence est annexée au présent compte-rendu.

2. Objectifs :

L'objectif général de la conférence est de cerner la perception du secteur privé et de ses représentants sur l'incidence de la crise sur l'appareil productif, sur les moyens de production sur le financement des activités productives et sur l'emploi d'une part et d'autre part, contribuer à l'identification des pistes de solutions à envisager pour un relèvement de l'activité productive privé.

Les objectifs spécifiques visés à cette fin sont :

- ✓ cerner avec précision l'ampleur de la crise économique et ses perspectives d'évolution sur le secteur privé productif ;
- ✓ identifier les mesures d'urgence permettant de freiner l'aggravation de la récession économique d'une part et des mesures permettant de relancer l'économie durablement d'autre part ;
- ✓ amener les décideurs, étatiques comme privés, à appliquer ou poursuivre la mise en œuvre de ces mesures.

3. Ouverture des travaux : Trois interventions ont marqué l'ouverture des travaux à savoir : les mots du Président de l'Association Djoyoro Fa, les mots du représentant du Conseil

National du Patronat du Mali et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Âgées.

Les mots du Président de l'Association Djoyoro Fa

Le président a montré que le nom de son association signifie « jouer pleinement son rôle dans la mère patrie ». Ayant constaté que la majorité des citoyens est mise en marge de la gestion des affaires, l'association s'est donnée comme cheval de bataille l'instauration de la bonne gouvernance dans les différents secteurs de production du Mali. Aujourd'hui, la gouvernance économique est à l'ordre du jour. Il s'agit d'inviter les citoyens à réfléchir et à agir. La double crise institutionnelle et sécuritaire au Mali a eu pour implication les licenciements massifs, la fermeture des entreprises. Devant la gravité de la situation, l'Association Djoyoro Fa, l'Observatoire DHD, le Conseil National du Patronat et le PNUD ont décidé d'organiser cette conférence afin de tirer la sonnette d'alarme pour que des solutions appropriées puissent être proposées à cette crise. Après avoir souhaité plein succès aux travaux de cette conférence, il a remercié les participants pour leur présence massive à l'événement.

Les mots d'introduction du représentant du Président du Conseil National du Patronat Malien

Tout en montrant sa joie et sa fierté à abriter et à prendre part à cette conférence, il a précisé que cette crise a profondément touché tout le secteur privé économique. Dans les régions occupées, les banques ont été dévalisées et saccagées. Au niveau national, les secteurs qui ont le plus ressenti la crise sont entre autres : l'Hôtellerie, le Tourisme, les Bâtiments et Travaux Publics. Au stade actuel, le Mali s'achemine vers une récession économique inévitable. Il a précisé que le Conseil National du Patronat Malien est très fier d'accueillir cette conférence et souhaite que les travaux puissent proposer des solutions concrètes pour éviter cette récession économique en vue.

Le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Âgées :

Le Ministre a chaleureusement remercié les participants pour leur présence massive à cette conférence. Il a précisé que cette double crise reste la cause fondamentale de la suspension de l'Aide Publique au Développement, l'arrêt de nombreux projets d'investissement, la diminution des ressources intérieures et la réduction des allocations budgétaires. La crise a aussi provoqué la chute de l'investissement public et privé, touchant, ainsi, de plein fouet les secteurs sociaux de base, l'hôtellerie, le tourisme et les BTP.

Face à cette situation, le Gouvernement du Mali et la communauté internationale ont identifié à travers le CSCR 2012-2017 et les OMD, des actions prioritaires à mettre en œuvre pour relever le défi de la croissance économique, gage d'une bonne gouvernance et de la sécurité alimentaire sans lesquelles aucun développement n'est envisageable.

Cette conférence vient à point nommé. Elle fera l'état des lieux des mesures de résilience et de relance de l'économie au niveau macro et donnera l'opportunité aux éminents panélistes d'intervenir chacun dans son domaine. Ces différents témoignages sectoriels consolideront les résultats de deux importantes études en cours au niveau de l'ODHD/LCP. Elles sont relatives aux « Effets économiques et Financiers de la crise Politique et Sécuritaire 2012 au Mali » et

l'« Impact de la crise sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Mali. »

Le Ministre a exprimé sa profonde reconnaissance au PNUD, au Conseil National du Patronat, à l'Association DJOYORO FA, à l'ODHD/LCP et aux panélistes pour leur implication effective dans l'organisation et l'animation de cette Conférence. Il a ensuite invité les participants à s'approprier les recommandations de cette rencontre. Elles permettront de renforcer les dispositions déjà prises par le Gouvernement pour assurer une meilleure gestion de la crise et une relance de l'économie. Après avoir souhaité plein succès aux travaux, le Ministre a ouvert la conférence.

4. Déroulement des travaux :

Les présentations et les interventions qui ont lieu au cours de cette conférence ont essentiellement porté sur deux points à savoir : le diagnostic de la situation économique et ses perspectives d'évolution et, les mesures d'urgence et de relance économique identifiées par secteur d'activités pour faire face à la situation.

4.1. Le diagnostic de la situation économique et ses perspectives d'évolution

Depuis janvier 2012, la situation socioéconomique est marquée par trois crises majeures à savoir : la crise alimentaire, la crise sécuritaire au nord du pays et la crise politico institutionnelle. Ces différentes crises se manifestent par : les atteintes au système de production et au fonctionnement de l'administration publique (*la réduction drastique des budgets de fonctionnement et la suspension des investissements publics. L'absence totale de l'administration publique au nord*), à l'outil de production des entreprises, à l'emploi, au système bancaire, à l'administration publique et aux services sociaux de base. Il faut ajouter à cela les sanctions des institutions sous régionales et de la communauté internationale à travers les mesures diplomatiques (le refus unanime de reconnaître le CNRDRE ; la rupture des relations diplomatiques ; la suspension du Mali des instances de l'UEMOA, la CEDEAO et de l'UA), politiques, militaires (l'embargo sur les armements et le blocage des armes du Mali au port de Conakry) et économiques. Ces mesures ont eu des implications négatives :

- Au niveau macroéconomique : la croissance du PIB 2012 prévue pour 5,6% a chuté jusqu'à -1,5%. L'inflation, initialement prévue à 2,8%, est montée à 5,9%.
- Au niveau du secteur privé :
 - ✓ l'activité du BTP a baissé de 20% ;
 - ✓ le secteur industriel a subi une destruction du tissu de production, selon le Club des Investisseurs Français au Mali (CIFAM): les dommages et les vols sont estimés à 500 millions de FCFA dont l'Agence Malienne d'Investissement 300 millions de FCFA. Ce qui a provoqué une réduction de la production industrielle et l'hésitation des investisseurs étrangers à venir au Mali ;
 - ✓ l'hôtellerie et la restauration ont enregistré très peu de visiteurs de janvier à juillet 2012 seulement 8 097 visiteurs contre 74 050 pendant la même période de 2011. 44 établissements dont 7 à Bamako ont complètement fermé leur porte. Ce qui a entraîné le licenciement de 208 agents et la mise en chômage technique de 739 agents ;
 - ✓ le secteur bancaire : dans les zones occupées les pertes et risques encourus par les banques ont été estimés à 17, 76862 milliards F CFA. L'arrêt des activités dans ces zones a

occasionné le redéploiement de 74 agents vers le sud du pays. Selon la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE), une dégradation de la note du Mali, de C à D a été enregistrée avec une diminution de l'activité bancaire de 20% à 30%.

Interventions des panélistes :

Avant la crise:

En plaçant cette crise dans un contexte global, l'on se rend compte qu'elle est l'émanation d'une crise mondiale qui s'est d'abord manifestée en Europe par le troisième choc pétrolier avant d'être une crise Financière et économique. En 2010, elle s'est transformée en une crise de la dette publique en zone Euro.

La souffrance de l'hôtellerie, du tourisme et des transports a commencé depuis la décision du Mali de s'impliquer dans la libération des otages en 2003. Depuis lors, ce secteur a commencé à dégringoler par la baisse régulière de la fréquentation. La timidité voire l'arrêt total a été constaté en novembre 2011 après l'enlèvement de deux français à Hombori et de deux touristes européens suivi de l'assassinat d'un autre à Tombouctou.

Pendant la crise :

Secteur élevage

La mauvaise pluviométrie de la campagne de 2011 a provoqué une perte voire une décimation du bétail dans le delta central du Niger. Cette situation a été aggravée par l'occupation du nord. En effet, le vol ne se faisait plus par tête mais par troupeaux par les hommes armés.

Toute cette situation se trouve malheureusement aggravée par la corruption endémique qui sévit au Mali depuis belle lurette.

Secteur productif privé

L'attaque des rebelles de janvier 2012 et le Coup d'État de mars 2012, ont plongé le pays dans la guerre et dans l'instabilité.

Certaines sociétés et entreprises de la zone industrielle du District de Bamako ont été victimes de pillage, de saccage des matériels, des outils de production et la destruction de stocks de matières premières. En un mot, le tissu industriel a été sérieusement endommagé. Ce qui a provoqué la non création de richesse entraînant du coup la baisse à 4% du taux de croissance du PIB du secteur de l'industrie.

Secteur bancaire :

Dans les zones occupées les banques et les institutions de micro finance ont enregistré des pertes sur les patrimoines (destruction des locaux et des équipements, impossibilité de recouvrer les crédits, manque à gagner avec l'arrêt total de toutes les opérations). Les dommages sont estimés à trois milliards huit cent vingt quatre millions (3,824 milliards

FCFA), les sommes emportées sont estimées à 8 milliards FCFA et les dégâts matériels à 3 milliards.

Sur le plan financier, la BCEAO a pris des mesures conservatoires qui avaient pour but de bloquer toutes les opérations de la Banque centrale avec le Trésor public jusqu'au moment de l'investiture du Président par intérim. Cet embargo commercial des pays de la CEDEAO, bien que de courte durée, a provoqué une panique générale de la population. Les déposants ont décidé de retirer tout leur fonds. C'est dire que les Pays de la CEDEAO et de l'UEMOA ont décidé d'étouffer l'économie du Mali. Pour l'éviter, les banques de la place ont décidé de payer les salaires sur découvert malgré qu'elles fussent sur le point d'être supervisées, car le Trésor était vide. Ce qui a créé deux problèmes au niveau des banques à savoir : le risque de perte des encours de crédit existant et la diminution des provisions dans la mesure où c'est l'Etat qui est le premier agent économique.

Secteur de l'hôtellerie et du tourisme

La crise a marqué la fin des activités et le drame des acteurs de ce secteur. Depuis les événements de Hombori et de Tombouctou, l'on assiste depuis lors à :

- l'arrêt de toute embauche dans le secteur ;
- le non renouvellement des contrats de travail à terme ;
- la mise en chômage technique des employés dans toutes les entreprises des Agences de voyage et Hôtels : l'exemple emblématique est celui du Groupe Azalaï Hôtel avec la fermeture de deux établissements à Bamako, ce qui a conduit au licenciement dont le nombre est nettement plus élevé que les 208 annoncés ;
- la fermeture des petites entreprises n'ayant autre activité que le tourisme ;
- l'exil de plusieurs jeunes entrepreneurs ou employés des agences ;
- l'impact négatif sur les autres activités des agences qui résistent ;
- la baisse des activités de voyages professionnels et gouvernementaux ;
- l'arrêt momentané des voyages d'État ;
- la limitation des voyages d'État ;
- la fermeture des sociétés de location de voiture ;
- la baisse de 25% minimum du chiffre d'Affaire Billetterie.

Secteur des transports : cas des transports aériens avec Air Mali

– Au niveau des vols domestiques

Depuis 2009, la baisse du tourisme a été constatée suite à la prise d'otages dans les pays voisins. Elle a atteint sa recrudescence avec les prises d'otages de Hombori et Tombouctou en Novembre et Décembre 2011. Ce qui a réduit les mouvements d'avions à moins 41,8% et le nombre de passagers transportés à moins 34,8%. Depuis septembre 2012, une baisse de trafic de 60% a été enregistrée par rapport à 2011.

– Au niveau des vols régionaux

Depuis la fin de l'année 2011, une baisse de la demande de transport a été constatée à tous les niveaux. En avril 2012, une baisse du fret a été signalée. Les mouvements d'avions ont été

ramenés à moins 24,82%, le nombre de passagers transportés à moins 11,40% ; le fret à moins 8,9% et la poste à moins 17,44%.

– *Au niveau des vols intercontinentaux*

L'on a assisté à l'arrêt des vols de certaines compagnies aériennes sur le Mali (Spanair, SN Brussels, TAP Air Portugal ...) et à la réduction des fréquences de vols d'Air France.

– *Au niveau d'Air MALI*

De façon chronologique, l'on a enregistré :

- ❖ 22 Mars 2012 : fermeture de l'aéroport de Bamako Sénou pendant 5 jours ;
- ❖ 26 Mars 2012 : ouverture de l'aéroport, réductions des fréquences, arrêt des vols domestiques ;
- ❖ 30 Avril 2012 : aggravation de la crise et baisse du chiffre d'affaires de 36% ;
- ❖ 11 Juin 2012 : réduction de la flotte (4 à 1 avion) et du réseau (13 à 4 destinations);
- ❖ 31 Juillet 2012 : licenciement économique de 106 agents ;
- ❖ Octobre 2012 : constat de l'absence de perspectives pour 2013 ;
- ❖ Décembre 2012 : décision de geler les activités de la compagnie ;
- ❖ 230 emplois seront perdus en janvier 2013.

La compagnie Air Mali risque de perdre ses ressources humaines qualifiées. Ce qui l'obligera à recruter du personnel nécessaire et à les former pour pouvoir redémarrer ses activités en cas de normalisation de la situation. Tout ce qui ne pourra favoriser une relance rapide de ses activités. Elle court également le risque de perdre ses marchés. Elle se verra alors dans l'obligation d'élaborer de nouvelle politique de reconquête des marchés perdus.

Il peut être souhaitable à ce niveau (4.2) de mettre toutes les mesures prises ou proposées et de les catégoriser par secteur (Gouvernement, secteur élevage, Hotellerie, etc..).

4.2. Les mesures d'urgence et de relance économique identifiées pour faire face à la situation.

4.2.1. Gouvernement

La Mise en cohérence des objectifs 2012 et 2013 du CSCR et ceux de la transition à travers :

- ❖ l'accroissement de la production agro-sylvo-pastorale ;
- ❖ l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des services sociaux de base ;
- ❖ la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- ❖ la poursuite de la politique de décentralisation et le développement local ;
- ❖ la poursuite et le renforcement des actions humanitaires.

4.2.2. Système des Nations Unies et autres PTF

En plus de l'aspect humanitaire, les partenaires au développement du Mali sont en train d'élaborer un cadre conjoint d'accompagnement de l'Etat malien en vue de stabiliser l'économie et d'assurer sa relance.

4.2.3. Secteur Privé

Les entreprises en général sont préoccupées par des aspects portant sur :

- la sécurité des biens et des personnes et la résolution des problèmes énergétiques ;
- l'indemnisation des entreprises victimes des événements du 22 mars ;
- le règlement de la dette intérieure surtout vis-à-vis des sociétés ;
- les allègements fiscaux et sociaux à accorder aux entreprises et à leurs personnels afin de favoriser l'embauche et la croissance ;
- la lutte contre la corruption et la concurrence déloyale entre les entreprises ;
- la relecture du décret 299/P-RM du 03 juin ;
- la dynamisation de structures techniques chargées de la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale ;
- l'application du Tarif Extérieur Commun pour que le taux du PIB consacré à l'industrie puisse atteindre 10 à 15% ;
- le changement de pays de perception des droits sur les matières premières des produits industriels originaires de l'UEMOA ;
- l'application rigoureuse des valeurs de référence aux produits non originaires de l'UEMOA ;
- la suppression de l'entrepôt privé ;
- l'institutionnalisation d'un comité de conciliation fiscale pour les entreprises ;
- l'amélioration de la qualité des ressources humaines par l'alternance entre entreprise ;
- l'orientation de l'appui des structures publiques d'aide à l'emploi vers les principaux contributeurs ;
- la mise en place d'un cadre de concertation régulier Gouvernement Secteur Privé entraînant un manque d'interlocuteurs ;
- l'arrêt du harcèlement fiscal
- tirer profit de la campagne agricole 2012-2013 ;
- trouver une aide auprès des PTF ;
- et faire en sorte que l'intervention militaire en vue soit sans effet néfaste sur le secteur secondaire.

5. Les principales leçons tirées

A la lumière des échanges, , l'on peut retenir que l'économie malienne est fortement dépendante de l'Aide Publique au Développement. En effet, la croissance réelle du PIB serait de -1,5% sans l'APD, elle serait de 1,6% et 4,7% respectivement pour une reprise à 50% et à 100% de l'aide publique au développement pour l'année 2012.

Il a été proposé que pour satisfaire le besoin d'information de l'ensemble des acteurs économiques, les résultats de l'étude sur les effets économiques et financiers de la crise

politique et sécuritaire 2012 au Mali qui prendront en compte les recommandations de cette conférence fassent l'objet d'un débat de large ouverture.

6. Les principales suggestions pour la relance des activités économiques

Elles ont trait aux aspects suivants :

- créer une cellule de veille et de concertation secteur public-secteur productif privé en vue d'instaurer une plateforme de dialogue entre les parties prenantes
- initier des mesures pour faire de l'élevage un secteur porteur de croissance économique et de génération durable de richesses.
- lutter contre la corruption et la mauvaise gouvernance ;
- mettre en place un fonds d'investissement pour permettre aux différents secteurs de se relancer ;
- suspendre le paiement des factures et des impôts des hôtels et des agences de voyage pour les accompagner dans la relance des activités de ce secteur ;
- engager des actions pour conserver les emplois ;
- régler les engagements des banques pour assurer la disponibilité monétaire ?

7. Clôture des travaux :

Au nom du Ministre de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Âgées, le Conseiller Technique a respectivement remercié le PNUD, l'Association Djoyoro Fa, le Conseil National du Patronat Malien et l'ODHD/LCP pour l'Organisation de cette conférence. Il a ensuite remercié les différents panélistes pour leurs contributions. Le Conseiller technique a promis que les points soulevés ici à la conférence permettront de consolider les résultats de l'étude en cours à l'Observatoire pour mieux aider les pouvoirs publics et les partenaires au développement dans les prises de décision pour une meilleure résolution de la double crise que traverse le Mali. Il a remercié tous les participants pour leur présence massive à la conférence avant de lever la séance à 12 heures 10 minutes.

Annexe VII : Témoignages

1. L'intervention d'un membre de l'Organisation des Agences de Voyage et du Tourisme.

Cet intervenant a bien précisé qu'il n'a pas été mandaté par son organisation, mais qu'il intervient en tant que acteur du secteur. Les éléments de son intervention qui retiennent l'attention se résument :

« Les Gouvernants se gaussent du fait que le pays vit de ses ressources propres ; c'est nous qui fournissons ces ressources par les impôts et taxes que nous payons ; il était temps de nous écouter, de s'interroger sur ce qui nous arrive : **Nous sommes sinistrés.**

Vivement la fin de « l'annus horribilis » 2012, que personne ne regrettera.

Les problèmes ont commencé depuis la décision du Mali de s'impliquer dans la libération des otages de partout à partir de 2003.

Notre secteur a alors commencé la Descente aux enfers. Et depuis 5 ans c'est la baisse régulière de la fréquentation. Arrêt total en novembre 2011 après l'enlèvement de deux français à Hombori et celui de deux touristes européens accompagné par l'assassinat d'un autre, le lendemain à Tombouctou.

L'État a fait des promesses d'assistance aux opérateurs du secteur : RIEN de significatif n'a été fait depuis.

L'attaque rebelles de janvier 2012, le Coup d'État de mars 2012, ont plongé le pays dans la guerre et dans l'instabilité ; le COMBLE pour une destination touristique. C'est la fin de cette activité et le drame des acteurs du Secteur jusqu'à nouvel ordre.

ECONOMIE DE GUERRE : personne pour s'en soucier.

Pour le secteur des agences de voyage et du tourisme cela a entraîné :

- L'arrêt de tout recrutement depuis belle lurette
- Le non renouvellement des contrats de travail à terme
- Ensuite la mise en chômage technique des employés dans toutes les entreprises d'Agences de voyage et Hôtels : l'exemple emblématique est celui du Groupe Azalaï Hôtels avec la fermeture de deux établissements à Bamako ;
- L'exil de plusieurs jeunes entrepreneurs ou employés des agences

L'impact négatif sur les autres activités des agences qui résistent :

- o Baisse des activités de voyages professionnels et gouvernementaux
- o Arrêt un moment des déplacements de l'État
- o Limitation des voyages d'État
- o Fermeture des Sociétés de location de voiture
- o Baisse de 25% minimum du chiffre d'Affaire Billetterie

Après trois mois : le chômage technique a conduit au LICENCIEMENT dont le nombre est nettement plus élevé que les 208 annoncés.

AU MÊME MOMENT

- Le harcèlement fiscal par l'État a été accentué sur les entreprises existantes et même celles fermées, dans sa quête de recettes pour palier à la disparition de l'aide extérieure
- La dette intérieure ne bouge presque pas, asphyxiant les entreprises concernées.
- Pas d'interlocuteur capable de porter EFFICACEMENT le dossier des entreprises. A ce jour aucune décision concrète n'a été prise en faveur des entreprises. On assiste à une gestion politicienne de l'État alors que les contributeurs sont en train de mourir.
- La prévision de taux de croissance (4,8%) du PIB en 2013 n'est pas réaliste. L'économie est à terre et les perspectives pour 2013 sont sombres tant pour les entreprises que pour le Trésor public.
- Les impôts à collecter durant 2013 sont déterminés par les résultats 2012 des entreprises. Alors le harcèlement prendra une autre forme. Pire qu'en 2012.

Nous acceptons, d'avance, les condoléances. »

2. Le Transport Aérien : le cas d'AIR MALI. (Présentation du Directeur Général d'AIR MALI)

1) SITUATION DES VOLS DOMESTIQUES

- Baisse du tourisme à partir de 2009 (prises d'otages dans les pays voisins)
- Prises d'otages à Hombori et Tombouctou en Novembre et Décembre 2011
- Evolution mouvements avions 2012/2011 : moins 41,8%
- Evolution nombre de passagers transportés 2012/2011 : moins 34,8%
- Tendence actuelle depuis Septembre 2012 = Baisse de trafic de 60% par rapport à 2011

2) SITUATION DES VOLS RÉGIONAUX

- Baisse de la demande de transport depuis la fin de l'année 2011
- Baisse du Fret à partir d'Avril 2012
- Evolution mouvements avions 2012/2011 : moins 24,82%
- Evolution nombre de passagers transportés 2012/2011 : moins 11,40%
- Evolution du Fret 2012/2011 : moins 8,9%
- Evolution de la poste 2012/2011 : moins 17,44%

3) SITUATION DES VOLS INTERCONTINENTAUX

- Arrêt des vols sur le Mali (Spanair, SN Brussels, TAP Air Portugal ...)
- Réduction des fréquences (Air France)

4) CAS AIR MALI

- **22 Mars 2012** : fermeture de l'aéroport de Bamako Sénou pendant 5 jours
- **26 Mars 2012** : ouverture de l'aéroport, réductions des fréquences, arrêt des vols domestiques
- **30 Avril 2012** : aggravation de la crise. Baisse du chiffre d'affaires de 36%
- **11 Juin 2012** : réduction de la flotte (4 à 1 avion) et du réseau (13 à 4 destinations)
- **31 Juillet 2012** : licenciement économique de 106 personnes
- **Octobre 2012** : constat de l'absence de perspective pour 2013
- **Décembre 2012** : décision de geler les activités de la compagnie
- **230 emplois en Janvier 2012 perdus en Janvier 2013**

5) PERSPECTIVES DE SORTIE DE CRISE

- Retour à un niveau de la demande de transport aérien équivalent à celui de 2011
- **Problèmes :**
 - ✓ retrouver les compétences nécessaires sur le marché de l'emploi. En effet le domaine est très spécialisé et les personnels qualifiés seront certainement récupérés par d'autres compagnies de la sous région.
 - ✓ reconquérir le marché laissé aux compagnies étrangères

3. Le Représentant de l'OPI :

L'exercice 2012 se réalise **sans investissements publics**.

Effets collatéraux => gel des investissements privés (crise sécuritaire), concentration des contrôles fiscaux, baisse du pouvoir d'achat, baisse des modes de financement (COFACE), baisse de la partie formelle du marché

Aujourd'hui, les caisses sont vides et les besoins immenses!

- Le taux du PIB de l'industrie de la manufacture était de **4%** avant les événements du 22 mars, il ne pourra que demeurer à ce niveau très bas ou continuer de baisser dans les conditions actuelles.

Seules des réformes courageuses permettraient de relever ce niveau.

L'OPI qui a renouvelé son bureau le 20 octobre dernier propose dans son plan de mandature **19 mesures** pour relancer l'industrie et la porter de 4% à un taux de **10 à 15%** du PB cf. des pays voisins comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Ghana.

La moitié de ces propositions ne nécessitent aucun effort budgétaire pour l'Etat et au contraire peuvent apporter des recettes additionnelles :

- Relecture du décret 299/P-RM du 03 juin** portant sur la répartition des produits amendes, confiscations, pénalités, frais de poursuite et de primes sur les recettes budgétaire,
- Redynamisation de structures techniques** chargées de la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale,
- Application du Tarif extérieur Commun (TEC)** aux produits frauduleusement originaires de l'UEMOA et de la CEDEAO dont l'accord TPC est contestable (critère de la nomenclature !!!)
- Changement de pays de perception des droits sur les matières premières des produits industriels originaires de l'UEMOA.** Les droits doivent être perçus dans le pays de consommation et non plus dans le pays de production du point de vue juridique et éthique cf. le traité sur les règles d'origine. (Evaluation DGD 100 milliards de FCFA)
- Appliquer rigoureusement les valeurs de référence** aux produits non originaires.
- Suppression de l'entrepôt privé** (régime suspensif) à l'entrée des produits finis qui concurrencent l'industrie nationale,
- Institution d'un comité de conciliation fiscale pour les entreprises,**
- Amélioration de la qualité des ressources humaines** par l'alternance en entreprise,
- Orienter l'appui des structures publiques d'aide à l'emploi** vers les principaux contributeurs.

Compte tenu de la période difficile et en vue de sortir le pays de la crise économique qui fait suite à la double crise sécuritaire et institutionnelle, il est impérieux que ces propositions soient prises en compte par les autorités de la transition pour éviter la crise économique.

1. **Mettre en œuvre les mesures proposées au préalable qui ne demandent aucune dépenses dans le budget 2013.**
2. **Profiter de la meilleure campagne agricole et de ses effets bénéfiques sur le PIB**
3. **Faire tourner les exploitations du mieux que nous pourrons sans investissements à l'exception de quelques secteurs épargnés**
4. **Obtenir des PTF un appui au secteur privé « direct »**
5. **Espérer que l'action militaire n'apporte pas de conséquences négatives sur le secteur privé mais au contraire tire l'économie vers le haut. (apport de commandes)**

4. Le secteur de l'élevage : Témoignage de René Alphonse, Président de l'Organisation des Eleveurs du Mali sur l'impact de la crise politico sécuritaire sur l'élevage

Je n'avais pas prévu d'intervenir mais comme c'est une situation que je vis tous les jours, je n'ai pas de problème pour partager à tout moment mon expérience en la matière.

La mauvaise pluviométrie de 2011 a profondément touché voire hypothéquer l'existence même du cheptel au Mali avant même l'éclatement de la crise. Durant deux mois, le tapis végétal avait pratiquement disparu sur les sites pastoraux tant dans le MEMA, le Tilemsi que dans le système des lacs du delta central du Niger.

Pour surmonter cette calamité, le Gouvernement malien a pris l'engagement d'octroyer aux éleveurs environ 13 500 000 T d'aliment bétail qui devraient être rétrocedées à des prix avantageux aux camardes. Jusqu'à la crise, cette promesse n'a pas eu de suite. Nous avons alors pris contact avec la SNV, la FAO et d'autres Partenaires Techniques et Financiers pour trouver une meilleure solution au problème. Deux solutions avaient été proposées dont l'une avant l'hivernage et l'autre après l'hivernage.

Nous avons à faire à deux cas :

- ✓ Le premier c'est le problème pour les animaux. En effet, avec la mauvaise pluviométrie, le tapis végétal des zones de pâturage comme le Delta central, le Tilemsi, le Mema avait disparu, diminuant ainsi le mouvement des pasteurs dans cette partie du pays. Le Séno-Bankass était miné par les problèmes interethniques empêchant les éleveurs de traverser le fleuve pour aller dans cette zone très riche en aliment bétail. Les éleveurs étaient coincés ne sachant plus que faire.
- ✓ Le deuxième cas, ce sont des éleveurs de Gao, Tombouctou et Kidal. Ceux-ci se sont partagés en deux options. Ne pouvant plus supporter cette insuffisance de pâturage, certains pasteurs ont migré dans les pays limitrophes. Malheureusement, ils ont plus souffert que ceux qui sont restés sur place. En effet, dans ces pays, les nomades se sont rendus compte que le pays d'accueil est plus prêt à accueillir les réfugiés que les pasteurs. Ne disposant pas d'assez de ressources naturelles en pâturage et en point d'eau, ces pays supportent difficilement, je dirai qu'ils n'acceptent même pas partager leurs maigres moyens de subsistances animales avec d'autres pasteurs. Si bien qu'il y a eu des rixes entre pasteurs qui se sont soldés par des morts d'hommes en Mauritanie et même au Burkina-Faso. D'autres ont impuissamment assisté à la disparition de leur cheptel à petit feu.

Par contre, certains sont restés sur place. Ce témoignage, je le tiens des présidents des éleveurs des régions du nord lors d'une de nos conférences qui a réuni toutes les régions sauf Kidal. Et leur slogan était : « nous sommes nés ici, nous sommes maliens, nous avons grandi ici, c'est notre terroir, nous allons mourir ici. » Compte tenu de l'insécurité qui régnait dans cette zone, ils ont vu diminué leur espace de pâturage. Ce qui a eu pour conséquence, la décimation du cheptel. En effet, les différents sites de pâturage étaient pratiquement vides. Selon le témoignage de Samba Diallo, Président des éleveurs du cercle de Goundam « dans le lac de Goundam, vous avez l'impression qu'un troupeau arrive à l'horizon. Mais, plus tu t'approches, plus tu ne vois que des cadavres, les corps d'animaux jonchés par ci par là. Je n'ai pas été averti, si non j'allais apporter des diapos pour que vous pussiez voir la réalité. Vous allez voir certains animaux qui sont sur le point de mourir. Parfois, l'on cherche à vendre une vache ou un bœuf mourant à 1000f ou à des prix minables pour pouvoir s'en débarrasser en cette période du mois de juin et de juillet. C'est pour vous dire que dans cette zone, il n'y a plus de chèvre, il n'y a plus de mouton, il n'y a plus rien.



Selon le témoignage du Président des éleveurs de Douentza, dans ces zones, l'insécurité a amené une autre forme de vol plus inquiétante. Ce n'était plus le vol d'une tête mais plutôt l'enlèvement de tout le troupeau entier au vu et au su de tous par des groupes armés pour aller les vendre au Nigéria, au Ghana, ou en Côte d'Ivoire via Burkina Faso. C'est vous dire que le secteur de l'élevage a payé le plus lourd tribut de cette crise sécuritaire et institutionnelle. Les éleveurs n'ont plus rien. Ils ont tout perdu.

La solution après l'hivernage. Nous avons fait le tour des pays qui nous entourent et commandité deux études. Le consultant était Al Mocteur Maïga que vous connaissez avec l'appui de l'USAID.

Ce qu'il faut retenir c'est qu'il faut après la saison des pluies procéder immédiatement à la reconstitution du cheptel. Nous l'avons proposé au Ministre et au Président du gouvernement, le pays n'a pas de ressources. Il faut une synergie d'actions pour constituer le cheptel. Faisons comme au Sénégal, au Burkina Faso, au Kenya et au Botswana. Nous disposons d'au moins 333 foires ou de marchés de bétail. A Bamako, dans certains abattoirs, on abat souvent 300 parfois 400 à Djélibougou, c'est 200 têtes par jour. Si l'on prenait sur chaque tête une somme forfaitaire de 500 f ou 350 f.

L'étude nous a montré qu'avec ce mécanisme, on peut initier des solutions endogènes de sortie de crise. Rien qu'avec cette stratégie, on peut dégager au moins 4 à 5 milliards par an rien qu'à Bamako. Plus les autres marchés de bétail, l'on récoltera des dizaines de milliards, rien qu'avec seulement les taxes par tête sur les bœufs. Si l'on ajoutait les autres petits ruminants, c'est extraordinaire. Nous avons proposé la revalorisation des ressources pastorales, l'aménagement des sites pastoraux qui sont des grands chantiers du secteur bien ficelés sur papier mais il n'y a rien. Les aménagements pastoraux étaient prévus de 2009 à 2013. Jusqu'ici, il n'y a rien eu.

Le financement endogène de l'élevage est une réalité dans les pays voisins. Le Sénégal, la Côte-d'Ivoire financent leur élevage à partir de l'élevage malien. En effet, chaque fois qu'une tête de bœuf malien franchit, la frontière à Kidira, il faut payer 4 000 F. C'était 12 000, nous avons négocié pour le ramener à 4 000 F CFA. Or, chaque année, c'est 241 000 têtes de bœufs qui franchissent cette frontière. Imaginez un peu et faites des calculs. A la fête de Tabaski, ce sont près de 70 000 moutons qui franchissent la frontière du Sénégal. Quand nous ajoutons à cela ceux qui vont vers la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso, le Ghana c'est énorme. C'est la preuve que nous disposons des ressources endogènes pour financer le développement du Mali.

Dans le domaine de l'importation, le Mali, exporte annuellement près de 20 milliards de produits laitiers. C'est là que je déplore l'un des comportements au Mali. Nous maliens, nous nous évertuons à respecter religieusement les textes communautaires. Tandis que nos voisins, quand, ça chauffe, ils trouvent les astuces pour contourner les textes. Parfois même, ils s'en débarrassent pour renforcer leur économie. Dieu seul sait ce qu'ils prennent sur nos produits laitiers importés, c'est au moins 200 F par boîte.

Qu'est ce qui empêche l'Etat malien aussi d'enlever sur les 20 milliards de produits laitiers importés même les 2% ? Ceci pourrait montrer notre bonne volonté aux Partenaires de Développement de trouver nous-mêmes des solutions endogènes à notre crise.

Ce n'est pas le lieu de tout dévoiler, mais nous pouvons nous éleveurs nous tirer d'affaires et être source de développement de ce pays.

Mais le vrai problème de notre pays, c'est la corruption. Il ne faut pas se voiler la face. Il faut qu'on se donne des moyens de lutter contre ce fléau qui en train de détruire tout le tissu économique. Tant que cela n'est pas fait nous n'irons nulle part.

Ce que je peux dire, c'est que l'élevage reste l'un des outils entre les mains du peuple malien pour enclencher les mécanismes du développement endogène mais aussi pour sortir des effets néfastes de cette crise sécuritaire et institutionnelle que nous vivons aujourd'hui. Je vous remercie.

CAS DES FEMMES DE SEGOU : Tissage, bogolan

La coopérative des femmes est constituée de 26 femmes et de 10 jeunes apprentis. La participation de la coopérative à la CIAO a été un échec faute de l'arrivée massive des touristes à cette foire. En effet, l'itinéraire le plus économique et présentant le maximum de sites pour les touristes commence par le Mali (qui a assez de sites touristiques) ensuite le Burkina et le Niger, malheureusement, ce circuit est déconseillé aux européens à cause de l'insécurité existant au Mali et au Niger.

CAS DE MME MAIGA en zone occupée.

Pas de touristes, les femmes ne peuvent plus sortir pour mener des activités génératrices de revenus. Les sacs et autres produits artisanaux sont fabriqués avec les hommes qui assurent souvent les travaux de finition. Depuis la crise aucune production n'est possible car il est interdit qu'on soit vu avec des hommes même si c'est ton fils. Il m'est impossible de faire venir le cuir que j'utilise comme matière première à Kidal et de faire sortir mes stocks pour les vendre. J'employais 3 garçons et je faisais à peu près un million de chiffre d'affaire par mois. Maintenant il n'y a aucune activité visible et tout ce fait en cachette. Je vis actuellement sur mes économies.

La Présidente du REFOE Ségou : Au titre de la campagne 2010/2011, j'ai pu transformer et vendre plus de 10 tonnes d'oignons. Pour la campagne 2011/2012, sur les 15 tonnes achetées je n'ai pu réaliser jusqu'à ce jour que 5 tonnes.

Mon centre de formation pour la restauration fréquenté par les élèves envoyés par le gouvernement ne fonctionne plus faute d'élèves envoyés par l'état

Malgré cette situation les charges fixes liées aux activités n'ont pas changé (coûts de la location, de l'eau, de l'électricité, des impôts) (qui et où ?)

A Koulikoro, Mme Tamboura est dans l'agro alimentaire. Elle produit des jus de fruit, du vinaigre de mangue et de la viande séchée. Depuis la crise, ses principaux clients que sont les hôtels et les restaurants ont diminué leurs commandes de façon drastique. De 100 casiers de jus de fruit par semaine, elle en vend tout au plus 10 actuellement. Elle a été obligée de licencier 4 personnes chefs de famille. Les charges fixes (frais d'eau d'électricité, de location et impôts) courent toujours.

Les charges fixes restent toujours à payer

Le secteur de l'entrepreneuriat féminin

Les témoignages ci-dessous montrent l'ampleur de ces difficultés des femmes entrepreneurs.

CAS I:

Je suis dans un secteur où je suis la seule femme ; il s'agit de celui de l'exportation des fruits et légumes. En début de campagne, d'ailleurs la toute première expédition de mangues de la campagne de cette année est restée à l'aéroport du Mali car soudainement les frontières ont été fermées et les produits n'ont pas pu être embarqués, nous avons enregistré une perte sèche de plus de 40 millions de francs CFA (5 entreprises) ;

L'embargo décrété sur le pays a eu également un effet très néfaste sur mes activités, j'attendais de recevoir des cartons de l'extérieur, ils sont arrivés bien après la saison des mangues, ces cartons devront servir pour 70 tonnes de mangues pour une valeur approximative de 59 Millions de Francs CFA, ce manque à gagner me met en difficultés par rapport à ma banque qui m'a consenti un prêt. J'ai dû également louer un magasin pour stocker ces emballages, un surcoût supplémentaire, par ces temps qui courent, ce magasin me coûte 150 000 CFA/MOIS! Comment pourrais-je régler mes échéances alors que je n'ai pas vendu ? Ma seconde activité est celle de la vente de fleurs coupées, la crise qui n'a épargné aucun secteur, s'est fait sentir également à ce niveau, on avait l'habitude d'enregistrer mensuellement entre 3 et 5 millions, beaucoup plus lors des grands événements dans le cadre de la décoration florale, (entre 8 et 10 à Millions au moins 4 fois par an) mais à ce jour, nous n'arrivons même pas à faire 500 000 frs de recette par mois, cela m'a d'ailleurs contrainte à mettre du personnel (des chefs de famille) en chômage technique, je doute fort que cela ne se traduise en licenciement économique car, la situation ne s'améliore guère, les séminaires, les hôtels, la présidence de la République, les mariages, étaient nos gros "clients" et aussi les expatriés. Nous avons également beaucoup d'impayés au niveau du trésor !!!!!

Aujourd'hui nous vivons au ralenti, en puisant dans nos maigres épargnes, mais jusqu'à quand ?

CAS II:

Mme Guindo une commerçante de Gao employait 12 manœuvres pour décharger ses 4 camions de 40 tonnes de Mopti et Bamako par mois. Elle avait 4 employés permanents à son compte. Ses principaux clients les arabes ont tous quitté la ville. Maintenant de grossiste elle est devenue vendeuse en détail. Elle a peur de faire déplacer les camions et de toutes les façons il n'y a plus d'acheteur grossiste en ville. Les charges ont augmenté car elle a loué une maison pour ses enfants à Bamako afin que ceux-ci puissent continuer leurs études. Elle a en charge aussi les salaires des gardiens des magasins de Bamako et Gao ainsi que le coût de leur location

Annexe VIII : Liste des personnes rencontrées

N°	Prénom(s) et Nom	Structure	Fonction
1	Cheick DIOP	Banque Mondiale	Economiste
2	Alassane BA	Programme des Nations Unies pour le Développement	Economiste National
3	Maurice DEWULF	Programme des Nations Unies pour le Développement	Directeur de Programme
4	Anne Maria MADSEN	Coopération du Danemark	Conseiller à l'ambassade
5	Mamadou Lamine TRORE	Coopération du Danemark	Macro économiste
6	Stéphanie GARVEY	USAID	Chargé de Gouvernance et Communication
7	Abderrahmane DICKO	USAID	Chargé de Programme Office
8	Inna BAKAYOKO	USAID	Chargé de Gouvernance et Communication
9	Gaoussou TRAORE	USAID	Chargé de Programmes
10	Halima Ouattara AYANOU	USAID	Gestionnaire du Portefeuille Marchés et Commerce
11	Ryan VROEGINDEWEY	USAID	Spécialiste en Sécurité Alimentaire.
12	Fernando ARROYO	Bureau de Coordination des Actions Humanitaires	Chef du Bureau
13	Donatien TAMEKO	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	Responsable de la Planification et du Suivi Evaluation
14	Christophe PERRET	Délégation de l'Union Européenne	Gestionnaire de programmes
15	Anja NAGEL	Délégation de l'Union Européenne	Chef de la section économie
16	Mark DAO	Coopération néerlandaise	Conseiller technique en décentralisation

N°	Prénom(s) et Nom	Structure	Fonction
17	Mamadou DIAGNE	Banque Africaine de Développement	Economiste pays
18	Hamaciré DICKO	Banque Africaine de Développement	Macro économiste
19	Sékouba DIARRA	Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	Coordonnateur
20	Cherif Ben ALWATA	Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	Analyste assistant, Unité macro-économie
21	Seydou Moussa TRAORE	Institut National de la Statistique	Directeur général
22	Dionké DIARRA	Direction Générale des Impôts	Directeur général
23	Mohamadou Lamine SAMAKE	Direction Générale des Impôts	Directeur Général Adjoint
24	Mohamadou Lamine TOURE	Direction Générale des Impôts	Chef de Cellule
25	Baba KOKAINA	Direction Générale des Impôts	Chef de division informatique
26	Ishaga COULIBALY	Direction Nationale de la Population	Chef de division Suivi évaluation
27	Ousmane TRAORE	Direction Nationale des Domaines et du Cadastre	Directeur national adjoint
28	Sayon SIDIBE	Direction Nationale des Domaines et du Cadastre	Chef de section au Bureau informatique
29	Alphadi GUINDO	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali	Chef du développement des entreprises
30	Mamadou FOFANA	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali	Directeur de communication
31	Mamadou TRAORE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali	Chef de division commerciale
32	Moussa Alassane DIALLO	Association des Professionnels de Banques et Etablissements Financiers	Président de l'APBEF

N°	Prénom(s) et Nom	Structure	Fonction
33	Modibo TOLO	Conseil National du Patronat Malien	Secrétaire général adjoint
34	Mamadou LANDOURE	Conseil National du Patronat Malien	Chef du Département projets
35	Mamadou TOUNKARA	Direction Générale des Douanes	Chef de division comptabilité
36	Koulou FANE	Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Âgées	Conseiller Technique
37	Abdoulaye TOURE	Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget	Secrétaire Général

Annexe IX : Termes De Référence de l'étude

« Les Effets économiques et financiers de la crise sécuritaire et politique 2012 au Mali :
Analyse de la Situation et Enoncé de Mesures Conservatoires »

1. Contexte et justification

Le Gouvernement du Mali s'est engagé dans la formulation du nouveau Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR, 2012-2017) de troisième génération. Ce processus a été lancé en 2011, conjointement avec les partenaires au développement, avec une feuille de route déclinant les différentes étapes. A la faveur d'une démarche participative et de plus en plus inclusive, ce processus a enregistré une forte implication des partenaires techniques et financiers et acteurs du développement dans les travaux, y compris le SNU.

L'une des étapes clés de cette feuille de route est incontestablement l'élaboration du bilan diagnostic du CSCR 2008-2011, en vue de définir les nouvelles orientations basées sur les gaps et défis majeurs, auxquelles l'Etat du Mali est confronté dans son processus de développement durant ces dernières années.

De même, le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide Publique au Développement (UNDAF 2007- 2011), est en fin de cycle. A cet effet, la formulation de son nouveau cycle UNDAF (2012-2016), a été lancée, en collaboration avec les autorités gouvernementales, pour en assurer son appropriation à tous les niveaux et son alignement aux priorités nationales.

C'est au moment de mettre en œuvre ces initiatives que le pays est secoué par les événements du 22 mars 2012 qui ont ébranlé d'une part le processus démocratique et entraîné un sérieux problème sécuritaire avec occupation des 2/3 du territoire national. La dégradation de la situation politique a conduit à la mise en place d'institutions de transition en vue du retour à une vie constitutionnelle démocratique et la récupération des zones occupées. Il résulte de ces troubles le ralentissement de l'activité économique et financière sur l'ensemble du territoire national.

Ce contexte montre la nécessité de faire des études approfondies dans les principaux domaines de la vie économique politique et sociale afin de mettre à la disposition des décideurs des outils de prise de décision pour un meilleur pilotage du retour à la normalité.

2. Objectifs

L'objectif général de l'étude se situe dans le cadre des efforts du Gouvernement du Mali et de ses partenaires au développement pour élaborer et mettre en œuvre des politiques de développement économiques et sociales efficaces et consensuelles.

Cette préoccupation, dans le contexte actuel, exige l'évaluation des effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire afin de déterminer les mesures conservatoires et de relance appropriées.

De façon plus spécifique, il est demandé de :

- faire l'analyse de la situation économique et apprécier les effets macroéconomiques (PIB, productions sectorielles, consommations) et micro économiques (situation des principales unités de productions) de la crise politique et sécuritaire.

- examiner l'évolution du financement de l'économie à travers les finances publiques, l'aide publique au développement, les investissements directs étrangers et le secteur financier.
- déterminer les effets directs de la crise sur l'emploi, la protection sociale et leurs principaux déterminants.
- Au sortir de ces analyses, compte tenu des caractéristiques spécifiques de l'économie malienne et de son système financier, proposer des mesures conservatoires de résilience à la crise et de relance de court et de moyen terme.

3. Résultats attendus

- l'analyse de la situation économique et l'appréciation des effets macroéconomiques et micro de la crise politique et sécuritaire est faite ;
- l'évolution du financement de l'économie à travers les finances publiques, l'aide publique au développement, les investissements directs étrangers et le secteur financier est examinée.
- les effets directs de la crise sur l'emploi, la protection sociale et leurs principaux déterminants sont identifiés.

Il s'agira, au sortir de ces analyses et compte tenu des caractéristiques spécifiques de l'économie malienne et de son système financier, de proposer des mesures conservatoires de résiliences à la crise et de relance de court et de moyen terme.

4. Résultat final

Un rapport sur les effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire au Mali, comprenant :

- i) l'analyse de la situation
- ii) l'énoncé des mesures conservatoires, de résilience et- de relance à court et moyen terme
- iii) l'exposé des contraintes et défis,
- iv) la formulation de recommandations pertinentes spécifiques pour lever les contraintes et défis

5. Equipe de consultants

Pour ce travail, il sera fait appel aux compétences d'un financier et d'un macro économiste. Chacun des représentants doit disposer d'une solide expérience dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des questions de finances, budgets et mobilisations de ressources, du financement des stratégies et politiques économiques et budgétaires et des documents de références des PTF en matière d'appui au pays. Chaque consultant doit être en mesure de travailler en équipe et accepter de fournir des efforts. Un chef d'équipe sera désigné parmi les consultants. Il est le garant de la qualité du rapport produit.

6. Méthodologie

L'équipe de consultants élaborera une note de compréhension, un plan de rédaction et un calendrier détaillé des activités à mener conformément aux TDR. Ces outils feront l'objet

d'une validation par le comité de pilotage mis en place. Les étapes suivantes seront suivies par l'équipe :

- une description de la méthodologie de travail avec une présentation des différentes étapes du déroulement de la mission et des produits attendus ;
- le plan de rédaction du rapport ;
- la méthodologie d'analyse et de traitement des données ;
- la liste des institutions et zones géographiques à approcher pour la collecte des informations.

7. Durée de l'étude Ce travail est prévu pour une durée de deux (2) mois à partir de la date de signature des contrats des membres de l'équipe de rédaction. L'équipe devra impérativement remettre son rapport provisoire deux (2) semaines avant la fin du travail. Elle respectera le calendrier suivant :

Activités	Mois1				Mois 2			
	Semaines				Semaines			
Collecte des données quantitatives et qualitatives								
Analyse des données et élaboration du rapport								
Draft provisoire et validation (*)								
Dépôt du rapport final								

(*) Un draft provisoire comprenant un résumé synthétique avec appréciation des effets de la crise, un document principal conformément au résultat final et des annexes.

8. Mandat des consultants

Dans le cadre de ce travail, les activités suivantes seront conduites par l'équipe de consultants sous l'autorité du Comité de Pilotage de :

- faire l'analyse de la situation économique et apprécier les effets macroéconomiques (PIB, productions sectorielles, consommations) et micro économiques (situation des principales unités de productions) de la crise politique et sécuritaire.
- examiner l'évolution du financement de l'économie à travers les finances publiques, l'aide publique au développement, les investissements directs étrangers et le secteur financier.
- déterminer les effets directs de la crise sur l'emploi, la protection sociale et leurs principaux déterminants ;
- livrer un rapport conformément aux résultats attendus, en copie imprimée et en version électronique à l'ODHD.

- Par ailleurs, l'équipe de consultants désignera un chef, dont le rôle sera de faire la répartition des tâches et de veiller au bon déroulement du travail dans le délai imparti.

1. Mise en place d'un Comité de Pilotage

Pour la conduite des travaux de cette étude, un Comité de Pilotage sera mis en place. Le Comité organisera des rencontres, dont : i) une réunion de travail pour examiner l'analyse de la situation économique et financière du Mali sur la base de la collecte d'informations par l'équipe de consultants et discuter sur les premières propositions de recommandations, ii) une réunion sur le rapport provisoire qui sera soumis à l'examen technique, iii) une réunion finale de validation dudit rapport.

a. Composition

Le Comité de Pilotage est composé des structures suivantes : Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Direction Générale du Budget, Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique, Institut National de la Statistique, Direction Nationale de la Planification du Développement, Direction de la Coopération Multilatérale, DGDP, Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté, , BCEAO, Programme des Nations Unies pour le Développement, Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Conseil National du Patronat du Mali, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. **Il est présidé par le Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Âgées.** L'ODHD assurera le secrétariat technique des travaux.

b. Calendrier du Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage conduira ses travaux sur la base du calendrier autour des points suivants :

Activités à réaliser	Mois 1	Mois 2
Examen de la note de compréhension		
Examen technique du rapport et Organisation de l'atelier de validation		

- ❖ **Mois 1** : Examen technique de la note de compréhension de l'équipe de rédaction y compris les outils d'analyse proposés ;
- ❖ **Mois 2** : Examen technique du rapport et Conduite de l'organisation de l'atelier de validation regroupant les représentants des institutions de la République, des départements ministériels, des structures techniques de l'Etat, des PTF, de la Société Civile et du Secteur Privé.

2. Financement

Ce travail sera financé sur fonds PNUD et Etat (Budget ODHD).